TABLE DES MATIÈRES

DE LA

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE DE L'*AMI DU CLERGÉ*

ACTES DU SAINT-SIÈGE [1]

Abstinence. — SE. Déclaration authentique au sujet de l'indult sur l'abstinence et le jeûne accordé à l'Amérique latine, 39. — C. Quand la vigile de Noël est anticipée au samedi, comme en 1911, l'abstinence est obligatoire ce jour-là et non pas seulement le jeûne de l'Avent, 176. — Aux jours des fêtes naguère supprimées les évêques pourront dispenser du jeûne et de l'abstinence, 510.

Adultère. — Voir *Mariage*.

Aire (Evêché d'). — Ct. Lieu de résidence de l'évêque d'Aire, 593.

Amérique latine. — SP. Encyclique « *Lacrimabili statu* », 828.

Amovibilité. — Ct. Le décret sur l'amovibilité des curés est applicable en Australie, 829.

Apostolat de la prière. — SP. Lettre au sujet de cette œuvre établie au Brésil, 284.

Archiconfrérie. — SP. Du *Sacré-Cœur* établie à Bruxelles, 465. — Lettre à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'archiconfrérie de l'*Agonie* de N.-S., 465. — Erection en archiconfrérie de la confrérie : de *Saint-Christophe* dans l'Orne ; de Notre-Dame du *Suprême Pardon*, 335 ; de *Marie Immaculée*, Reine du clergé, 689 ; de *Sainte-Catherine* à Paris, 1135. — SO. Sommaire des indulgences et privilèges de l'archiconfrérie romaine de la *Doctrine chrétienne*, 884 ; de Notre-Dame du *Sacré-Cœur* de Bogota, 37 ; du *Rosaire* à Mojano, 215 ; de l'Œuvre de *Sainte-Philomène*, 620.

Auteurs. — SE. Lettres : au cardinal Amette pour son recueil d'allocutions cardinalices, 217 ; à Mgr Bagnoli, 285 ; à M. l'abbé Clapier pour son histoire des *Zouaves pontificaux*, 217 ; à Mgr Chollet pour son livre : *Les enfants*, 217 ; à Mgr de Cormont à propos de *La vocation sacerdotale*, 728 ; à Mgr Delamaire pour son Congrès catholique, 186 ; à M. Dubarrat pour les *Recherches sur la ville de Bayonne*, 596 ; à Mgr Dubois pour son projet de retour à la *philosophie scolastique*, 129 ; à Mgr Dubourg pour son Synode diocésain, 285 ; au P. Everest pour une traduction anglaise de la *Somme* de S. Thomas, 285 ; à Mgr Fuzet pour sa lettre sur l'*Apostolicité* des églises de Provence, 511 ; au P. Janvier pour ses *Conférences*, 186, 1136 ; à M. Keller, 511 ; au comte de Mun, 285 ; au chanoine Tissier, 596 ; au P. Zocchi, 469 ; au P. Bodin pour son édition grecque-latine du *N. Testament*, 469 ; à Mgr Meunier au sujet de ses deux Congrès, 1002 ; à M. l'abbé Lenert pour ses *Conférences* sur les erreurs contemporaines, 1002 ; au R. P. Supérieur des Carmes, 1081. — SP. Lettres : au P. Adrien Munier pour son livre : *Vers l'éternelle beauté*, 931 ; à Mgr Castro pour sa restauration de la discipline, 129 ; à Mgr Ciceri pour son Synode, 931 ; à Mgr Dubois sur la prononciation du latin, 881 ; au P. Fagnano à l'occasion des noces d'argent de la fondation de sa première mission, 620 ; au cardinal Fischer pour son Congrès marial, 882 ; au P. Flechter pour le 25e anniversaire de la fondation de son œuvre, 620 ; à Mgr Terzian, patriarche arménien, 620 ; à M. Théry, avocat, pour ses noces d'or, 931 ; au P. Joseph Gredt pour sa *Philosophie*, 881 ; au cardinal Rampolla au sujet de l'Ecole supérieure de musique sacrée, 37 ; au P. Joseph Noval au sujet du centenaire de l'Université de Manille, 176 ; au ministre général des Capucins pour la fondation d'un collège, 1080 ; à deux évêques italiens pour un Synode et un Congrès, 1080 ; au cardinal Respighi, prescrivant le nouveau *Catéchisme* pour la province de Rome, 1135 ; au cardinal Kopp, sur le Congrès de Fulda, 1135.

Bambozzi (Vén. Bienvenu). — R. Introduction de sa cause, 129.

Barbadici (Card.). — R. Reprise de sa cause de canonisation, 336.

Barque de pêche. — Voir *Bénédiction*.

Basiliques mineures. — SP. Sont érigées les

[1] Voici la liste des abréviations employées :
AFE : Congr. des Aff. eccl. extraordinaires.
C : — du Concile.
CB : Commission Biblique.
Ct : Congr. Consistoriale.
ID : Index.
P : Sacrée Pénitencerie.
PF : Congr. de la Propagande.
R : — des Rites.
Rg : — des Religieux.
RR : Tribunal de la Rote Romaine.
S : Congr. des Sacrements.
SE : Secrétairerie d'Etat.
SO : Inquisition et Saint-Office.
SP : Actes du Souverain Pontife.

églises de Saint-Joseph à Buenos-Ayres, 176 ; de Saint-Amable de Riom, 374 ; des Saints-Ferréol et Ferjeux, près de Besançon, 374 ; de Faverney, 374 ; de la cathédrale de Poitiers, 466 ; de N.-D. des Roches, en Italie, et de Sainte-Claire à Assise, 881.

Béatification. — R. Procédure à suivre pour la béatification équipollente par confirmation du culte, 1135. — Voir *Canonisation*.

Bénédiction (Formules de). — R. Pour une pompe à incendie, 593 ; pour une barque de pêche, 594.

Bréviaire. — SP. Constitution apostolique sur la nouvelle disposition du psautier, 33. — R. Modifications à faire aux éditions du bréviaire par suite des récents décrets, 176. — Circulaire aux évêques et aux Généraux d'Ordres pour la révision des leçons historiques de chaque Propre, 594. — Instruction sur la manière de procéder à cette réforme, 830. — Sur la modulation des mots hébreux dans les leçons, les versets et les psaumes, 830. — Voir *Office divin, Psautier (Nouveau)*.

Calendrier. — R. Retour du diocèse de Pescia au calendrier de l'Eglise universelle, 830.

Canada. — SP. Erection d'un nouvel évêché de rite ruthène, 881.

Canon de la Messe. — R. Inclination de tête à la vigile d'un saint dont le nom est inscrit au canon, s'il a une vigile, 39.

Canonisation. — R. Instruction sur la manière de célébrer les fêtes accordées dans l'année qui suit les canonisations ou les béatifications, 620.

Cardinaux. — SP. Allocution prononcée à la cérémonie de l'imposition de la barrette en 1911 aux nouveaux cardinaux, 38.

Catéchistes (Congrès des). — SP. Lettre au cardinal Amette à cette occasion, 215 ; — au cardinal de Valladolid, 374.

Cercles catholiques. — SE. Lettre à M. de Mun, président, 285.

Chanoines de Lorette. — R. Les chanoines honoraires ne peuvent user de leurs privilèges et de leurs insignes que dans le diocèse de Lorette, 468.

Chapelet. — SO. Abrogation immédiate des chapelets dits du chemin de la croix, 828.

Chapitre. — RR. Droits respectifs pour la charge des âmes entre archiprêtre et chapitre, 129, 467.

Chapitre de collégiale. — Sign. Ap. Question de droits pour les funérailles, 881.

Chemin de croix. — SO. Maintien des indulgences du chemin de la croix aux stations régulièrement établies et aux crucifix indulgenciés pour les personnes légitimement empêchées, 828. — Voir *Chapelet*.

Clercs réguliers de la Mère de Dieu. — Rg. Suppression de la clause défendant de prendre le grade de Docteur, 374.

Collégiale (Eglise). — Ct. Erection en collégiale *ad honorem* de l'église des Saints-Ferréol et Ferjeux, près de Besançon, 593.

Communion. — SP. Constitution apostolique sur la communion dans chaque rite en Orient, 929.

Communion des enfants. — SP. Allocution pontificale à l'audience des premiers communiants de France, 465. — Concession d'indulgences à la *Pieuse Union* pour la communion des enfants, 593.

Concours pour les cures. — C. Dans la province de Milan, 467.

Confrérie. — SP. De Notre-Dame du Sacré-Cœur à Québec, 467. — Confrérie d'enfants du Saint-Sacrement, 620. — Voir *Archiconfrérie*.

Congrégations romaines. — R. Certains actes émanant de la S. C. des Rites n'ont de valeur que revêtus de telles et telles signatures, 186.

Congrès eucharistique de Vienne. — SP. Nomination du légat, 882.

Congrès Marial de Trèves. — SP. Lettre au cardinal Fischer, 882.

Coptes catholiques. — SO. Rétractation de Mgr Cyrille Macaire, patriarche démissionnaire, 374.

Credo. — R. On ne récite le *Credo* pendant l'octave du titulaire de l'église que dans l'église propre, 39. — Le 25 mars et le jour de Noël, à la messe solennelle, le célébrant et ses ministres doivent génuflecter quand ils récitent les mots *Et incarnatus est* et quand le chœur les chante, 39.

Crucifix indulgenciés. — Voir *Chemin de la Croix*.

Curés. — Voir *Paroisse*.

Diffamation. — RR. Procès entre deux auteurs se prétendant diffamés, 621.

Dimanche après l'Epiphanie. — R. Quand il est empêché, où replacer le IIe Dimanche de l'Epiphanie, 336, 468.

Doctrine chrétienne. — Voir *Archiconfrérie*.

Doxologie. — R. Doxologie qu'on devra prendre les dimanches où tombe une fête simplifiée de la Sainte Vierge, 185.

Ecriture Sainte. — CB. Auteur, époque de composition et vérité historique des deux évangiles de S. Marc et de S. Luc, 692. — Relations mutuelles entre les trois premiers évangiles, 693. — Ct. Défense d'admettre dans les séminaires certains Commentaires sur l'Ecriture Sainte, 828.

Elisabeth (Congrégation de Sainte-). — SP. Concession d'indulgences, 593.

Emigrants. — SP. Lettre au Supérieur de l'Institut pour les émigrants italiens, 882. — Création à la Consistoriale d'une section pour les secours spirituels à donner aux émigrants, 828.

Espagne. — AFE. Réprobation de certaines brochures, 1136.

Evangiles. — Voir *Ecriture Sainte*.

Fêtes. — R. Décret sur certaines fêtes fixées jusqu'ici à des dimanches, 215.

Fête-Dieu. — C. On peut conserver au jeudi après la Trinité, comme autrefois, la fête et la procession du Saint-Sacrement, 510. — Voir *Procession*.

Fêtes simplifiées. — R. Quand une fête de la Sainte Vierge ou d'un saint fixée au dimanche a été simplifiée d'une manière perpétuelle par l'Ordinaire, il n'y a pas de suffrages, ni prières dominicales, ni Symbole de S. Athanase, 216. — Quand une fête de la Sainte Vierge simplifiée *in perpetuum* tombe un dimanche, la conclusion des hymnes et le verset du répons bref de Prime sont de la Sainte Vierge, 216.

Fêtes supprimées. — C. Le désir du Pape est que les fêtes supprimées récemment continuent à être célébrées le plus solennellement possible, 510.

Filippini (Lucie). — R. Introduction de sa cause, 762.

Guadeloupe (N.-D. de la). — SO. Indulgence partielle accordée aux fidèles du Mexique, 1001.

Haze (Marie-Thérèse). — R. Introduction de sa cause de béatification, 215.

Heure sainte. — SP. La confrérie de l'*Heure sainte* perpétuelle à Toulouse érigée en archiconfrérie, 284.

Imprimatur. — ID. Quand un ouvrage approuvé par l'Ordinaire de l'auteur doit être publié dans un autre diocèse, l'évêque de celui-ci peut se dispenser de l'examen de l'ouvrage, 593.

Incardination. — RR. Affaire jugée d'après le droit général, 375.

Index. — Livres condamnés, 176, 215, 593, 690, 728.

Indiens. — SP. Encyclique *Lacrimabili statu*, 828.

Indulgences. — R. Concession d'indulgences à l'occasion de fêtes pour les béatifications ou canonisations, 620. — SO. Sur les indulgences attachées à des fêtes de saints quand celles-ci sont transférées, 931. — Indulgence plénière en l'honneur de la Ste Vierge à gagner le premier samedi de chaque mois, 931. — La prière *Obsecro te* après la messe enrichie d'une indulgence semblable à celle de la prière *Sacrosanctæ* après l'office, 1001.

Institut biblique. — SP. Formule des diplômes délivrés par l'Institut, 727.

Irrégularité. — Ct. C'est à la S. C. des Sacrements à accorder aux prêtres la dispense des irrégularités *ex defectu* et à celle du Concile à dispenser des irrégularités *ex delicto*, 39.

Jeanne d'Arc (B.). — R. Sa fête fixée au dimanche dans l'octave de l'Ascension est élevée au grade de 2e classe pour la France et ses colonies, 468.

Jeûne. — Voir *Abstinence*.

Journaux. — SP. Réprobation de certains journaux italiens, 1135.

Jubilé sacerdotal. — SP. Lettres à un archevêque du Brésil, 593 ; à Mgr de Newport, 931 ; au cardinal Kopp, 1080.

Laudes. — R. Comment commencer cet office durant le *Triduum* sacré, 762. — Voir *Office divin*.

Leçons historiques. — Voir *Bréviaire*.

Lombardie. — SP. Lettre à l'épiscopat de cette Province, 828.

Lorette. — Voir *Chanoines*.

Lourdes. — Ct. Le diocèse de Tarbes s'appellera désormais diocèse de Tarbes et de Lourdes, 510.

Mariage. — RR. Causes jugées *sub secreto* en 1911, 129. — Procès introduits pour cause de *crainte*, 216, 336, 728, 762, 1002, 1080, 1136 ; pour défaut de *consentement*, 285, 595, 933 ; pour cause de *clandestinité*, 469, 1080.

Mariage (Empêchements). — S. Désormais, la dispense pour *adultère* sera censée accordée par la dispense de mariage *rati et non consummati*, ou par la permission de contracter un autre mariage accordée à cause de la mort présumée de l'autre conjoint. Revalidation des mariages qui auraient été nuls jusqu'ici pour ce motif, 620. — SO. En dispensant de la disparité de culte, on ne doit jamais passer sous silence les précautions et conditions fixées par le droit ; et cela sous peine de nullité que l'évêque peut déclarer par lui-même, 689.

Mariages mixtes. — SO. Règles à suivre quand les futurs s'obstinent à ne pas prendre les engagements requis, 689.

Matines. — R. Conclusion des Matines dans la récitation privée durant le *Triduum* sacré et à l'office des défunts, 762. — Voir *Office divin*.

Messe de Requiem. — R. Comment célébrer les messes privées pour les défunts en Carême, 467. — Quand sont permises les messes basses, 37.

Messe « pro populo ». — R. A moins d'un indult, la messe de la Fête-Dieu permise le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement ne peut servir pour satisfaire à l'obligation de la messe de paroisse, 466.

Messe de la férie. — R. A la messe de la férie en Carême ou aux Quatre-Temps faut-il ajouter une 3e oraison, 466, 468.

Messe solennelle. — R. Le jour de l'Annonciation et de Noël, le célébrant et les ministres doivent faire la génuflexion deux fois, quand ils récitent les paroles *Et incarnatus est* et quand le chœur les chante, 39.

Missel. — R. Modifications à faire aux éditions du Missel, 176. — L'approbation donnée aux Missels de l'édition Pustet vaut pour toute l'Eglise, 1080.

Missions. — Rg. Règles à suivre pour les jeunes gens qui s'engagent à partir aux Missions durant tout le temps où la loi civile les astreint au service militaire, 374.

Modernisme. — Ct. Les évêques n'ont plus à faire au Saint-Siège une relation triennale sur le *Modernisme* dans leurs diocèses, 215.

Musique sacrée. — SP. Lettre au cardinal Rampolla au sujet de l'Ecole supérieure de musique sacrée, 37.

Octave. — R. Aucune fête double majeure ne peut plus avoir d'octave, 186.

Œuvres catholiques. — SE. Lettre à Mgr l'Evêque de Périgueux, 1136.

Office divin. — R. Questions relatives aux commencements de livres, 468. — A *Laudes* des fêtes simples qui ont des antiennes propres, quelles antiennes et quels psaumes réciter, 215. — A *Prime* à la fête d'un saint simplifié, il n'y a pas de prières dominicales, 216. — Aux *1res Vêpres* du dimanche dans l'octave de l'Epiphanie le dernier psaume est *Laudate*, 216. — En occurrence, le dimanche, une fête secondaire même de N.-S. a la préférence sur une fête primaire de la Sainte Vierge, 285. — *Prières fériales*. L'évêque diocésain doit-il réciter les prières pour l'Ordinaire. Quel nom doivent dire les missionnaires, 466. — On supprime ces prières à Complies le dimanche des Rameaux quand on a fait mémoire d'un saint simplifié, 621.

Office des morts. — R. Quand les vêpres et les matines des morts sont séparées de l'office divin, on doit réciter *Pater*, *Ave* avant vêpres, comme aussi le *Credo* avant matines, 1080.

Office de la Sainte Vierge. — R. Quels sont les psaumes et antiennes à dire à Laudes à l'office du samedi, 215. — Quand une fête de la Sainte Vierge simplifiée perpétuellement par l'Ordinaire tombe le dimanche, la conclusion de l'hymne et le verset du répons bref de Prime sont de la Vierge, 185, 216, et on supprime suffrages, prières dominicales et Symbole de S. Athanase, 216.

Orgue. — R. L'autorisation accordée d'employer l'orgue pour accompagner le plain-chant est toujours en vigueur, 466.

Orientaux. — PF. Défense aux Ordinaires latins de permettre les quêtes à des Orientaux sans l'autorisation de ladite Congrégation. Formalités à suivre pour admettre dans un Institut du rite latin une personne de rite oriental, 829. — Voir *Communion*.

Ouganda. — R. Déclaration du martyre de vingt-deux chrétiens nègres, 881.

Paroisse. — Ct. Les examinateurs synodaux et les curés consulteurs doivent prêter serment dans la première séance de chaque procès, sous peine de nullité, 284. — RR. Démembrement d'une paroisse et création d'une autre, 691.

Paroisses romaines. — SP. Création de paroisses nouvelles, 689.

Philomène (Œuvre de Ste-). — SP. Archiconfrérie établie à Paris, 620.

Pompe à incendie. — R. Formule de bénédiction, 593.

Portugal. — AFE. Condamnation des pensions accordées au clergé portugais, 1001.

Postulat. — Voir *Religieuses cloîtrées*.

Préface. — R. Quand une fête de 2e classe tombe un dimanche, on prend toujours la préface de la Trinité, 216, 466. — Quelle préface prendre à la messe d'une férie ou d'une vigile, 468 ; les dimanches où tombe une fête simplifiée de la Sainte Vierge, 185.

Préfectures apostoliques. — SP. Division de la Préfecture de la Côte-d'Ivoire, 37 ; de l'Uellé

au Congo, 176. — Nouvelles limites à l'Est pour le Zambèse, 728. — PF. Erection d'une Préfecture au Japon, 881.

Première Communion. — SP. La Pieuse Union pour la Ire Communion, 176. — Allocution pontificale, 465.

Presse catholique. — SE. Lettre de félicitations au président de la Société de Saint-Paul pour la diffusion de la Presse catholique, 885.

Prime. — Voir *Office divin*.

Procession de la Fête-Dieu. — R. Translation au 1er dimanche après l'octave du Saint-Sacrement du privilège accordé aux Dominicains pour cette procession, 336. — Voir *Fête-Dieu*.

Propriété. — RR. Contestation au sujet de la propriété d'une maison donnée en Angleterre aux Franciscains français, 830.

Psautier (Nouveau). — SP. Sa nouvelle disposition dans le bréviaire, 33. — R. L'approbation de ses éditions est réservée à la S. C. des Rites, 186.

Quêtes. — Voir *Orientaux*.

Rameau (N.-D. du Beau). — SP. Lettre à Mgr de Bayonne au sujet de son couronnement, 762.

Religieux. — Rg. Les vœux perpétuels émis avant le décret du 1er janvier 1911 ne cessent pas *ipso facto* par l'entrée au service militaire ; également les vœux simples, mais on peut en demander dispense, 374. — La profession solennelle et perpétuelle faite de bonne foi par ceux qui se croyaient à tort exempts du service militaire, est invalide ; de même celle qui est faite avant la fin de l'année qui suit la fin du service militaire actif. Pour celui qui n'a pas fait un an de service militaire actif, la profession doit être retardée du temps correspondant à ce service, 374. — Règles pour admettre à la profession religieuse à l'article de la mort, 884. — Application aux religieux des indults d'abstinence et de jeûne, 932. — Les religieux à vœux solennels vivant pour un temps en dehors de la clôture sont soumis à l'Ordinaire qui les a acceptés, 933. — Voir *Orientaux*.

Religieuses cloîtrées. — Rg. Décret sur le *Postulat* dans ces monastères, 881. — Communion des malades, 932.

Ribera (Emmanuel). — R. Introduction de sa cause, 594.

Rites (S. C. des). — R. Approbation d'un premier appendice (tome VI) aux Décrets publiés en 1900, 690. — Voir *Congrégations romaines*.

Rubriques (Nouvelles). — R. Quelques réponses à certains doutes, 375, 690. — Voir *Bréviaire*.

Sacré-Cœur. — SO. Condamnation d'un livre et d'une image, 884.

Séminaires. — Ct. Circulaire aux évêques d'Italie, 762.

Service militaire. — R. Circulaire aux évêques d'Italie permettant des services funèbres le dimanche pour les soldats victimes de la guerre, 216. — Voir *Religieux*.

Signature Apostolique. — Règles de la procédure à suivre devant ce tribunal, 336.

Sœur Marie-Angèle de la Conception. — R. Cause de béatification, 336.

Suffrages. — R. La mémoire d'un double simplifié les fait omettre, 216, 285. — A la vigile de la Toussaint on les omet, 466.

Syndicats ouvriers. — SP. Encyclique de Pie X aux évêques allemands, 1079.

Tiers Ordre. — Rg. Les Congrégations du Tiers Ordre franciscain ne peuvent passer valide-ment sous la direction d'une autre Obédience sans le consentement des Supérieurs qui les ont érigées. Si elles l'ont fait, elles restent quand même soumises à la juridiction de leur première Obédience, 284. — Le décret de 1903 permettant aux tertiaires franciscains de changer individuellement d'Obédience est applicable aux tertiaires du Carmel, 285. — SP. Lettre au sujet du maintien du Tiers Ordre dans son esprit primitif, 882.

Tornielli (B. Bonaventure). — R. Confirmation de son culte, 39.

Translation de fêtes. — R. Défense de transférer une fête au dimanche, 285.

Triduum. — Voir *Canonisation*.

Union apostolique. — SP. Allocution du Pape, 1135.

Université catholique. — SP. Lettre au cardinal Gibbons, 215.

Vicariats apostoliques. — SP. Iles Salomon méridionales, 689. — En Chine, Tche-li maritime, 762.

Vigiles. — C. La vigile de S. Joseph et de l'Annonciation n'est obligatoire que dans les pays où ces fêtes sont de précepte, 284.

Vocation sacerdotale. — SE. Lettre adressée à Mgr d'Aire à propos du livre du chanoine Lahitton, 693.

CONSULTATIONS

DOGMATIQUES, MORALES, LITURGIQUES, CANONIQUES, ETC., ETC.

Absolutio complicis. — Quid sentiendum de statutis diœcesanis quoad prohibitionem perpetuam absolvendi complicem, 153. — In casu dubiæ complicitatis, potestne absolvere, 283.

Absolution. — Voir *Confession*, § IV.

Absoute. — Cérémonies de l'absoute avec catafalque, avec simple drap mortuaire, et aussi sans catafalque ni drap mortuaire, 352. Il y a encens, 352. L'officiant signe la représentation en disant *Requiem æternam* qui suit l'oraison, 399. Il n'a pas la tête couverte pendant l'absoute, 784.

Abstinence. — Les militaires en sont-ils dispensés, 269. — Une chrétienne qui communie fréquemment peut-elle préparer des repas en gras pour ses fils dont l'un est officier, 270. — A quels jours de fêtes s'étend maintenant la dispense de l'abstinence, 496. — Y a-t-il eu naguère une modification générale à la loi de l'abstinence, 511.

A cunctis. — Quand un saint a déjà été mentionné, si son nom se retrouve encore dans l'oraison *A cunctis*, il suffit de le passer sous silence ; on n'est pas obligé de recourir à l'oraison *Concede nos*, 1039.

Adoration perpétuelle. — La messe ne peut être celle du Saint-Sacrement, ni dans les dimanches de 1re ou de 2e classe, ni dans une fête de 1re classe ou un jour de solennité renvoyée ; mais on dit alors la messe du jour avec mémoire du Saint-Sacrement sous la même conclusion, 400, 1023. — A défaut de grande hostie, on pourrait exposer une petite hostie, 976.

Adrienne de Lautrec (Vicomtesse). — Le cynisme de son livret *La révolte*, 684.

Albitte. — Représentant du peuple dans l'Ain, 968.

Alexandre Ier. — Son exaltation mystique et l'expulsion des Jésuites de Russie, 1132.

Alleluia. — On n'en ajoute jamais aux versets, antiennes ou répons qui sont joints à une fonction liturgique, si d'ailleurs ils n'en sont point partie intégrante, 766, 1024.

Allemagne. — Recul de la natalité, 588. — Violation de la neutralité de la Belgique, 589. — Une nouvelle histoire du Culturkampf par G. Goyau, 76. — La politique antireligieuse de Bismarck poursuivie en France et en Belgique pour affaiblir les deux pays, 1050. — Voir *Jatho*.

Amérique. — Les Américains aux Philippines, 1134.

« **Ami du Clergé** ». — Lettre de Mgr l'Evêque de Langres à M. l'abbé Rozier nommé chanoine honoraire, 1.

Amour spirituel. — Comment expliquer les affections des saints entre eux, 675.

Ange du Seigneur. — Voir *Ecriture Sainte*.

Anges. — Est-ce qu'ils envient nos communions, 924.

Anglicanisme. — Voir *Baker (Miss)*.

Anjou. — Diverses études sur l'Anjou durant la Révolution, 589, 1134.

Anne d'Autriche. — Voir *Mazarin*.

Annexe. — Voir *Binage*.

Annonciation. — Quand elle est empêchée, elle jouit de règles de faveur pour sa translation, 783. — Au *Credo*, célébrant et ministres génuflectent à *Et incarnatus est*, d'abord en le récitant à l'autel, ensuite comme tout le monde lorsqu'on le chante, 39, 894.

Artagnan (D'). — Son histoire véridique, 679. Il est chargé par le roi de conduire en prison Fouquet et Lauzun, 680.

Aspersion. — Pourquoi l'aspersion des autels avant la grand'messe du dimanche, 704. On la fait avec l'étole de la couleur propre à la messe qui suit, sauf peut-être si c'est la messe pour les défunts spoliés par la loi de Séparation, où le violet conviendrait mieux, 208. Que penser de la procession qui a lieu à proximité de l'église après l'aspersion du dimanche, 767. La bénédiction de l'eau se fait à la sacristie ou à l'autel, 1022.

Aumônes de Carême. — Quelle est leur obligation et leur *quantum*, 527.

Aumônier. — Un prêtre n'ayant pas d'autre titre que celui d'aumônier, v. g. d'hôpital, de couvent, de lycée, etc., est tenu aujourd'hui à faire l'office du Titulaire de la chapelle qu'il dessert (malgré ce qui est dit 96, 352, 782, 942) ; mais si cet aumônier était le curé ou un vicaire de la paroisse chargé d'assurer le service religieux de la chapelle, il continuerait à n'en rien faire au Bréviaire, 1039, 1040, 1118.

Autel. — Le crucifix qui est au-dessus du baldaquin suffit pour qu'il soit en règle pour la messe, 159. — L'ornementation des canons d'autel est laissée à la discrétion de chacun, 656. — On peut placer derrière l'autel, au chevet du chœur, la statue du Titulaire, 832. *Quid* du Cœur eucharistique, si dans l'église il y a déjà l'image du Sacré-Cœur, 832. Sans indult on ne peut placer des statues de Bienheureux dans les niches de l'autel, 736. De chaque côté de l'autel on admet indifféremment des anges adorateurs ou des statues de saints, 814. — Les reliquaires disposés comme ornementation sur les gradins n'exigent pas de cierges allumés *in casu*, 736. — Peut-on tolérer une lampe électrique au baldaquin pour éclairer le sanctuaire, 976.

Si le scellement du tombeau des reliques se délite, c'est à l'évêque ou à un prêtre dûment délégué qu'il appartient d'y apporter remède, 734. Il faut reconsacrer l'autel quand après démolition on le rétablit, 816. Serait-il exécré si on le surélevait ou si on en détachait le revêtement de marbre qui le décore, 1088. — On ne peut mélanger des reliques de Bienheureux avec celles des saints martyrs, 752. — Le dessous de l'autel ne peut être utilisé pour y mettre les ornements et vases sacrés, 1024. — Est-il nécessaire que le tombeau de l'autel fixe soit à la surface supérieure de la table, 1071. Peut-on consacrer un autel fixe dont la pierre ne recouvre pas totalement la base, 1120. Le jour où l'on consacre des pierres d'autel, la messe ne paraît pas absolument de rigueur à la suite de la cérémonie, 1120.

Autel privilégié. — Pour gagner l'indulgence, il faut dire la messe en noir chaque fois qu'elle est permise, 349. Si elle n'est pas permise et qu'on ait le choix entre la messe d'un double occurrent et celle d'une Vigile ou d'une férie ayant une messe propre, il faut alors dire la messe de la Vigile ou de la férie, et ajouter *penultimo loco* aux oraisons de cette messe celle qui convient aux défunts pour qui on célèbre, 349, 690, 718, 1022.

Ave Maria. — A quelle époque a-t-on ajouté le *Sancta Maria*, 928.

Avignon. — Le séjour des papes à Avignon, 259.

Baker (Miss). — Une convertie de l'anglicanisme. Son enfance, 577. La négation de la divinité de Jésus-Christ, 578. Angoisses d'une âme qui perd la foi, 579. Comment cette anglicane fait le procès des systèmes philosophiques modernes, 580. Flux et reflux de Dieu au monde, 581. Vers Rome, 582. Peurs de Dieu, 583. Etape suprême et abjuration, 584.

Bal. — Voir *Danses*.

Banquier. — Certaines inquiétudes d'un banquier sont-elles justifiées, 927.

Bans (Publications de). — Un évêque peut-il donner pouvoir à tous les doyens d'accorder des dispenses de bans dans toute l'étendue de leurs doyennés, 14. — Voir *Mariage*.

Baptême. — Quand N.-S. a-t-il institué ce sacrement, 230. — Quel est le sort des enfants morts sans baptême et quel sera-t-il à la fin du monde si les limbes n'existent plus, 27. — Peut-on baptiser un enfant malgré la volonté du père anticlérical, 271. — Comment agir en cas de doute sur le baptême d'un enfant de l'Assistance publique, 686. — Des catholiques peuvent-ils être parrains à des baptêmes protestants et des protestants à des baptêmes catholiques, 712. — Comment inscrire sur les registres des baptêmes la reconnaissance postérieure d'enfants naturels, 713. — Voir *Parrain*.

LITURGIE. — Dans les ondoiements, quelles cérémonies faire et dans quel ordre, 894. — Pour un baptême d'adulte, on doit faire sur chaque épaule l'onction de l'huile sainte, 286. — Un prêtre étant parrain et baptiseur doit déléguer quelqu'un à sa place pour répondre aux questions qu'il pose comme officiant, 560. — Le baptême serait douteux si l'on versait l'eau après que la forme a été prononcée entièrement, 765, 1021. — Il faut *sub levi* avertir parrain et marraine de la parenté spirituelle qu'ils ont contractée avec leur filleul et ses parents, 287. — Pourquoi réciter l'évangile *In principio* sur les nouveaux baptisés, 655. — Il n'y a pas de formule officielle pour consacrer les enfants à la Sainte Vierge après leur baptême, 655. — Peut-on omettre l'imposition du sel en baptisant des enfants tétaniques, 330.

Baptême des hérétiques. — Est-on obligé de suppléer les cérémonies omises quand on reçoit l'abjuration des adultes, 54.

Baptême des Musulmans. — Comment les disposer au baptême quand ils sont moribonds, 321.

Bénédictions diverses. — Formule pour bénédiction de pompe à incendie, 593 ; pour bénédiction d'une barque de pêche, 594. Il n'y en a pas d'officielle pour une mine de charbon qu'on va exploiter, 96. — Un prêtre peut bénir des objets de piété en dehors de sa paroisse, 943. — Dans quels cas peut-on faire usage des formules *Benedictio herbarum, Benedictio ignis, Benedictio voluerum, Benedictio simplex novæ campanæ*, 767.

Bénédiction d'un cimetière. — Il faut pour sa validité qu'il y ait une croix bénite en même temps, 608.

Bénédiction de l'eau baptismale. — On ne peut se servir de spatule ou de chalumeau pour l'infusion des saintes huiles dans l'eau baptismale, 64. — On ne doit après la bénédiction, ni la filtrer, ni la conserver en bouteille, 672. — Cette eau emportée avant l'infusion des saintes huiles peut servir aux bénédictions ordinaires, 703.

Bénédiction « in articulo mortis ». — Peut-on la donner à une personne sans connaissance, 326.

Bénédiction d'une maison neuve. — Un religieux peut-il y procéder sans la permission du curé, 239.

Bénédiction nuptiale. — Voir *Mariage*.

Bénédiction papale. — Les Réguliers doivent en la donnant se conformer exactement aux règles rappelées dans le Rituel, 976.

Bénédiction des Rameaux. — Les palmes tenues à la main sont aussi bien bénites que celles déposées sur la crédence au chœur, 704.

Bénédiction du Saint-Sacrement. — On peut la donner plusieurs fois le même jour dans la même église, 95. Elle ne suit pas nécessairement les vêpres, on peut la donner à la suite d'un catéchisme, 960. Si elle doit suivre les vêpres, on peut allumer pour vêpres le luminaire requis pour la bénédiction elle-même, 781.

Aux saluts du Saint-Sacrement, les canons ne doivent pas être sur l'autel, 400. Le corporal peut être remplacé par un linge bénit, orné de broderies, 112. On n'y allume pas le cierge pascal, 814. Deux cierges ne suffiraient pas, même pour une bénédiction avec le ciboire, 1024. Au-delà de ce qui est requis comme luminaire, toute latitude est donnée, et l'on peut y ajouter, à condition que ce soit de la cire, 894.

Les prières qui ne font point partie de la fonction liturgique, même le *Te Deum* et l'oraison *Deus cujus misericordiæ* prescrits dans les Triduums de béatification et de canonisation, se disent toujours avant *Tantum ergo*, 621. Seule, la prière *Dieu soit béni* peut se dire tout avant ou tout après la bénédiction, 159.

L'officiant reçoit à genoux le voile huméral, 112. Il le quitte aussitôt la bénédiction donnée, 783. Sonner la clochette durant la bénédiction n'est pas défendu, 703.

Benoît XI. — Son pontificat, 70.

Benoist de Maillet. — Ecrivain évolutionniste, 723.

Bergson. — Professeur israélite au Collège de France, philosophe à la mode, 586.

Bible. — Voir *Ecriture Sainte*.

Bibliothèque. — Comment s'y prendre pour monter une bibliothèque, 865. Achat des livres, 867. Leur disposition, 869. Le catalogue, 870. Les prêts et la lecture, 871. Les ennemis des livres ; réparations, 872.

Biens ecclésiastiques. — A propos d'un jardin dont les revenus ont été légués à une église, 749.

Billaud-Varenne. — Son séjour à Cayenne, 587.

Billet de confession. — Que faire avec ceux qui demandent ce billet sans vouloir se confesser, 953. — Peut-on l'exiger de certaines personnes qui se présentent à la Table sainte, 1090.

Binage. — Un prêtre serait-il autorisé à biner pour que le curé puisse diriger les chants, 128. — Peut-on acquitter par des messes de binage les cinq messes imposées pour frais de chancellerie aux prêtres qui changent de paroisse, 569. — Un prêtre qui dit toutes ses messes de binage pour les œuvres diocésaines soulage-t-il par là ses défunts autant qu'un autre qui applique toutes les siennes pour sa famille, 569.

Bismarck. — Voir *Allemagne*.

Blasphème. — L'expression *Mille dieux* est-elle blasphématoire, 108.

Boniface VIII. — Ce que fut l'appel au Concile dans la pensée des Colonna, 66. — Rôle du roi de France, 68 ; des évêques, 70. — La fin de Boniface VIII, 70. — Son procès posthume sous Clément V, 257.

Bonnet (Charles). — Ses idées sur le transformisme, 724.

Bordes (Charles). — C'est lui qui créa les Chanteurs de Saint-Gervais, 973.

Bouddhisme. — A-t-il donné naissance au christianisme. Les religieuses bouddhistes et nos religieuses catholiques, 993.

Boutroux (Emile). — Professeur de philosophie rationaliste, 585.

Bréviaire. — Dans la réforme du Bréviaire, Pie X a voulu remettre en honneur l'office du dimanche et des féries, procurer la récitation hebdomadaire du Psautier, et alléger aussi l'*onus diei* par une meilleure distribution des Psaumes, 33, 193. Répartition du Psautier entre les sept jours de la semaine, 195. Economie générale de chaque heure de l'office divin, 197.

Nouvelles rubriques nécessitées par suite de cette réforme ainsi que quelques prescriptions temporaires, 33. Modifications apportées au Calendrier, aux Tables d'occurrence et de concurrence, et au Propre du Temps et des Saints, 176.

Exposition détaillée de ces nouvelles rubriques. — 1° Manière de dire l'office selon le nouveau Psautier et tableau synoptique où se trouve tout ordonné l'office de chaque jour, 209, 392. — 2° Signes pour reconnaître la préséance des fêtes en occurrence, en concurrence, ou en fait de translations, 211. — 3° Privilèges des dimanches majeurs et mineurs en occurrence, puis jours où se transfèrent les fêtes de 1re et de 2e cl. accidentellement empêchées, et règles de reposition pour les offices de 9 leçons toujours empêchés, 212. — 4° Privilèges des dimanches majeurs et mineurs en concurrence, 213. — 5° Mémoires admises dans les 1res et 2es cl., puis quel rang elles occupent en général à l'office, 214. — 6° Règles nouvelles touchant la doxologie des hymnes, le Symbole athanasien, le verset de Prime et le suffrage, 214. — 7° Il n'y a plus d'offices votifs, 241, 467. — 8° Droit nouveau relatif à la Dédicace, au Titulaire et au Patron, 241.

Quelle heure (légale ou vraie) peut-on suivre pour la récitation du Bréviaire, 239. — On peut commencer aujourd'hui, en tout temps, le Bréviaire à 2 h., 159, 942.

L'approbation des éditions du nouveau Psautier est réservée à la S. R. C., 186.

Voir *Office divin*.

Bulgarie. — Spécimens de poésie bulgare, 1134.

Cachet (Lettres de). — Voir *Lettres*.

Caisse de secours mutuels. — Voir *Evêque*.

Calédonie (Nouvelle-). — Situation économique, 972.

Calendrier. — Cette année, on pouvait suivre l'Ordo dressé pour 1912 ou s'en écarter en prenant le nouveau Psautier, 383, 608, 703, 831, 896, 1117 ; de là, dans la pratique, des divergences fort explicables, 560. Mais pour la messe de paroisse on devait suivre l'Ordo, 671, 1117.

Calendrier-spécimen pour 1913 : 393, 443, 491, 520, 559, 672.

Instruction du Saint-Siège pour la réforme des calendriers diocésains, 830. — Les religieux qui ajoutent seulement leur Propre à l'Ordo du diocèse n'ont pas pour cela un Ordo propre, 671. Leur cas ressemble à celui des curés qui insèrent leurs fêtes locales dans l'Ordo diocésain, 351.

On ne peut s'en écarter, quand on est pourvu d'un titre canonique, comme chanoine, curé, vicaire, 782. Les autres prêtres sont libres en voyage de suivre l'Ordo du lieu où ils villégiaturent, 185.

Canada. — Une héroïne canadienne : Marie-Madeleine de Verchères, 1052. — Voir *Danses*.

Canon d'autel. — Voir *Messe in genere*.

Canon de la messe. — Voir *Messe in genere*.

Cantiques. — Voir *Chant*.

Carême. — Le bouillon gras peut-il être employé comme assaisonnement quand la graisse est permise, 237. — Les dimanches, peut-on mélanger la viande et le poisson au même repas, 341. — Si l'on prenait au *frustulum* 80 grammes, y aurait-il encore jeûne. Si le beurre est permis à la collation, peut-on en prendre au *frustulum*, 464. — Le mélange des coquillages et de la viande est-il permis, 750. — Voir *Aumônes de Carême*.

Carmélites. — Traduction française de l'Instruction du Maître des novices, 685.

Cas réservés. — Voir *Censures*.

Casuel. — Un curé peut-il faire chanter les *Libera* par le vicaire et s'en réserver les honoraires, 128. — A qui revient le produit des cierges brûlés à l'église devant les statues, 1056.

Catéchuménat. — Sa durée au point de vue théologique, 113. Côté historique, 118.

Caussin (Le P.). — Confesseur du roi et Richelieu, 401. Caussin et Mlle de La Fayette, 402. Ses démêlés avec Richelieu, 404. Sa disgrâce et son exil, 405. Son appel au Pape, 406. Dernières années et dernières batailles, 406.

Célibat. — Le célibat des prêtres ; discipline ; motifs ; réponse aux objections, 1128.

Censures. — Que penser d'une absolution accordée sans pouvoir pour un cas réservé, 256. — Voir *Clercs, Mariage*.

Champignons *(Etude pratique)*. — Cas d'empoisonnements, 785. — Douze préjugés à écarter, 787. — Trois groupes de champignons vénéneux, 789. — Traitement des malades, 790. — Connaissance pratique des champignons ; la récolte, livres à consulter, 791. — Conseils pratiques, 793.

Chanoines. — Ce sont les statuts capitulaires ou la coutume qui fixent l'époque où ils prennent le costume d'été ou d'hiver, 1072.

Chanoines honoraires. — Les évêques peuvent-ils en nommer sans prévenir leurs Chapitres, 848.

Chant. — L'Eglise condamne dans la musique sacrée la répétition exagérée des mêmes paroles du texte liturgique, 48. — Les femmes peuvent alterner le chant du *Gloria* et du *Credo* avec les hommes, 383 ; mais les chœurs mixtes, surtout dans les tribunes, sont interdits, 1023. — Les chantres laïques ne sont pas tenus d'avoir une soutane au chœur, 960. — Comment se chantent les monosyllabes et les mots hébreux servant de finale dans les versets, les répons et les leçons, 830. — On peut prendre le ton festival à la fête d'une Supérieure de couvent, 1070. — Les solos ne sont pas absolument interdits, 1087.

Chapelles de communautés. — On peut les bénir *ex gratia*, quoiqu'il y ait chambre ou dortoir au-dessus, 208, 286. La bénédiction est valide, quoique en fait la délégation de l'évêque ait été nulle, 832. — Ayant été solennellement bénite, son vocable a droit d'être célébré sous le rit de 1re cl. avec octave, 352, 608, et à son incidence on y dit la messe comme s'il s'agissait d'une paroisse, 832. — L'Ordo de ces chapelles est celui du diocèse, 160. — Si l'on y chante la messe d'enterrement, le corps présent, on peut y dire aussi les messes basses de *Requiem* pour le défunt permises par Léon XIII, 814.

Chapelles privées. — La pièce servant de chapelle privée doit être exempte de servitude domestique ou profane, 286. — Dans les oratoires privés des Filles de la Charité, on peut dire la messe propre des fêtes qui leur sont concédées ; mais pas dans la chapelle principale de l'hospice, 1040. — Voir *Enterrement*.

Charité. — Que faire quand on est mêlé à des conversations où la charité est blessée gravement, 108. — L'accomplissement du devoir d'état au péril de la vie renferme-t-il l'acte de charité parfaite, 543. — Jusqu'à quel point devons-nous aimer le prochain, 666. — En quoi consiste la charité parfaite et quel amour de Dieu exige-t-elle, 951.

Charles VI. — Diagnostic moderne de sa folie, 71.

Chasteté. — Utrum castratio licita sit iis qui voto perpetuo castitatis adstricti sunt, 153. — Voir *Célibat*.

Chasuble. — Voir *Messe in genere*, § IV.

Chesnelong. — Dans la période 1877-1882, quel fut son rôle au Sénat et dans le pays au sujet de la lutte contre les projets antireligieux du gouvernement, 897.

Chopin. — Ses derniers jours, 683.

Christianisme. — Est-il une copie du bouddhisme, 993. — Explication des analogies qu'on relève entre les ascètes chrétiens et les ascètes bouddhiques, 994.

Cierges. — Voir *Casuel, Luminaire*.

Cimetière. — Comment doit-il être clos pour qu'il puisse être consacré, 527. — Un prêtre peut-il faire toutes les cérémonies de l'inhumation pour les catholiques enterrés dans un cimetière protestant, 526. — Voir *Bénédiction d'un cimetière*.

Clément V. — Comment a-t-il pu proclamer l'innocence de Nogaret, 257.

Clercs. — *Quid* des personnes qui sans autorisation font comparaître un prêtre en justice, 338, 1034. — Un alcoolique qui par haine a giflé un prêtre est-il excommunié, 1001. — Un prêtre peut-il se présenter devant les tribunaux civils comme avocat ou comme témoin, 1034.

Clergé constitutionnel. — Son recrutement, 969. — Les abdications sacerdotales au temps de la Terreur, 967. — Spécimen de formule de déprêtrisation, 968. — L'abbé Grégoire et le mariage des prêtres, 264. — Mentalités ecclésiastiques à cette époque, 266.

Colette (Sainte). — Le reclusage au moyen âge, 410.

Colonna. — Leurs relations avec les papes, 66.

Commerçants. — Un curé doit-il s'abstenir d'acheter chez un mauvais paroissien, 280. — Comment concilier les intérêts du petit commerce et ceux de la coopération, 302.

Communion. — I. DISTRIBUTION. — Le prêtre qui distribue la communion en état de péché mortel commet-il une faute grave, 79. — Un Supérieur ayant juridiction au for externe peut-il priver de la communion tout un village, pendant quelques jours, pour de légères fautes disciplinaires, 355. — Quand faut-il éviter de communier les indignes, *ratione scandali*, 389. — *Quid* des

mariés civilement, 848 ; d'une femme qui se présente les bras nus jusqu'au coude, 53.

II. Efficacité. — Une seule communion vaut-elle mieux que l'audition de cent messes ou cent sermons, 359. — De nombreuses confessions peuvent-elles remplacer une communion, 52. — Une communion faite avec les dispositions strictement nécessaires augmente-t-elle l'*habitus* de la charité, 390. — Peut-on dire que les anges nous envient la communion, 924. — Après la destruction des saintes Espèces, N.-S. reste-t-il présent dans le communiant, 566.

III. Dispositions. — Comment concilier le précepte de la confession obligatoire avant la communion pour toute âme en état de péché mortel avec un texte de S. Augustin. Nature de ce précepte publié par le Concile de Trente, 1101. — Peut-on communier tous les jours en restant deux ou trois semaines sans se confesser, 52. — Quelle gravité comporte l'irrévérence de celui qui, en état de grâce, communie pour un motif purement humain, 1056.

IV. Liturgie. — 1° *Communion à l'église.* Régulièrement, on ne donne pas la communion avant, pendant ou après la messe dite à l'autel de l'exposition, 208, 719. On peut toujours communier à une messe de *Requiem*, 288 ; également avant ou après une messe de *Requiem*, mais on ne bénit pas les communiants, 159, 1088. Il est défendu de faire attendre une personne après la messe pour lui faire consommer l'hostie qui doit servir à donner la bénédiction ; le prêtre ne pourrait la consommer lui-même après la bénédiction, 207. Il ne convient pas d'admettre filles et garçons au chœur pour communier, 751. Si on devait le jour des Rameaux aider le célébrant à distribuer la communion, l'étole serait violette ou blanche, 383 ; de même le 2 novembre, 468. En cas de nécessité, le célébrant peut licitement détacher une parcelle de la grande hostie de la messe pour communier une personne qui autrement serait privée de la communion, 655. Si on donne la communion en dehors de la messe, on allume les deux cierges de l'autel, 287, et, après la communion, le prêtre récite les prières prescrites par le Rituel en purifiant et en essuyant ses doigts, 160, 765. En quittant la sainte Table on fait la génuflexion, 64.

2° *Communion des infirmes.* Si on la porte avant la messe, le prêtre est en surplis et étole, et non en aube, 1040. Elever un petit thabor sur une table de la chambre pour y déposer le ciboire est chose louable, 1072. Pourrait-on porter la communion *intra Missam* dans les chambres voisines de la chapelle, 815. Et *extra Missam* faudrait-il répéter les prières du Rituel à chaque chambre des malades, 816. Cas particulier de religieuses convalescentes à l'infirmerie, 816.

Communion des enfants. — Un supérieur de maison d'éducation a-t-il raison d'exhorter les élèves à ne pas communier les deux premiers jours de la retraite de rentrée, 148. Dans quelle mesure convient-il d'accorder la communion, dans un pensionnat, à des enfants de 7 à 10 ans, 561. — Est-ce de droit divin que les enfants sont obligés de communier dès l'âge de raison, 337. — Peut-on faire communier souvent en hiver des enfants qui ne pourront plus guère communier en été ; pourra-t-on les admettre à communier même s'ils ne peuvent assister à la messe, 1095. — Voir *Première Communion.*

Communion pascale. — Peut-on y admettre des enfants qui ont déjà communié, mais qui sont redevenus très ignorants, 341 ; un enfant assisté qui n'a pas encore fait sa première communion, 686. — Un curé peut-il prolonger le Temps pascal pour ses paroissiens, 800. — Peut-on refuser d'absoudre celui qui ne veut pas faire sa communion pascale dans sa paroisse. Suffit-il de la faire à la cathédrale, 456. — Peut-on refuser la sépulture chrétienne à celui qui ne remplit pas son devoir pascal, 749. — *Quid* avec celui qui fait ses Pâques et qui continue une politique hostile au catholicisme, 338. — Peut-on donner la communion pascale à ceux qui n'assistent jamais à la messe, 414, 512.

Communion privée. — Voir *Première Communion.*

Communion solennelle. — Voir *Première Communion.*

Complies. — Quand les Vêpres sont au moins *a Capitulo* d'une fête plus digne, les complies sont du dimanche et on n'y dit pas les prières, 383, 621, 992. Si les Vêpres sont de la férie, les complies sont de la férie, 702. Au Triduum sacré, les complies commencent à *Confiteor* comme autrefois et l'on dit les Ps. du dimanche comme au nouveau Psautier, 606. La veille de Quasimodo, les complies sont du samedi, 672. A *Nunc dimittis*, chacun se signe, 735. On n'y dit pas les prières, quand aux Vêpres du dimanche il y a un double commémoré, 621.

Comte (Auguste). — Ses crises de folie intermittente, 849. Son état mental en dehors de ces crises, 850.

Concile. — Appels au Concile au moyen âge, 65. — Appel au Concile sous Boniface VIII, 68.

Concordat français au XVI^e siècle. — Ses origines, 262.

Concubinage. — Un curé peut-il faire l'aumône à ceux qui vivent en concubinage, 110.

Concurrence. — Exceptionnellement, la fête secondaire du S. Rédempteur célébrée le dimanche, si elle concourt avec la fête primaire de sainte Madeleine, a les Vêpres entières ; mais Notre-Dame de la Merci, concourant avec S. Pacifique, primaire et de même rit, lui cède les Vêpres entières *juxta rubricas*, 285, 352. La fête plus digne, toutes choses égales d'ailleurs, a les Vêpres entières, 46, 1118 ; à égalité parfaite, les Vêpres se partagent, 606.

Condorcet. — Sa correspondance avec Madame Suard, 775.

Confession. — I. Fonctions du confesseur. — Est-il obligé de donner des avis à chaque pénitent, 127. — Un professeur appelé à confesser peut-il demander au curé sur quels points il convient d'insister, 127. — Que penser d'un missionnaire qui prend de force les gens pour les amener à se confesser, 342. — *Quid* de l'usage de présenter un billet pour être admis à se confesser, 366. — Conduite extérieure du confesseur envers ses serviteurs qui sont ses pénitents, 364. — Est-il obligé de donner un billet de confession chaque fois qu'on le demande, 391.

II. Juridiction. — Un curé peut-il subdéléguer ses pouvoirs de confesseur à un prêtre approuvé, 799.

III. Accusation des péchés. — Peut-on être dispensé d'une confession générale nécessaire quand la longueur de la confession serait remarquée ou que de nombreux pénitents attendent, 461. — Est-on obligé de demander aux pénitents s'ils croient commettre un péché grave en manquant soit à la messe, soit à l'abstinence, 108. — Peut-on croire à la sincérité d'un pénitent qui subitement cesse d'accuser des fautes graves dont ses confessions étaient remplies antérieurement, 271. — Quand est-on obligé de confesser les péchés remis par la contrition parfaite, 280. — Comment agir avec une dévote qui critique tout ce qui se fait dans la paroisse, 310. — Que faire avec un pénitent accusé d'inconduite par la rumeur publique et qui n'en parle pas, 512. — Peut-on ne pas accuser une partie de ses fautes avec l'intention de les con-

fesser ailleurs le plus tôt possible, 848. — Doit-on demander plus de précisions à celui qui accuse des mauvaises pensées, 415, 1025. — *Quid* de celui qui ferait condamner quelqu'un injustement, 150. — Peut-on se contenter d'accusations vagues, surtout en matière de pureté, 276. — Un pénitent, vu son état, pèche par un seul acte contre plusieurs vertus : *quid* si son confesseur et lui ne font pas attention à cette circonstance, 984. — Comment agir avec un pénitent qui s'accuse souvent de doutes contre la foi et qui vit dans un milieu sceptique, 571.

IV. Absolution. — Comment trouver une matière suffisante chez de bons vieux chrétiens baptisés à 60 ans, 365. — Peut-on refuser d'absoudre celui qui ne veut pas communier à Pâques dans sa paroisse, 456 ; — ou qui n'a pas fait une réparation à laquelle il est tenu, 880 ; — ou qui, malgré un avis donné en chaire, ne veut pas faire une confession préparatoire à celle de Pâques, 280. — Les péchés effacés seront-ils connus au jugement dernier, 120. — Dieu peut-il permettre que le démon révèle, par la bouche d'un possédé, les péchés extérieurs pardonnés, 120. — Peut-on obliger un pénitent à suivre l'opinion la plus probable, 15. — Peut-on absoudre celui qui n'accuse pas des relations coupables que sa complice a confessées, 733.

V. Secret sacramentel. — A quoi est-on obligé pour ne pas entendre la confession d'un autre, 368. — Un cas au XVIIe siècle, 770. — Etat actuel des recherches de la critique, 1134.

Confession « de Sexto ». — Un curé doit-il s'abstenir de prêcher contre l'onanisme, sous prétexte que ses gens sont dans la bonne foi, 280. — An confessarius onanistam monere teneatur, 153. — Quand y a-t-il soupçon fondé d'onanisme, 622. — Quid de tactibus ante copulam, 666, 985. — Comment agir avec de pieux chrétiens tourmentés par de mauvaises pensées, 746. — An peccata puerorum ante quatuordecim annos speciem incestus contrahunt, 153. — Utrum uxores operationem chirurgicam subire teneantur ad perficiendum actum conjugalem, 153. — An sint venialia peccata actus imperfecti per longum tempus sive ad mutuum amorem fovendum, sive ad depellendam melancholiam, 281. — An copulatio licita sit tempore prægnationis, 283. — An liceat feminæ vi oppressæ semen receptum expellere, 333. — An liciti sint inter conjuges tactus, oscula, 334. — Utrum in casu Jacobus teneatur ancillam dimittere, 436. — Est-il vrai que l'impureté seule conduit en enfer beaucoup plus d'âmes que tous les autres vices ensemble, 567. — Les mauvaises pensées sont-elles des péchés. Analyse de ce problème et règles pratiques pour les confesseurs, 1025.

Confession fréquente. — Est-ce qu'elle rend plus difficile le pardon des péchés véniels et pourquoi le pape en a-t-il dispensé pour le gain des indulgences, 662.

Confession générale. — Quand elle est nécessaire, y a-t-il des raisons qui peuvent en dispenser, v. g. le grand nombre de pénitents qui attendent, 461.

Confirmation. — Dans les Eglises orientales est-il permis d'admettre comme parrain un non confirmé, 1074. Le catéchisme du Concile de Trente suppose-t-il la communion déjà faite avant la confirmation, 1100. — A la première imposition des mains, l'évêque doit les tenir horizontalement levées et étendues sur les confirmands, mais l'omission de ce rit ne rendrait pas nul le sacrement, 607.

Confrérie. — A quelle archiconfrérie affilier une confrérie du Saint-Sacrement, 255.

Conopée. — Il oblige *sub veniali*, 111. Il peut être de toute matière convenable, 752. Aux messes de morts, sa couleur est à volonté le violet ou le blanc, 752. Aux messes de la férie qu'on peut dire à la place de la fête double occurrente, ne changez rien à votre conopée, 896.

Continence. — Voir *Célibat*.

Contrition. — Comment doit-elle être souveraine, 250. — Voir *Confession*, § III.

Conversions. — Voir *Baker (Miss), Judas de Cologne, La Harpe, Lourdes, Ruville, Soloviev*.

Coppée. — Sa comédie *Le Prisonnier*, 589.

Costume ecclésiastique. — Comment doit être la ceinture et le cordon du chapeau, 954.

Coutume. — Est-il vrai qu'elle n'exige pas la bonne foi requise pour la prescription, 315.

Création. — Dieu n'ayant pas besoin de créer l'homme, pourquoi l'a-t-il créé, puisque l'humanité est malheureuse, 205. — Légende océanienne de la création de l'homme et de sa chute, 855.

Credo. — On le dit à la messe d'une fête de 2e cl. qui n'y a pas droit, si par suite d'empêchement elle est transférée dans une fête de docteur qui y a droit, 691. Le diacre ne peut l'entonner pendant que le célébrant descend de chaire où il vient de prêcher, 1070. On ne dit jamais le *Credo* aux messes votives privées, 701.

Criminalité juvénile. — Responsabilité familiale ; en Italie, 1134.

Critiques. — Mgr Fuzet et les critiques, 772.

Croisade (Bulle de la). — Est-elle un vrai privilège et les Espagnols habitant la France peuvent-ils en user, 373. — Dans quelles conditions peut-on jouir en Espagne des privilèges de cette Bulle, 987.

« **Culotte rouge (La).** » — Journal pornographique, 1134.

Culturkampf. — Voir *Allemagne*.

Curé. — La publication des mesures prises contre un curé doit-elle nécessairement se faire dans la *Semaine religieuse*, 239. — Un curé peut-il être représentant d'une maison de vins, 272. — Voir *Commerçants*.

Cyon (Elie de). — Notes biographiques, 1054.

Damnés. — Peuvent-ils éprouver quelque satisfaction, 385.

Daney (Abbé). — Son extincteur pour incendie, 253.

Danses. — A propos de jeunes gens danseurs, 321. — Un brasseur peut-il permettre l'ouverture d'une salle de danse dans un de ses estaminets, 366. — Avons-nous été trop large dans notre appréciation sur les danses organisées au Canada par certains curés irlandais, 590.

Darwin. — Sa théorie du transformisme, 721. — Erasme Darwin, 737. — Charles Darwin. Ses voyages et ses premiers travaux, 738. *L'origine des espèces*, 740. Succès de cet ouvrage, 743. — La monnaie de Darwin, 744. — Décadence du transformisme, 753.

Dédicace. — C'est une fête primaire, même dans les églises non consacrées, 16 ; et l'on ne peut y dire ce jour-là une messe d'enterrement, 349. — Sens des paroles de l'oraison : *Sacris semper mysteriis repræsentas incolumes*, 704. — La dédicace peut se faire, quand même il y aurait encore le clocher et la sacristie à construire, 606.

Démons. — En quel sens peuvent-ils se réjouir, 385. — Voir *Confession*, § IV ; *Sorciers*.

Dépouillement mystique. — Sa nature d'après S. François de Sales, 677.

Devoir d'état. — Voir *Charité*.

Diderot. — Précurseur de la théorie transformiste, 723.

Dieu. — Précisions apportées par le serment anti-moderniste à la définition Vaticane sur la connaissance de Dieu, 307. — Voir *Création*.

Dimanche. — I. Assistance a la messe. — Un curé doit-il dire cette messe plutôt que d'aller à 3 kil. administrer un malade qui a reçu le via-

tique, 240. — De jeunes bergers peuvent-ils communier le dimanche et ne pas assister à la messe, 1096.

II. Travail défendu. — Un Belge qui se trouve en Allemagne le 15 août non chômé est-il obligé de chômer, 320. — Peut-on repousser du cuivre ou de l'étain, 320 ; voyager en chemin de fer, 528 ; organiser des trains de plaisir ou de pèlerinage, 121.

III. Liturgie. — Le dimanche l'emporte sur tout double même majeur, à moins que ce ne soit une fête de N.-S., 212, 242, 383. Un dimanche anticipé commence seulement à Matines et ne change rien aux vêpres de la veille, 560. — Le Dimanche dans l'Octave de Noël tombant après le 28 décembre se célèbre le jour qu'il arrive ; mais s'il tombe avant le 29, on le célèbre le 1er jour libre avec tous les droits d'un dimanche occurrent et concurrent ; et s'il n'y a que des doubles de 1re ou de 2e cl., on en fait seulement mémoire au 1er office moins noble occurrent, 691, 783. — Quand le 2e Dim. après l'Epiphanie est empêché par la Septuagésime, il s'anticipe au samedi ou à la férie précédente n'ayant pas de fête semidouble, et à son défaut, au samedi ou à la férie précédente n'ayant pas de double mineur ou même majeur, 336, 703 ; et alors l'office est de la férie avec les Laudes 1o loco, et s'il y a une octave, on en fait mémoire, et il n'y a ni prières ni suffrage, 467, 468. — Le Dimanche de Quasimodo, on dit à Prime les Ps. du dimanche, *Confitemini*, *Beati* et *Retribue* sans Symbole ni prières, 672. — Dans les dimanches où l'on fait mémoire d'un double simplifié ou d'une octave, il n'y a pas de 3e oraison, 215, 216, 242, et la préface est celle de la Trinité, lors même que la fête simplifiée ou l'octave en aurait une propre, 216, 384, 959, et on prend la couleur du dimanche. Cependant si le dimanche, comme celui de la Fête-Dieu, a l'office de l'Octave et non du Psautier, alors la couleur et la préface sont aussi de l'Octave, 243, 375, 1024.

En 1912, le dimanche, on pouvait à volonté dire la messe *privée* ou du dimanche ou de la fête occurrente, 831, 992.

Divorce. — Celui qui a demandé et obtenu le divorce peut-il être admis publiquement aux sacrements et recevoir la sépulture chrétienne. Est-il responsable du remariage civil de son conjoint, 316. — Peut-on absoudre un divorcé remarié civilement, 316. — A quelles conditions peut-on admettre aux sacrements *publice* celui qui a demandé le divorce, 357 ; et quelle doit être à son égard la conduite du confesseur, 977. — Collection des réponses romaines sur le divorce, 978.

Dominicains. — Particularités de la messe célébrée par les Dominicains. Formule d'absolution sacramentelle employée par eux, 537. — Un Dominicain ne vivant plus en communauté et portant le costume des prêtres séculiers doit-il encore employer ce rite, 537.

Dommages-intérêts. — Comment régler une question de dommage causé par vengeance, 878.

Doudan. — Document inédit. Lettres de sa jeunesse, 969.

Doxologie. — Voir *Hymnes*.

Eau bénite. — Voir *Aspersion*, *Scapulaire du Sacré-Cœur*.

Ecole neutre. — Comment appliquer la casuistique de ces écoles. Ne vaudrait-il pas mieux les excommunier toutes en bloc, 277, 661. — Comment lutter contre une mauvaise école, 312. — Peut-on tolérer que des enfants catholiques fréquentent une école dont les maîtres ne sont unis que civilement, 344. — Peut-on admettre aux sacrements une mère qui de bonne foi envoie son enfant à ces écoles, 863. — Quand l'école laïque est irréprochable, y a-t-il obligation aussi grave pour les parents chrétiens d'envoyer leurs enfants à l'école libre fondée dans la paroisse, 1089. — Avec les parents qui ne veulent pas retirer leurs enfants de l'école laïque, comment agir à Pâques ou à la mort, 1089. Doit-on les regarder comme des pécheurs publics et leur refuser la communion. Peut-on exiger d'eux à la Table sainte un billet de confession, 1090. — Voir *Manuels condamnés*.

Ecole normale. — Faut-il étendre à ces écoles les prescriptions épiscopales relatives aux écoles primaires, 798.

Ecriture Sainte. — Est-il vrai que les premiers chapitres de la Genèse contiennent des réminiscences des mythes babyloniens ; que la Bible est contredite par la préhistoire, 97. — S. Joseph a-t-il été marié une première fois avant d'épouser la Sainte Vierge, 289. Ce qu'en dit l'Ecriture au sujet des frères de N.-S., 291. Ce qu'en pense la Tradition, 296. Quelle note théologique donner à cette opinion, 297. — Que faut-il entendre par l'*Ange* de Jéhovah dont l'apparition est si souvent mentionnée dans l'Ancien Testament, 705. — Quel fut le jour de la Cène et de la mort du Sauveur, 728. — Que signifie le *magnus dies ille sabbati* de S. Jean, 733. — Véronique a-t-elle essuyé la face du Sauveur, 733. — Est-il certain qu'à la fin du monde tous les justes qui vivront alors mourront pour être jugés, 996. — Y a-t-il faute à ne pas admettre l'historicité de certains faits de l'Ancien Testament, par exemple la femme de Loth changée en statue de sel, 1032. — Dans l'interprétation de la Bible peut-on dire que si le sens obvie conduit à une erreur quelconque, théologique ou philosophique, c'est un signe que ce n'est pas là le sens voulu par l'Esprit-Saint, 1073. — La taille donnée à Goliath et à d'autres géants est-elle admissible, 1075. — Qui a numéroté les versets de l'A. et du N. T., 1091.

Education. — Comment travailler à former la jeunesse, 510, 590.

Eglise. — On peut consacrer une église en ciment armé, 1120.

Eglise catholique. — La liberté dans l'Eglise, 1046. — L'humilité, marque de la véritable Eglise, 1047.

Eliçagaray (Abbé). — Professeur de philosophie avant la Révolution et inspecteur des écoles sous Napoléon Ier, 776.

Encensement. — Comment se fait l'encensement *duplici ictu in triplici ductu*, 814. — Sauf indult, l'encens n'est pas admis aux messes chantées sans ministres sacrés, 48, 64.

Enfance (Sainte-). — Un curé directeur de l'Œuvre dans sa paroisse peut-il user de ses pouvoirs dans son annexe où elle n'est pas établie, 128.

Enfants. — Voir *Famille*, *Héritage*.

Enfants de Marie. — *Quid* d'une réception d'enfants de Marie, 847.

Enfants non baptisés. — Voir *Baptême*, *Evangile*.

Enfer. — *Quid* avec un pénitent qui refuse de croire que le feu de l'enfer est matériel, 458. — Voir *Démons*.

Enterrement. — Une messe d'enterrement fait-elle partie du service paroissial, 847. — Peut-on faire des funérailles dans un oratoire privé, 1055.

On peut porter à l'église le corps des petits enfants, visage découvert, reposant dans un cercueil capitonné de fleurs, 144. On est libre de chanter à cette occasion les Vêpres du jour, ou d'autres si on le préfère, mais pas d'encens ; c'est au cimetière qu'il faut encens et aspersion d'eau bénite, 813.

A la suite de la levée du corps, le chant des adieux au défunt est à supprimer, 752. On dé-

pose le cadavre au milieu de la nef et non dans le chœur, 702. Pendant le *Subvenite*, le prêtre va s'habiller, s'il y a des chantres, 943. Il ne convient pas que les servants aient des soutanes rouges, 960. Où placer les corporations laïques avec fanion dans le convoi, 782.

Sur le lit mortuaire, le prêtre est revêtu d'ornements violets, ou bien d'ornements noirs si c'est la coutume, 400. Au Triduum sacré, on ne tolère que des funérailles privées, 766.

Enterrement civil. — Un employé de chemin de fer notoirement catholique commandé pour assister aux obsèques civiles d'un collègue peut-il y aller, 32.

Epiphanie. — Son jour octave, sauf indult, exclut toute fête, même de 1re cl., 384. — Aux 1res Vêpres du dimanche *infra Octavam*, Antiennes et Psaumes se disent comme aux 1res Vêpres de l'Epiphanie, à moins que la fête ne tombe elle-même le samedi, 216. Aux 2es Vêpres du dimanche, on prend pour mémoire de l'Oct. l'Antienne marquée au Bréviaire, 143.

Etienne Marcel. — Une révolution avortée au XIVe siècle, 7.

Eucharistie. — Existera-t-elle encore au ciel, 925. — Un miracle eucharistique dans l'Anjou au XVIIe siècle, 589. — Douze miracles de l'ordre physique que l'on peut découvrir dans l'Eucharistie, 833. — Une luthérienne convertie à Lourdes, 1133.

Evangile. — Un prêtre peut-il imposer l'étole et réciter l'Evangile sur un malade, 986 ; — sur un enfant non baptisé, 688.

Evêque. — Peut-il obliger ses prêtres à faire partie d'une société de secours mutuels ecclésiastique, 78, 371 ; ou empêcher un de ses prêtres de s'en aller comme précepteur dans un autre diocèse, 511. — Doit-on génuflecter devant l'évêque quand il assiste au chœur en mozette seulement, 768. — L'évêque ne peut fixer les fêtes concédées par Rome que suivant les règles de l'occurrence, 95.

Evolution. — Voir *Darwin*.

Excommunication. — Voir *Clercs*.

Exposition du St-Sacrement. — On peut exposer le Saint-Sacrement dans une niche un peu séparée de l'autel, 736, et sans que la messe soit chantée, 960. On le peut dans la chapelle des morts, à condition d'éteindre les cierges autour du catafalque, 895. — Il faudrait un indult pour la faire sur mer, 1040.

Le diacre se rendant à l'autel pour l'exposition marche devant l'officiant, 656 ; il porte l'étole en sautoir, à moins qu'il ne soit prêtre, et alors il la porte pendante et seulement pour toucher au Saint-Sacrement, 767. La couleur du conopée est le blanc, et la couleur du jour ne convient que si le salut est joint à la messe ou aux vêpres, 608.

Il n'y a pas de motet prescrit par le droit commun, 48. Le droit commun n'a pas fixé non plus le nombre des cierges requis, 400. On n'encense le Saint-Sacrement qu'après l'avoir placé sur le trône de l'exposition, 96, 976. On est debout pendant les hymnes, cantiques liturgiques, comme le *Te Deum*, *Magnificat*, *Ave maris stella*, sauf les strophes expressément indiquées pour se dire à genoux, 288, 960. Rien n'oblige à éteindre les cierges allumés aux autels latéraux en l'honneur des saints, 399. L'exposition devant durer la journée, il n'y a bénédiction que le soir, 400, et on ne laisse pas le corporal ni la clef du tabernacle sur l'autel, 1120.

Extrême-Onction. — Au bout de combien de temps peut-on renouveler ce sacrement dans la même maladie, 80. — Doit-on plutôt supprimer la messe du dimanche pour aller donner ce sacrement à 3 kil., 240. — Un supérieur ecclésiastique peut-il priver de ce sacrement toute une série de personnes, 356. — Où et comment se fait l'onction unique en cas de nécessité. Quand peut-on l'employer, 496. — Quand on a employé la formule générale, faut-il, si l'on a le temps, suppléer les onctions particulières, 640. — Y a-t-il des cas où l'on doit refuser ce sacrement, même si l'on a absous *secreto*, 879. — Comment entendre que ce sacrement rend la santé du corps quand c'est utile au salut de l'âme, 574. — C'est le prêtre, et non le sacristain, qui doit porter le vase des saintes huiles, 816.

Fabre (J.-H.). — Ses recherches sur l'instinct, 759.

Faillite. — La femme d'un failli peut-elle garder l'argent qu'elle a mis de côté sur son propre travail, 592.

Famille. — Des enfants peuvent-ils quitter leur père qui leur rend la vie trop dure, 640. — Voir *Héritage*.

Femmes auteurs. — Elles ont aujourd'hui moins de retenue que les écrivains masculins, 684.

Femmes philosophes. — Au temps d'Auguste et de Sénèque, 972.

Féries. — Privilèges accordés aux féries par les nouvelles rubriques, 242. — Féries où l'on dit les Laudes 1o loco, 895. — La messe d'une férie prend très bien la Préface propre d'un double simplifié, mais pas le *Credo*, 448, 621.

Fersen (Axel). — Son dévouement pour Marie-Antoinette, 777.

Fêtes chômées. — Pie X, en supprimant le chômage à certaines fêtes, n'a pas dispensé pour cela de dire ces jours-là la messe *pro populo*, 895. — Si une fête chômée tombe un vendredi, vaut-il mieux observer l'abstinence ou profiter de la dispense donnée par Pie X, 1118. — Doit-on avertir les fidèles qu'ils ne sont plus tenus de chômer les fêtes supprimées, 750.

Fête-Dieu. — Son octave privilégiée *ad instar Epiphaniæ* n'admet que les 1res cl. occurrentes, et seulement la fête de S. Pierre et S. Paul au jour octave, 16, 350, 1069. On ne peut (malgré ce qui est dit p. 350) y transférer même une fête de 1re classe empêchée, 382. Les doubles majeurs et les semidoubles qui se rencontrent durant cette octave sont simplifiés, 143, et la messe de mariage est prohibée, 607. Cette octave n'exclut pas la mémoire d'autres octaves, 832.

On peut continuer à faire la procession le jeudi, si les évêques le jugent convenable, 510. Régulièrement elle se fait avant la messe, 751. Les Dominicains gardent le privilège de faire la procession le 1er dimanche qui suit l'Octave de la Fête-Dieu, 336. — Pendant l'Octave, à défaut de servant, on ne devrait pas faire l'exposition à la messe, même dans une chapelle de religieuses, 751. — Au Salut, il n'y a que les motets du Saint-Sacrement qui soient permis, 607. — Ordre de la procession qui a lieu dans un pensionnat, 1020. — Les enfants (garçons ou filles) peuvent jeter des fleurs devant le Saint-Sacrement pendant la procession, mais pas à l'église dans le sanctuaire, 767.

Fêtes diverses. — La fête du S. Nom de Jésus ne se transfère plus au 28 janvier, mais au lendemain de l'incidence, 942.

La fête de la Sainte Famille, comme fête de N.-S., se célèbre le 3e dim. civil qui suit l'Epiphanie, si c'est un dim. mineur, mais n'a que mémoire si c'est un dim. majeur, 375, 942.

Le vieillard S. Siméon de l'Evangile a sa fête marquée au Martyrologe le 8 octobre, 64.

S. Joseph, titulaire d'église, continuera à être célébré comme avant la réforme du Bréviaire, soit le 19 mars, soit le 3e dim. après Pâques, suivant les cas, 400, 608, 1039.

S. Michel, vocable d'église, a pendant toute son octave au 2e Nocturne les leçons de la fête, 95.

Pour la fête de la Nativité de S. Jean, que faire en 1912, 1039.

A la Commémoraison de tous les Souverains Pontifes, les Matines sont du Commun comme précédemment et non de la férie, 621.

La fête du S. Nom de Marie est fixée désormais au 12 septembre, 691 ; et si on la célèbre de 1re classe, son octave est préférée à celle de la Nativité qui n'a plus alors que son jour octave, 691.

La fête des Sept-Douleurs est fixée au 3e dim. civil du mois de septembre, qui ne concorde pas toujours avec le 3e dim. liturgique, 1069.

A la fête de S. Martin, la 1re Ant. du 3e Nocturne n'a rien d'inconciliable avec ce que dit l'Evangile sur le second avènement du Sauveur, 63.

A l'office *de Beata* et de sainte Agnès *secundo*, les Antiennes désormais seront de la férie, 215.

Les fêtes concédées par le Saint-Siège à un jour fixe du mois, quand elles ont été acceptées par l'Ordinaire, ne peuvent être ensuite supprimées sans l'autorisation de Rome, 336, 944.

Les fêtes des Saints, même de la Sainte Vierge, fixées à un dimanche sous un rit inférieur aux 2es classes devront être simplifiées, ou plutôt omises, si la Congrégation ne leur assigne un autre jour du mois ; Rome l'a fait pour la Commémoraison des Souverains Pontifes, pour le S. Nom de Marie et pour les Saintes Reliques, 215, 560. Quand la fête est simplifiée, on omet ce dimanche-là le suffrage, le Symbole athanasien, les prières et la 3e oraison ; mais on dit, s'il y a lieu, la doxologie propre et le verset propre de Prime appartenant à la fête, 216, 285.

Une fête empêchée le dimanche peut avoir sa messe, si l'évêque le juge convenable, pour répondre au vœu et au concours du peuple, sauf les jours exclus par le Titre VI du Missel, 467.

Fin du monde. — Voir *Ecriture Sainte*.

Finlande. — Protestation contre les projets de russification de ce pays, 1049.

Fogazzaro. — Réflexions du *Temps* sur les deux idéals moderniste et catholique, 13.

Foi. — Peut-on affirmer qu'il n'y a aucun incrédule de bonne foi, 232. — Devoir des catholiques par rapport à ceux qui adhèrent à l'erreur, 232.

Fouquet. — Son arrestation et sa prison perpétuelle, 680.

Foyer (Revue du). — Son esprit, 163.

Franck (César). — Grandeur de son génie ; sa vie intime, 972.

François de Paule (Saint). — Origine des Treize Vendredis en son honneur, 847.

François de Sales (Saint). — Préparation divine de son union spirituelle avec sainte Jeanne de Chantal, 673. — Affections et tendresses spirituelles, 675. — Le dépouillement mystique, 677. — Quel est le sentiment de S. François au sujet de la résistance à la grâce, 687.

Freppel (Mgr). — Sa lettre à Mgr Bellot des Minières, 481. — Réponse au discours de Gambetta à Romans, 482. — Lettres sur la liberté de l'enseignement supérieur et en faveur des religieux, 484. — Il est nommé député à Brest, 486. — Projets de lois contre les Congrégations, 487. — A la veille des expulsions, 488. Les expulsions de 1880 dans le diocèse d'Angers, 609. — Les débats à la Chambre sur la loi scolaire, 610 ; sur l'obligation de l'école et sa laïcité, 614. La loi au Sénat, 616. Vote final, 619. — Les collègues de Mgr Freppel, Clemenceau, Joseph Fabre, 817. — Projets d'abrogation du Concordat, 819. — La question des chapelains de Sainte-Geneviève, 822. — Le service militaire des clercs, 824. — Séance tapageuse à propos de la seconde expulsion des Bénédictins de Solesmes, 826. — « A la Chambre, je suis dans une ménagerie », 827.

Frustulum. — Voir *Carême*.

Gallicanisme. — A propos d'une tirade sur la survivance en France du gallicanisme, 877.

Gaudry (Albert). — Il applique la méthode transformiste à la paléontologie, 745.

Géants. — Voir *Ecriture Sainte*.

Genèse. — Voir *Ecriture Sainte*.

Geoffroy Saint-Hilaire. — Sa doctrine sur l'évolution, 727.

Gobel. — Sa vie avant la Révolution, 961. — Député à la Constituante, 962. — Son élection à l'évêché de Paris, 963. — Ses velléités de réconciliation avec Rome, 965. — Son abdication à la barre de la Convention, 966. — Expiation sur l'échafaud, 966.

Goliath. — Voir *Ecriture Sainte*.

Gorini (Bulletin de la Société). — Revue d'histoire locale, 685.

Gothique (Style). — Voir aux *Variétés*.

Gouvernement. — Voir *Pouvoir civil*.

Grâce. — La résistance à la grâce est-elle un péché, 687 ; un acte intrinsèquement mauvais, 220.

Grégoire (Abbé). — Ses idées sur le mariage des prêtres, 264.

Guérisseur. — *Quid* d'un guérisseur bon chrétien, mais qui refuse de faire connaître sa recette, 252. — Que penser de certains guérisseurs qui enlèvent du gosier des os sans toucher le patient et en tournant un tison dans leur main, 636.

Haine de Dieu. — D'où vient la pensée de la haine de Dieu, remèdes à y apporter, 457.

Harnack. — Son livre sur *l'Essence du christianisme* prépare la conversion d'Albert de Ruville, 1042.

Harpe (La). — Sa conversion, 854.

Hébrides (Nouvelles-). — Situation de la femme dans ce pays, 855.

Henri IV. — Son « Paris vaut bien une messe » est-il bien authentique, 173.

Hérétiques. — Droit et devoirs des catholiques envers eux, 232. — Pour l'abjuration d'hérétiques ignorants, peut-on se borner à leur faire prononcer seulement le serment final de la profession de foi lue devant eux, 332. — Un hérétique manifestant son hérésie sans témoin encourt-il l'excommunication, 955. — Voir *Baptême*.

Héritage. — Un père qui lèse la part légitime de ses enfants pèche-t-il contre la justice commutative, 987. — Pèche-t-il en partageant exactement sa fortune personnelle entre ses deux enfants dont l'un est illégitime, 575.

Homicide. — Un cavalier devrait-il sacrifier sa vie plutôt que d'écraser deux innocents, 318.

Honoraires de messes. — Un curé malade peut-il acquitter par des messes de binage les messes de paroisse qu'il n'a pu célébrer, 152. — Peut-on demander plus que le tarif diocésain, 256. La coutume autorise-t-elle à agir ainsi, 346. — Un prêtre peut-il laisser croire qu'il ne reçoit des messes qu'à un tarif supérieur, 304. — Que faire si on lui remet une somme sans déterminer le nombre de messes, 304. — Celui qui verse l'honoraire d'une messe obtient-il quelque fruit tout de suite, en particulier un soulagement immédiat d'un défunt, 389. — Peut-on conserver le surplus d'honoraires quand on a célébré pour des œuvres diocésaines, 527. — On peut en raison de l'heure tardive de la messe demander un honoraire plus élevé, 287.

Hosties. — Méthode pour bien fabriquer les hosties, 103. — Un évêque peut-il obliger ses prêtres à se fournir d'hosties dans telle maison déterminée du diocèse, 280. — Un prêtre peut-il disposer à son gré d'une fabrique d'hosties fondée

par lui et dont il voudrait affecter les revenus après sa mort à des œuvres pies, 311.

Les hosties à consacrer doivent être récentes, 384, 782. — On ne peut procéder à leur consécration dans un ciboire qui n'a pas été purifié auparavant, 1072. — Est-ce encore une obligation de présenter deux hosties sur la patène, quand l'évêque officie pontificalement, 735.

Houssay. — Ses recherches d'archéologie scientifique, 723.

Hugo (Victor). — Il croit à la nécessité de la prière, 586.

Hymnes. — Règles concernant les hymnes historiques et propres, et en particulier que faire d'une hymne propre, dont l'omission ne nuirait aucunement à l'intégrité historique de la fête, 94, 973. — Principes présidant au changement de doxologie, 974, 1038. Un dimanche qui n'a pas de doxologie propre prend celle de la fête simplifiée ce jour-là, si elle en a une propre, 185, 1071, sauf en Avent ou dans un Temps qui a sa doxologie propre, 185. — La férie du Vendredi n'aura pas souvent son hymne récitée à vêpres, 1072.

Imprimatur. — Le *Directoire* d'une Congrégation est-il soumis à l'*Imprimatur*, 1055.

Impureté. — Voir *Confession, Conf. de Sexto.*

Incendie. — Voir *Daney.*

Inceste. — Deux cousins germains ayant obtenu dispense pour se marier, an incestum committant si copulentur ante matrimonium, 152. — Pueri ante quatuordecim annos an incestum committere possunt, 153. — Voir *Confession de Sexto.*

Inclination de tête. — On n'en fait point au mot *Trinitas*, 719. Elle se fait au nom des Saints le jour de leur fête, lors même qu'ils n'auraient que mémoire, 1072. De même, à leur Vigile et dans leur Octave, 95.

Index. — Le *visa* de l'Ordinaire est-il obligatoire pour une permission de l'Index obtenue directement de Rome, 928. — Voir *Livres.*

Indulgences. — Conditions que doit revêtir la traduction d'une prière pour que sa récitation soit indulgenciée, 749. — Une personne pour qui la communion a été commuée peut-elle gagner chaque jour l'indulgence de la prière *O bone Jesu*, 240. — Pour user du pouvoir d'indulgencier faut-il la permission de l'Ordinaire ou du curé, 373. — Pour gagner les indulgences de la prière *En ego* suffit-il de réciter cinq *Pater* et *Ave*, 528. — L'indulgence de *Jésus, Marie, Joseph* est-elle applicable aux âmes du Purgatoire, 280.

Confession. — Combien de jours avant une fête peut se faire cette confession, 240. — Voir *Portioncule.*

Indulgences transférées. — Quand la solennité d'une fête est transférée, les indulgences sont-elles transférées aussi, 1078.

Inscriptions lapidaires. — Comment déchiffrer les inscriptions, 513. — Leur explication, 516. — Critique et utilisation, 518.

Interdit ecclésiastique. — Un supérieur peut-il priver des sacrements toute une catégorie de personnes, 355.

Italie. — Classification des journaux catholiques, 175. — Entre journaux catholiques d'Italie et d'Allemagne, 268. — Certains journaux italiens sont réprouvés par le Saint-Siège, 1135.

Jatho. — Pasteur protestant de Cologne privé de ses fonctions à cause de ses idées radicales, 1047.

Jean-Baptiste (Saint). — Peut-on soutenir avec de sérieuses raisons que S. Joseph l'emporte sur lui, 217.

Jean de Latran (Saint-). — Quelles furent les réparations exécutées dans cette basilique sous Léon XIII et dont il est question à la fin de la 6e leçon de sa Dédicace, 77.

Jeanne d'Arc. — Nouvelle exégèse de sa mission, 73. — Savait-elle écrire, 74. — La scène truquée d'abjuration au cimetière de Saint-Ouen, 75. — M. Reuss et la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, 509.

Jeanne de Chantal (Sainte). — Ses relations d'affection spirituelle avec S. Fr. de Sales, 673.

Jésuites. — Recueillis par Frédéric de Prusse et Catherine II ; pourquoi furent-ils expulsés de Russie, 1132.

Jeudi Saint. — Régulièrement, la sainte Réserve exposée à la vénération des fidèles devrait être au reposoir dans un tabernacle fermé, 765.

Joseph (Saint). — L'emporte-t-il sur S. Jean-Baptiste, 217. — Que penser de l'opinion d'un premier mariage de S. Joseph, 289.

Journaux (Mauvais). — Quelle conduite tenir vis-à-vis des personnes qui lisent des journaux mauvais, mais non encore condamnés, 268. — Que penser d'un confesseur qui ne dit rien aux pénitents lecteurs de mauvais livres ou journaux, 986. — Un enfant d'un patronage catholique forcé par ses parents peut-il colporter de mauvais journaux, 748. — Est-il permis d'enlever les plaques-réclames de ces journaux, 436. — Un journal catholique peut-il annoncer indifféremment toutes les pièces de théâtre, 272.

Judas de Cologne. — Conversion de ce juif du XIIe siècle, mort religieux Prémontré, 1049.

Juifs. — Le meurtre rituel chez les juifs, 769.

Julien l'Apostat. — Sa tentative de restauration du Temple de Jérusalem, 771.

Krüdener (Baronne de). — Ses rapports avec le tsar Alexandre, 1132.

Labarum. — Son apparition et la critique, 1134.

La Fayette (Mademoiselle de). — Ses relations avec le P. Caussin et Louis XIII, 402.

La Harpe. — Sa conversion, 854.

Lamarck. — Sa vie et son caractère, 725. — Son œuvre et ses théories. Critique, 726.

Latran (Saint-Jean de). — Voir *Jean de Latran.*

Lautrec (Vicomtesse de). — Voir *Adrienne de Lautrec.*

Lauzun. — Son arrestation, 680.

Lavisse. — Années d'enfance, 497. — Silhouettes de curés soissonnais, 498. — Sa vie au collège, Première Communion sans ferveur, 500. — Vie scolaire à Paris, 501. — Son testament religieux dans ses cours de philosophie, 503.

Leçons. — Les fêtes de 1re et de 2e cl. ainsi que toutes les fêtes plus dignes ont au 1er Nocturne les leçons propres ou du Commun comme précédemment, 210. De même celles qui ont des répons propres, comme la fête de Jeanne d'Arc, autrefois double-majeur, et celle de la Commémoraison des Souverains Pontifes, 350, 621, 703 ; par exception, la fête du Bon Larron a les leçons de l'Ecriture courante, malgré ses répons propres, 560. Celles également qui ont des leçons spéciales et non du Commun les gardent au 1er Nocturne, 621 ; mais les autres saints, même les docteurs, ont les leçons de l'Ecriture courante, 383. Aux fêtes tombant dans les Quatre-Temps d'Avent, de septembre, ou le lundi et le mercredi des Rogations, au 1er Nocturne on lit les leçons de l'Ecriture empêchées v. g. le jour précédent ou suivant, et c'est à leur défaut seulement qu'on recourt à celles du Commun, 468, 1071.

Un commencement de livre n'a pas la préférence sur des leçons propres, 468. Quand l'a-t-il sur les leçons du Commun assignées en raison de répons propres, 973. On anticipe l'*Incipit* fixé au jour où l'on fait d'un dimanche empêché après l'Epiphanie ou la Pentecôte, 942. Un *Incipit* en dehors de son jour se lit avec son titre et ses trois leçons

(à moins qu'il n'y ait d'autre *Incipit* à placer) et on omet les leçons de la férie courante, 944. Aux fêtes simples toutefois, les deux premières leçons seules sont de l'Ecriture, 350. Quand la Septuagésime tombe le 2e Dim. après l'Epiphanie, les *Incipit* assignés aux autres dimanches ainsi empêchés s'omettent, 560. Jours où ils se transfèrent, 94.

La 9e leçon historique d'un saint simplifié ne se dit jamais le dimanche, mais rien n'est changé à ce qui se faisait, si le cas arrive un autre jour de la semaine, 702. Les leçons de Ste Agnès au 2e Nocturne sont déclarées historiques, 621. Faut-il en dire autant des leçons de l'Oraison de N.-S. au jardin des Oliviers, et que faire en particulier si ce même jour on fait la fête renvoyée du Saint Nom de Jésus, 783.

Lettres de cachet. — Absolutisme de l'ancien régime, 681.

Limbes. — En descendant aux limbes, N.-S. a-t-il ouvert le ciel aux âmes justes, 339. — A la fin du monde, les limbes existeront-elles encore, 27.

Linges sacrés. — Leur symbolisme, 734. En plus des nappes d'autel, on peut tolérer un napperon s'il est bénit, 1071. Il faut un indult aux religieuses pour purifier les linges sacrés, 1039. Règles concernant les nappes d'autel avec napperon par dessous, 16, 1040.

Linsolas. — Célèbre vicaire général de Lyon sous la Révolution, 967.

Litanies. — A propos de certains passages d'une traduction des Litanies de la Sainte Vierge, 240.

Livres. — Noldin est-il trop large en déterminant la quantité d'un livre défendu qu'on peut lire sans péché mortel, 952. — Voir *Journaux*.

Lois civiles. — Obligent-elles, dans une monarchie constitutionnelle, le Souverain lui-même, 1104.

Loisy. — Son nouvel ouvrage : *L'Evangile selon S. Marc*, 971.

Louis XIV. — Sa naissance, 165. — Son éducation dirigée par Mazarin, 166.

Lourdes. — Conversion d'une luthérienne, 1133.

Loth (La femme de). — Voir *Ecriture Sainte*.

Luchaire. — Comment il écrit l'histoire de l'Eglise au XIIe siècle, 11.

Luminaire liturgique. — Règles concernant les cierges liturgiques, 448, 943. Nombre de cierges requis pour la messe, les vêpres et aux bénédictions, 1021. La stéarine est prohibée, 765, 1072. Quatre cierges sont permis aux messes basses ayant quelque solennité, 606, 608. Il en faut au moins quatre aux messes chantées des défunts, 48.

Luthérienne. — Conversion d'une luthérienne à Lourdes, 1133.

Magdelon la Canadienne. — Voir *Canada*.

Mahométans. — Comment ils respectent la femme, 773. — Etat de la presse, 589. — Voir *Baptême*.

Maillet (Benoist de). — Ecrivain évolutionniste, 723.

Maistre (Joseph de). — Son expulsion de Russie en 1817, 1133.

Maître des cérémonies. — Il a droit à la soutane violette et à la ceinture violette à glands aux offices pontificaux, 702.

Malade. — Voir *Evangile, Médecin*.

Maléfices. — Voir *Sorciers*.

Manécanterie. — Ses Chroniques donnent une étude sur l'accent, 589.

Manuels condamnés. — Quelles précautions exiger que prenne un enfant obligé de se servir de ces manuels, 151. — Solution de quelques difficultés à ce sujet, 202. — Peut-on donner l'extrême-onction aux parents tombés sans connaissance et qui envoient librement leurs enfants à des écoles où l'on se sert de ces manuels, 227. — En règle générale, est-il vrai que les enfants ne doivent pas être inquiétés et que toute la responsabilité doit retomber sur les parents, 17. — Quel péril y a-t-il pour la foi et le salut, 19. — Réponses aux doutes, 21. — Réflexions pratiques, 25. — Le recours à l'Ordinaire est-il obligatoire dans tous les cas, 660. — Que doivent faire les vicaires d'un curé qui n'applique pas les sanctions épiscopales relatives à ces manuels, 713. — Que reste-t-il à faire quand on a employé tous les moyens pour obtenir le retrait des manuels condamnés, 1091. — Peut-on absoudre les parents et les enfants quand ceux-ci ne se servent plus des manuels qui restent cependant à l'école, 1091. — Voir *Ecole neutre*.

Marcel (Etienne). — Voir *Etienne Marcel*.

Mariage. — Y a-t-il pour le mariage une vocation qui doit être embrassée comme pour le sacerdoce, 638. — Avant N.-S. le mariage était-il sacrement, 794. — A propos de mariages chez les Arméniens où le décret *Ne temere* n'est pas en vigueur, 329. — Peut-on se marier les samedis des Quatre-Temps, 459. — Celui qui veut se marier a-t-il le droit de penser aux choses du mariage et d'en parler, 464. — Comment entendre les mots du décret *Ne temere :* « les curés reçoivent le consentement des contractants, » 56. — Réponse à trois cas concernant la constatation officielle du consentement mutuel, 56. — Comment établir l'état libre des futurs, 57. — Consentement donné à la mort pour un mariage *in extremis*, 525. — *Quid* d'un mariage où le futur n'a pas encore 14 ans révolus, 622. — Un mariage fait avec une délégation indéterminée est-il valide, 368, 912 ; ou s'il a été célébré sans publication dans l'ancienne garnison du futur, 367. — Un curé peut-il licitement marier quand il apprend que l'époux est tombé sous quelque censure dont il ne s'est pas fait relever, 1103. — Comment instruire un scrupuleux sur les obligations qui incombent aux personnes mariées, 1104.

Empêchements. — L'empêchement de disparité des cultes est-il en vigueur dans tous les rites orientaux, 860. — En dispensant de la disparité des cultes, dispense-t-on *ipso facto* des autres empêchements dont la partie infidèle est exempte et quels sont-ils, 462. — Peut-on accorder légitimement la dispense de disparité des cultes pour le mariage d'un catholique avec une infidèle qui n'a pas l'âge canonique, 54. — A la mort, un simple prêtre peut-il dispenser de l'empêchement de consanguinité et marier validement, 335. — Procédure à suivre en cas de nullité de mariage, 364. — Que doit faire un confesseur à qui son pénitent déclare qu'il n'a demandé dispense de parenté que du 4e degré au lieu du 3e, 860.

Liturgie. — La messe de mariage est défendue pendant toute l'Octave de la Fête-Dieu, 607. On ne peut même se marier en temps prohibé, par suite d'une coutume française, sans dispense de l'évêque, 704, mais la messe est permise aux Vigiles et aux Quatre-Temps, 607. Il est interdit de dire la messe *pro sponsis* avant d'avoir reçu leur consentement mutuel, 96, 1020. En mariant, le prêtre ne se couvre pas de la barrette, 784 ; mais s'il dit la messe, il doit revêtir la chasuble pour marier, 608. C'est celui qui dit la messe qui donne la bénédiction nuptiale, 960.

Conduite à tenir en cas de désordres sérieux pendant la célébration, 47, ou en cas de retard extraordinaire pour se rendre à l'église, 1020. — Si c'est un jour double, il n'y a que 2 oraisons à la messe, ou du moins, s'il y a plusieurs mémoires d'offices occurrents, jamais on n'ajoute une seule oraison commune du Temps, 48, 621, 703.

Mariage civil. — Les catholiques peuvent-ils y assister, 877.

Mariage de Juifs. — Un couple de juifs reçoit le baptême. Qu'y a-t-il à faire avec eux relativement à leur mariage, 797.

Mariage mixte. — Règles concernant la célébration des mariages mixtes, 874. — Pourquoi l'Eglise défend-elle à la partie catholique d'aller au temple puisque la partie protestante vient à l'église, 54. — Comment agir en Arménie pour les mariages mixtes, 329. — Le fait de se présenter devant le ministre hérétique après le mariage religieux est-il intrinsèquement mauvais, 734. — Est-il défendu *sub gravi*, 876. — Les catholiques peuvent-ils assister à ces mariages, 877. — Peut-on faire l'offrande et présenter la paix au conjoint protestant, 511.

Mariage païen. — En l'absence du curé et sans délégation, un simple prêtre peut-il assister au mariage d'un moribond avec sa 3e épouse, les deux premières refusant le baptême, 125. — Quand la cohabitation est pacifique, mais que la partie infidèle interpellée et ayant promis de se convertir diffère trop, peut-on user du privilège Paulin, 238. — *Quid* du mariage d'un catholique avec une fille qu'on découvre ensuite n'avoir pas été baptisée, 370.

Mariage des prêtres. — Sous la Révolution, 264. — Voir *Célibat*.

Marion du Faouët. — Chef d'une bande de voleurs en Bretagne au milieu du XVIIIe siècle, 4.

Martin de Tours (Saint). — Sens des paroles de la première antienne du 3e Nocturne et comment les concilier avec le passage de l'Evangile annonçant le second avènement du Sauveur, 63.

Martyrologe. — Ses origines. Comment a-t-il été composé, 945. — Qu'entend-on par martyrologes historiques, 946. — Divers martyrologes du VIIIe siècle, 947.

Mathématiques. — En quoi consiste une méthode facile pour faire les multiplications sur ses doigts, 572.

Matines. — Quels sont les motifs raisonnables permettant d'anticiper Matines à 1 h. avec indult, 750. — On peut commencer Matines à 2 h. en tout temps, 942.

Maupertuis. — Sa théorie évolutionniste, 724.

Mazarin (Card.). — Educateur de Louis XIV, 166. — Anne d'Autriche et Mazarin ont-ils été mariés, 171.

Médailles-scapulaires. — Voir *Scapulaires*.

Médecin. — Pour abréger les souffrances d'un malade peut-il lui refuser un remède dont la privation amènera la mort, 864.

Médisance. — Est-il permis de médire d'un beau-frère pour sauvegarder la réputation de ses proches, 664.

Mendel (Johann Grégor). — Religieux autrichien qui a formulé trois lois appelées de son nom, 757.

Mensonge. — A propos d'une récente théorie sur le mensonge, 358. — Un élève qui a commis une faute est-il obligé de se déclarer au maître qui l'interroge, 360. — Une jeune fille peut-elle dire un mensonge à sa mère pour aller voir son directeur de conscience, 371.

Messe « in genere ». — Un prêtre habitué a-t-il le droit de dire la messe gratuitement, 639. — Quels sont les fruits de la messe et comment sont-ils appliqués, 235. — Valeur de l'intention secondaire que peut avoir le célébrant, 235. — Quid de sacerdote celebrante in mortali, 332. — *Quid* d'un prêtre qui suit la messe d'un autre avec l'intention de consacrer avec lui, 361. — On peut avec un indult commencer la messe à 1 h. de l'après-midi, 288. — Un religieux du rit latin qui suit l'Ordo d'un diocèse ayant une liturgie spéciale v. g. lyonnaise, en dit pareillement la messe, mais non toutefois sous le rit propre à cette liturgie, 288.

I. *Matière du sacrifice.* — *Quid* de la validité ou de la licéité d'un vin naturel auquel on a ajouté 20 % de jus de raisins frais, 799. — Un prêtre qui avait de l'eau dans le calice au lieu de vin et n'a pas réparé son erreur est-il tenu de dire une seconde messe à l'intention pour laquelle il a reçu un honoraire, 31. — Voir *Hosties*.

II. *Autel.* — L'ornementation des canons d'autel est laissée à la discrétion des artistes, 656. — Il convient au moins de couvrir le pupitre du missel avec un voile de la couleur des ornements, 781. — Voir *Luminaire*.

III. *Ornements.* — Si on dit la messe du dimanche ou d'une férie au lieu de la messe du saint occurrent, on prend la couleur du dimanche ou de la férie, et non celle du saint, 336. — Voir *Ornements*.

IV. *Servants.* — Des servants de messe appartenant à des Tiers Ordres peuvent-ils intercaler le nom de leur Fondateur dans le *Confiteor*, 666. — Un servant peut à la rigueur servir deux messes à la fois, 1072. C'est à lui d'éteindre les cierges à la fin de la messe, 16. Le surplis est de règle pour le servant, clerc ou laïque, à l'exception pourtant des Frères lais de certaines congrégations, 207. On peut dire la messe sans servant, mais pas sans assistants, 1020. Un catéchumène, à défaut d'autre, peut en tenir lieu, et répondre et servir à l'autel, 96. Le servant, à l'offertoire, peut recevoir le voile des mains du prêtre, et le lui représenter à la communion, 208.

V. *Rubriques concernant diverses parties de la messe.* — Chaque fois que la rubrique prescrit de baiser l'autel, le prêtre baise la table d'autel, mais pas nécessairement la pierre sacrée, 1070. A certains moments, la sonnerie de la clochette est préceptive, 399, 959. On dispose le purificatoire sur le calice, de manière que la croix soit à la partie supérieure et soit visible aussitôt qu'on enlève la pale, 47.

La bénédiction de la burette d'eau peut et doit se répéter si on la représente à une 2e messe, 95. — Les mots *in illo tempore* qui se disent avant l'Evangile sont là comme pour situer le fait rapporté dans le milieu et le temps où il s'est passé, 383. — L'officiant et ses ministres se couvrent durant la prédication, 1070. Si l'officiant prêche lui-même, doit-il quitter le manipule, 831. — Peut-on tolérer que le célébrant quête durant le *Credo*, 702. — Qu'y a-t-il à faire à l'offertoire, quand on se sert à une 2e messe d'un calice non purifié, 1118.

Quelle place convient-il de donner au petit cierge de la consécration, 896. La chasuble qu'on relève derrière le célébrant aux deux élévations est un souvenir du passé, 720. — Pendant la consécration il suffit qu'on soit à genoux, aucune inclination n'est prescrite, 720.

Symbolisme des signes de croix que l'on fait sur le calice et l'hostie après la consécration, 704. — Sauf le temps de l'élévation et de la communion où l'on génuflecte à deux genoux, ceux qui passent devant l'autel depuis la fin de la consécration jusqu'à la communion ne génuflectent qu'à un genou, 287, 384.

Quand il y a communion des fidèles, le prêtre ayant pris le précieux sang couvre le calice avec la pale, 992. S'il n'y a pas de tabernacle, après la communion il purifie le corporal, et les parcelles recueillies et réunies sur le bord de la patène, il les absorbe ainsi, s'il doit célébrer une 2e messe, 1039.

La purification du calice est renvoyée à la fin de la messe, quand le célébrant doit encore en célébrer une autre dans une église différente, et il se

contente de purifier pour le moment ses doigts dans un vase préparé *ad hoc*, 47, 768, 943.

Messe basse. — Si elle se dit avec quelque solennité, v. g. comme messe de congréganistes ou à la place d'une messe paroissiale, on peut allumer 4 cierges, 606, 608. — Les enfants pourraient-ils y chanter le *Pater* pour le mieux graver dans leur mémoire, 607. — Un prêtre presque aveugle célébrant le dimanche une messe où il y a beaucoup de monde, est-il obligé de se conformer à l'Ordo *ratione concursus*, 1022. *Quid* du prêtre ne pouvant dire la messe qu'à l'aide de béquilles, 1118.

Messe chantée. — Des laïques ne peuvent tenir lieu de ministres sacrés à l'autel, 736. — Le diacre ne peut entonner le *Credo*, ni le sous-diacre chanter *Ite missa est* et quêter pendant le *Credo*, 1070. — Cas où la messe peut se chanter non conforme à l'office, 243. — Les enfants de chœur, en droit, portent la soutane noire et le surplis ou cotta, 48. — La messe chantée sans ministres sacrés ne comporte pas d'encens, 48, 64. — A défaut de clerc pour l'épître, le célébrant la lit, 782. Pourrait-il alterner au besoin le chant du *Gloria* et du *Credo* avec le chantre, 16. Etant à la banquette, lorsque l'évêque entre au chœur, l'officiant n'a pas à se lever, mais il se découvre au passage de l'évêque et le salue d'une inclination de tête, 286.

Messe conventuelle. — Nouvelles règles relatives à ces sortes de messes, 243. — En droit général, les cathédrales et collégiales doivent deux messes dans les féries majeures où il y a une fête de 9 leçons ; cependant la messe de la Vigile s'omet aux fêtes de 1re cl., 944. De même, ces églises chanteront comme par le passé la messe des défunts le 1er jour libre du mois et le lundi de chaque semaine, quoique l'office des défunts n'oblige plus au chœur, 690. — Comment dire au chœur la messe de procession le jour de S. Marc, 656.

Messe « post obitum ». — Les membres d'une association de messes *post obitum* peuvent-ils satisfaire par des messes de binage, 151.

Messe « pro populo ». — Un curé malade peut-il acquitter par des messes de binage les messes de paroisse qu'il n'a pu célébrer, 152. — Quand il y a un indult qui décharge les curés empêchés de l'obligation de célébrer cette messe un autre jour, un malade ou son remplaçant ne sont pas tenus de la dire, 1104. — La messe *pro populo* ne se transfère point avec la fête empêchée accidentellement, elle reste attachée à son jour incident, 46, 400. — En supprimant le chômage de certaines fêtes, Pie X n'a pas touché à l'obligation de la messe pour le peuple, 159. La doit-on le 30 juin où S. Paul est patron, 975. — Dans les fêtes supprimées, en raison de la messe de paroisse, un curé qui est seul ne peut dire la messe d'enterrement ce jour-là, 832. — Un curé satisfait-il à son obligation en disant la messe d'une solennité transférée ce jour-là, 1119.

Messe devant le Saint-Sacrement exposé. — En Avent et en Carême, à part les Dimanches *Gaudete* et *Lætare*, l'orgue n'est permis que pour accompagner le chant, 208. La sonnerie de la clochette y est interdite, 703. A cette messe on ne distribue pas la sainte communion aux fidèles, et en tout cas on a soin de ne jamais tourner le dos au Saint-Sacrement, 719, 720. Le célébrant, après avoir été encensé *in plano* ou sur une des marches de l'autel, la face tournée vers le peuple, n'a pas à génuflecter quand il remonte près du livre pour dire l'Introït, 112. Aux Dimanches *Lætare* ou *Gaudete*, on peut employer les ornements de couleur rose aussi bien que le violet, 1039.

Messes de Requiem « in genere ». — L'emploi de l'orgue n'est permis que pour accompagner le chant, et le chant cessant, l'orgue doit se taire à son tour, 466. — Les messes chantées sont soumises aux mêmes règles qu'autrefois, 243, 607, 690, 717, mais pour les messes basses il y a de notables changements. Ainsi elles sont prohibées aux vigiles et féries ayant des messes propres ; seule, la 1re férie libre de chaque semaine de Carême admet les messes de *Requiem*, 243, 467, 607, 672. Dans les féries qui n'ont pas de messe propre et dans les fêtes semidoubles, leur célébration reste permise, 243, 718, 896. Même pour une neuvaine de messes en faveur d'un défunt, la messe ne se dit en noir que dans les jours libres, 832. — Sans indult on ne peut dire ni chanter la messe quotidienne dans les doubles, 112, 782. — L'antipendium de l'autel peut être noir et le conopée violet, mais pas de gaze noire aux canons ni aux chandeliers, 448. — Il n'y a pas obligation de dire Matines et Laudes des morts avant la messe, ni toujours l'absoute après, 48. Le prêtre, après ces messes suivies de l'absoute, n'est pas dispensé de dire, la cérémonie achevée, les prières de l'action de grâces habituelles, 144. Le chant du *De Profundis* n'est pas défendu pendant ces messes, 764. Un décret nouveau ordonne de dire *famuli et famulæ tuæ* à l'oraison pour plusieurs défunts si la messe est pour un homme et une femme, 64. — En dehors des jours privilégiés, on dit la messe quotidienne, 1070.

Origine et antiquité des messes de morts, 1020.

Messe d'enterrement. — Elle est défendue aux jours de fêtes plus solennelles ; on ne peut même à sa place dire la messe du jour, *corpore præsente*, 815, 894. C'est le cas pour la fête de S. Jean-Baptiste, 143, 813, et s'il n'y a qu'un prêtre, le lundi de la Pentecôte et aux fêtes supprimées en général, 64, 1023. On peut la dire, au contraire, le jour de S. Marc, s'il n'y a pas procession ou si elle se fait le soir, 63. — La messe basse d'enterrement, s'il s'agit des pauvres, a les mêmes privilèges que la messe chantée pour les autres, 349. — La messe d'enterrement n'a qu'une oraison avec la Prose, 1024, et l'on peut la dire dans les oratoires privés tous les jours depuis la mort jusqu'au moment de la sépulture, pourvu qu'il n'y ait pas d'office supérieur aux doubles-majeurs, 960.

A la messe des funérailles, on peut ajouter d'autres messes basses de *Requiem*, sauf si c'est le dimanche, un jour de fête de 1re ou de 2e cl., ou si l'office exclut les 1res cl., 656. On le peut en particulier pendant l'octave de la Fête-Dieu, mais pas le jour octave, 960.

Messes des 3e, 7e, 30e jours et anniversaires. — S'il s'agit de messes basses, il faut un indult pour les dire un jour double, 112, 960, mais l'indult donné v. g. aux églises paroissiales vaut-il pour les chapelles semipubliques, 752. — A ces messes il n'y a qu'une oraison et la Prose, 1024. — Quand ces messes sont chantées, si le jour est empêché, on les renvoie au 1er jour libre, 1070. — On peut fonder son anniversaire à un autre jour que celui de la mort ou de la sépulture, 1021. On peut considérer comme anniversaire largement dit la messe fixée annuellement le 19 janvier pour les prêtres décédés l'année précédente, 814. De même, la messe qui se dit 4 fois par an, à l'époque des Quatre-Temps, pour les membres de la communauté décédés dans l'intervalle, 1070.

Meurtre rituel. — Voir *Juifs*.

Ministère paroissial. — Est-il vrai que Dieu n'a pas besoin, pour sauver les hommes, que les prêtres se donnent tant de peine, 58.

Miracle. — Est-il impossible de le constater. Est-ce en vertu de théories préconçues que le

croyant conclut à une cause surnaturelle devant un miracle, 312.

Misère (La grande). — La grande misère au XVIIIe siècle, 2.

Missions étrangères (Pays de). — Mariages païens, 125. — A propos d'une église bâtie sur un terrain de religieuses, 317. — Comment agir avec un chrétien qui épouse une femme païenne dont le mari vit encore, 436 ; avec un catéchumène qui va être baptisé et qui a une femme païenne qui ne lui appartient pas, 437.

M. Fouillée combat la propagande religieuse des missionnaires au nom de la sociologie, 856. — Travaux des missionnaires, 1054.

Le missionnaire qui a la charge de plusieurs églises n'est tenu qu'au vocable de sa résidence, ou au plus digne, 671.

Missions protestantes. — Leur organisation, 1053. Missionnaires et célibat, 1130.

Mivart. — En quoi consiste son transformisme mitigé, 314.

Modernisme. — Idéal moderniste et catholique, 13.

Monarchie (Ancienne). — Son absolutisme, 681.

Monnaie. — Voir *Restitution.*

Monod (Gabriel). — Lettre inédite, 507.

Monténégro. — Un type de jeune fille monténégrine, 1134.

Morale. — Voir *Education.*

Moribonds. — Le prêtre peut-il dire qu'un moribond a refusé de se confesser, 319. — Comment agir avec des moribonds juifs, païens, hérétiques, 326.

Morier (Sir Robert). — Ses *Mémoires* sur la guerre franco-allemande, 1050.

Morphine. — Dangers de son abus et remèdes, 301.

Mort. — Est-il défendu de se souhaiter la mort. Pourquoi les saints redoutent-ils tant la mort, puisqu'il faut désirer le ciel, 105. — Est-il permis de demander la mort d'un enfant plutôt que de le voir borgne, 358.

« **Motu proprio.** » — Qu'entend-on par ce mot, 111.

Müller (Fritz). — Il formule une loi hypothétique de l'hérédité au sujet du transformisme, 745.

Multiplications. — Méthode pour les faire sur ses doigts, 572.

Musiciens. — Voir *Chopin, Franck.*

Musulmans. — Voir *Baptême, Mahométans.*

Mutualité ecclésiastique. — Voir *Evêque.*

Napoléon III. — Portrait de l'empereur et de l'impératrice, 777.

Nestorius. — Son apologie par lui-même, 407.

Neutralité scolaire. — Voir *Ecole neutre.*

Neuvaine de messes. — Un prêtre qui aurait interrompu une neuvaine est-il tenu à quelque chose, 999.

Noël. — Aux messes de minuit célébrées dans une chapelle de religieuses, peut-on admettre un certain nombre de personnes voisines, sans tenir ouvertes les portes, 416. — Aux messes de Noël, ministres et célébrant génuflectent à *Et incarnatus est* etc. du *Credo*, et encore lorsque le chœur le chante, 39. — Pour la messe de minuit, on peut suivre l'heure du temps vrai, du temps moyen, ou du temps légal adopté dans le pays, 287, mais on ne doit pas commencer avant minuit, 655. — Que faire s'il y a des désordres à craindre, 831. — Un aumônier de religieuses n'a pas à chanter la messe de minuit pour pouvoir dire ses trois messes de suite, et tout après il peut porter la communion aux Sœurs infirmes, 64. — Le chant de cantiques en langue vulgaire est permis aux messes basses, *da consensu Episcopi*, 112.

Nogaret (Guillaume de). — Sa conduite à l'égard de Boniface VIII, 68.

Nouvelle-Calédonie. — Situation économique, 972.

Obéissance. — Voir *Vœu.*

Occurrence. — Nouvelles règles de l'occurrence, soit accidentelle, soit perpétuelle, 212, 213. — Les fêtes doubles-majeures, mineures et semi-doubles, quand elles sont accidentellement empêchées, se simplifient cette année-là, et même s'omettent si l'empêchement est une fête de 1re classe, 352. — La fête qui est en son jour natal ou quasi-natal l'emporte sur une fête assignée ou permutée, 813. — Une fête secondaire de N.-S. tombant le dimanche avec un jour octave primaire de la Sainte Vierge a l'office avec mémoire du Dim. et du jour octave, 383. — Les fêtes régulièrement placées à jour fixe gardent leur siège, 95. — Malgré ce qui est dit p. 447 et 1023, on ne fait rien du jour octave d'une fête non privilégiée, quand il coïncide avec un double de 1re cl., 942, 1039. — Les 2es cl. l'emportent sur tout jour octave ordinaire, 1071.

Octave. — Pendant les octaves, l'office est celui de la fête ou du Commun, mais non de la férie, 702. Les doubles-majeurs n'ont plus d'octave, 186. On ne fait rien du jour octave en occurrence avec une fête de 1re cl., si l'octave n'est pas privilégiée, 942, 1039 ; mais en concurrence on fait mémoire du jour octave précédent, pourvu que ce soit d'une fête primaire de N.-S., 382, 701, 942. Si le jour octave de S. Jean concourt avec la Commémoraison de S. Paul, il l'emporte sur elle, 143. De même si le jour octave de la Dédicace concourt avec la Dédicace des basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul, il l'emporte sur celle-ci, 560. Quand le jour octave de l'Immaculée tombe le dimanche, aux 1res Vêpres du Dim. on fait mémoire du 7e jour célébré le samedi et non du jour octave, 350. De même le dimanche tombant le jour de la Commémoraison de S. Paul, si le lendemain on fait de l'octave des 2 apôtres, aux 2es Vêpres du Dim. il y a mémoire du suivant et rien de la Commémoraison, 350.

Œuvres catholiques. — Peut-on y admettre le concours personnel ou financier d'un divorcé remarié, 540. — Lettre à Mgr l'Evêque de Périgueux, 1136.

Offerte. — En donnant le baiser de paix, le prêtre peut continuer à dire *Requiescant in pace* ou *Pax tecum* selon les cas, 975. — Voir *Mariage mixte.*

Office divin. — Voir *Bréviaire.* — L'office canonial ne s'interrompt pas, même durant l'élévation, si on l'annonce indûment à l'autel du chœur, 768. Un psaume assigné à une fête se dit intégralement, lors même qu'au nouveau Psautier il serait sectionné en plusieurs parties, 784. Si l'antienne est composée des mots mêmes qui commencent le psaume, on ne les répète pas pour le psaume, mais on reprend à l'endroit où l'on a cessé l'antienne, 784. Les religieuses, pour demander la bénédiction avant les leçons, ne disent pas : *Jube, domna*, mais *Jube, domne*, 896. Les répons, aux fêtes simples, se prennent au Commun des saints dans l'ordre traditionnel qui n'a pas été modifié, 815.

Dès l'apparition du *Motu proprio*, on pouvait dire les Laudes selon le nouveau Psautier, 896. Mais devait-on prendre les Ps. du Commun ou du dimanche, lorsque le dimanche on préférait dire l'office du saint occurrent, 943. A Prime, les di-

manches qui n'ont pas de verset propre, on prend celui du double simplifié, v. g. de la Sainte Vierge, etc., 185.

Ceux qui outre l'office divin disaient au chœur le Petit Office de la Sainte Vierge *doivent* en demander à Rome la commutation, 1118.

Office « de Beata ». — On le dit à la place des simples dans les samedis *per annum*, 559, et il l'emporte sur les féries *per annum* qui n'ont pas de répons ni antienne à *Benedictus* le samedi, 560, mais il cède le pas aux féries majeures ou Vigiles, 783. Il remplace l'ancien office de l'Immaculée, 672.

L'office *de Beata*, à Matines, prend le ℣ du samedi, 1069, et à Laudes il prend les antiennes et psaumes aussi du samedi, 215.

Office des Morts. — Manière de dire l'office des morts le 2 novembre, 244. On fera bien de s'y conformer à Laudes en tout temps, 752. Manière de conclure Matines et de commencer Laudes séparées de Matines, 762.

Offrande. — Voir *Offerte*.

Oisiveté. — Qu'est-ce que l'*otiositas* et quand s'en rend-on coupable, 30.

Onanisme. — Voir *Confession de Sexto*.

Oraisons. — La 3e oraison du Temps s'omet à la messe du dimanche, ou d'une férie, ou d'une octave privilégiée, quand le dimanche ou dans l'octave il y a un double simplifié, et quand dans la férie on fait l'office d'un double, 448, 466, 468, 621, 718, 784. Dans les féries qui excluent l'office des doubles, v. g. celle des Cendres, ou quand il n'y a qu'un semi-double simplifié, on n'a pas à omettre la 3e oraison du Temps, 349, 466, 719.

L'évêque peut commander une oraison pour le Pape tous les jours autorisés par la rubrique, 767. On l'omet à la messe qui a plus de 3 oraisons prescrites par la rubrique, v. g. le jour où l'oraison du St-Sacrement exposé est 4e, 243, 447, 691 ; mais cette suppression n'enlève pas au célébrant le droit de dire jusqu'à 7 oraisons, si la messe est d'un simple ou de la férie, 467. Si l'oraison commandée est *Defende*, elle s'omet aux messes où l'on dit *A cunctis* ou *Concede nos*, 656. De même l'oraison commandée *pro papa* s'omet si ce jour-là on dit l'oraison pour l'anniversaire de l'élection de l'évêque, 1118. Quand il y a plusieurs oraisons commandées, on les dit toutes aux messes qui n'ont que 3 oraisons, 467.

L'oraison *Fidelium* pour les défunts se dira comme précédemment au premier jour du mois non empêché et le lundi libre de chaque semaine, 973. A la messe de la férie dite le jour de la fête de la Chaire de S. Pierre à Antioche, quelle place assigner à l'oraison *pro defunctis* pour qui on célèbre, 720.

Quand doit-on dire l'oraison du St-Sacrement ou autre sous la même conclusion que celle de la messe, 894, 975.

Ordination. — A quoi sont tenus les fidèles quand on publie au prône un futur sous-diacre, 345. — Pour l'âge de l'ordination faut-il des années complètes ou suffit-il que la dernière soit commencée, 416. — Doit-on lire l'indult permettant de faire l'ordination *extra tempora*, 1120. — Pendant l'imposition des mains faite par le clergé, l'évêque ne doit pas cesser d'avoir la main droite élevée sur les ordinands et il la tient ainsi continuellement jusqu'à l'oraison qui suit, 63. — Les diacres et sous-diacres disent-ils l'épître et l'évangile avec l'évêque ; qui doit dire le *Confiteor* à la communion, et comment se fait la profession de foi à la fin de la messe, 1119.

Ordo. — Spécimen d'*Ordo* pour 1913 : 393, 443, 491, 520.

Ordres religieux. — Voir *Religieux*.

Orientales (Églises). — Voir *Confirmation, Mariage, Schismatiques*.

Ornements. — On doit bénir le cordon, 783. Le drap d'or peut s'employer pour la couleur blanche, rouge et verte seulement, 608, 766. Si on détache une partie notable de l'aube ou de la chasuble pour la réparer, il faut les bénir de nouveau, 144, 944. Y a-t-il une règle précise touchant les manches du surplis, 831. — Voir *Messe in genere*, § III.

Pain bénit. — Peut-on donner aux animaux du pain bénit, 528, 1039.

Parents. — Dans quelle mesure une mère peut-elle prendre connaissance des notes intimes de sa fille ou lui défendre d'en écrire, 106. — *Quid* de celui qui a favorisé plusieurs de ses enfants au détriment des autres, 1000. — Voir *Héritage*.

Parjure. — En cas de faux serment simulé, encourt-on la réserve portée contre le parjure, 368.

Paroisse. — Un prêtre admis temporairement dans un diocèse étranger a-t-il des droits contre une décision épiscopale le remerciant de ses services, 362. — Les prêtres d'un diocèse riche en vocations, mais pauvre d'argent, peuvent-ils chercher leur subsistance ailleurs, 362. — L'évêque a-t-il le droit de modifier les limites de plusieurs paroisses, sans en créer de nouvelles ; de supprimer totalement une paroisse et d'en attribuer le titre et les revenus à une chapelle vicariale, 1102.

Parrain. — Peut-on accepter un schismatique, 372 ; ou une femme mariée civilement à un divorcé, 1056. — Voir *Baptême*.

Pascoli (Giovanni). — Poète italien, 970.

Passion. — Pour dire la Passion en faveur des biens de la terre, quelle étole prendre, 896. — Voir *Ecritura Sainte*.

Patron. — Son office oblige tous ceux qui résident au pays, et ils y sont tenus, quoique absents à l'incidence, s'ils sont curés ou vicaires, 351, 992. Le patron secondaire n'a pas droit au *Credo*, 448. On célèbre le Patron dans une chapelle publique comme dans la paroisse, avec octave et *Credo*, 656 ; les religieux ne sont pas exceptés, même pour l'octave, s'ils suivent l'Ordo du diocèse, 1039. C'est le patron de lieu qui a en France sa solennité renvoyée au dimanche suivant, 830. Sa fête ne dispense pas du Titulaire et *vice versa*, 1088. On ne peut célébrer la fête patronale sur semaine, en dehors de son jour, sans indult, 1120.

Pauvreté. — Voir *Prêtre séculier*.

Péché. — Voir *Confession*.

Pèlerinage. — Voir *Dimanche*.

Pensées (Mauvaises). — Voir *Confession* et *Confession de Sexto*.

Perfection. — Que peut-on savoir sur le degré de perfection auquel chacun est appelé par Dieu, 413.

Pharmacien. — Peut-on lui acheter un remède dont il a volé le secret à un autre, 800.

Philosophie. — Enseignement de la philosophie, 971. — Femmes philosophes à Rome, 971.

Piscine. — On doit y jeter l'eau qui a servi au lavage des linges sacrés, 944.

Politique. — Y a-t-il péché mortel à être royaliste et partisan d'un coup de force contre le régime actuel, 435. — Voir *Pouvoir civil*.

Portioncule (Indulgence de la). — La confession du premier vendredi suffit-elle pour gagner cette indulgence le dimanche suivant, 1056. — Le 2 août, on peut la gagner autant de fois que l'on visite une église privilégiée, 1103.

Postes (Administration des). — Les employés des Postes peuvent-ils malgré leur serment prévenir les expéditeurs qu'un affranchissement est insuffisant ou y suppléer de leur poche, empêchant ainsi des contraventions, 433. — Peut-on sans fraude

expédier des lettres dans les livraisons d'un périodique, 624.

Pouvoir civil. — A quoi oblige le respect dû aux représentants de l'autorité civile, 305. — Quelle attitude convient-il à des catholiques de garder sur le passage de ministres persécuteurs de la religion, 306. — Que penser du sabotage vis-à-vis de nos gouvernants. Le pape le condamne-t-il, 331. — Voir *Lois civiles, Politique*.

Préface. — Celle de la Trinité est la préface propre du dimanche, et sauf les dimanches dans l'Oct. de Noël, de l'Epiph., de l'Ascension et de la Fête-Dieu, ainsi que les dimanches depuis le Carême à la Trinité qui en ont une spéciale, on dit la Préface de la Trinité à la messe du dimanche, 159, 185, 216, 384, 959, 1038. Même les dimanches où la messe est d'une fête sans préface propre, la préface se dit comme on la dirait à la messe du dimanche, lors même qu'il y aurait ce jour-là une autre fête simplifiée ou une octave ayant une préface propre, 216, 466.

A la messe des féries qui ont une préface propre, c'est celle-ci que l'on dit, et non pas celle d'une fête qui y a mémoire, 468. Quand les féries n'ont pas de préface propre, à leur messe on prend la préface, soit de l'Oct., soit de la fête qui y a mémoire, mais non le *Credo*, 621. Si l'on a à choisir entre deux préfaces, on prend celle de la fête qui a la 1re mémoire à la messe, 468. Le samedi où l'on fait l'office *de Beata*, celui qui dit une messe votive n'ayant pas de préface propre, récitera celle de la Sainte Vierge, 468.

Prélats domestiques. — Ils n'ont pas droit au bougeoir ni à plus de 2 cierges aux messes basses ; au chœur, on les encense de 2 coups, et ils jouissent de certaines prérogatives dans les processions, 96, 448. — Un prélat domestique peut-il assister en soutane violette à un dîner qui suit immédiatement la messe, 954.

Première Communion. — I. *Principes généraux*. — Que penser de certaines objections contre le décret *Quam singulari* à propos d'un article du *Larousse mensuel illustré*, 224. — Tout en obéissant au décret, un curé peut-il soutenir que le Pape s'est trompé, 273. — Que doit faire un vicaire seul à obéir contre ses collègues et son curé, 49. — Les enfants sont-ils obligés de droit divin à communier dès qu'ils ont l'âge de raison, 337.

II. *Confession des enfants*. — Peut-on absoudre des enfants qui ne viennent plus au catéchisme après leur première communion privée, 107. — Que faire avant d'absoudre un enfant que l'on croit avoir oublié les vérités de la foi, 109. — Durant les retraites préparatoires, quelle conduite tenir avec des enfants en état de péché mortel, ou avec ceux qui déclarent n'avoir pas commis de péchés depuis deux mois, 623. — Est-il plus avantageux de ne pas donner l'absolution à un enfant qui va communier et qui n'a vraiment pas deux fautes vénielles, 624. — Que doit faire le confesseur qui juge que son pénitent ne peut être admis à communier *privatim*, 353. — Règles à suivre pour absoudre les enfants. Que penser des petits vols qu'ils commettent vis-à-vis de leurs parents, 911. — Comment confesser des enfants qui communient fréquemment, 565.

III. *Première communion non solennelle*. — Quelle conduite tenir avec une famille qui ne veut pas de cette communion privée et avec une autre qui se contentera de celle-ci et ne veut pas de la solennelle, 222. — Quelle solennité faut-il éviter de donner à ces communions, 298. — Un supérieur peut-il retarder la première communion d'enfants jugés dignes par le confesseur, 355. — En cas de doute sur le baptême d'un enfant, que faire avant sa communion, 686. — Quelle est la vraie distinction théologique qui existe entre la réception des sacrements de bonne heure et l'instruction religieuse progressive avec l'âge, 1096. — L'admission d'un enfant à la communion privée est-elle un droit du curé. Celui-ci peut-il éloigner de la pratique eucharistique un enfant disposé, sous prétexte qu'il ne fréquente pas le catéchisme paroissial, 1096. — Que penser des groupements d'enfants ; de l'assistance trop nombreuse des parents et des réjouissances familiales, 1098. — Faut-il condamner les organisations de petits catéchismes, 1098.

IV. *Première communion solennelle*. — Avant de la faire, est-il bon de préparer des communions générales d'enfants, plus ou moins solennelles, 657. — Comment agir avec des enfants de 10 à 13 ans qui ne veulent pas communier *privatim* mais, sans venir au catéchisme, prétendent faire leur première communion solennelle, 710. — Peut-on refuser pour la solennité des enfants qui manquent à la messe cinq mois de l'année, 873.

Prescription. — Au bout de trois ans, est-ce qu'elle peut libérer en conscience les débiteurs de bonne foi, 79.

Prêtre habitué. — A-t-il le droit de dire la messe gratuitement, 639.

Prêtre séculier. — Comment pourrait-il faire le vœu de pauvreté, 434. — A-t-il toujours la préséance sur les religieux pris individuellement, 1078.

Prière. — Ce qu'en pensent Victor Hugo et des protestants, 586.

Prières après la messe. — Pour gagner les indulgences, il suffit de dire les *Ave Maria* alternativement avec le célébrant, et le reste conjointement ou alternativement avec lui, 287. L'enfant de chœur peut s'agenouiller sur le même gradin que le prêtre, 719. Où le prêtre doit-il se placer pour les dire, 63. Pourquoi les oraisons ici se disent-elles à genoux, 768. Après quelles messes doit-on les dire, et les dit-on en particulier après celles de mariage, 566, 1070, et après une messe de communauté, 1118.

Prières fériales. — Les évêques titulaires ne sont pas tenus à dire le verset de ces prières relatif à l'évêque diocésain, 466. Les missionnaires ne le disent également pour leur vicaire apostolique que s'ils sont autorisés à le nommer au Canon de la messe, 466.

Privilège Paulin. — Voir *Mariage païen*.

Procession. — Quelle place donner dans le cortège aux personnes qui portent la statue de la Sainte Vierge sur un brancard, 1072.

Propagation de la Foi. — Un aumônier de couvent peut-il jouir de ses privilèges, 847. — Dans une paroisse est-ce le curé ou le vicaire qui jouit des pouvoirs de cette Œuvre, 1078.

Protestantisme. — Etat de décomposition du protestantisme allemand, 1047.

Purification. — Voir *Translation*.

« Quam Singulari » (Décret). — Voir *Première Communion*.

Quarante-Heures. — Dans les églises où il n'y a qu'un autel, on peut célébrer le 2e jour la messe votive de la Paix à l'autel de l'exposition, 47. Si l'exposition ne commence que dans la soirée, on peut le matin chanter des messes de *Requiem*, 144 ; autrement, non, 992. Dans les dim. de 1re ou de 2e cl., on ne dit pas la messe du Saint-Sacrement, 400.

Quatre-Temps. — A la messe des Quatre-Temps on ne dit pas comme dernier évangile celui d'une vigile occurrente, 1071. Que faire lorsque la Postcommunion des Quatre-Temps est la même que celle de la messe du jour, 48.

Quinton (René). — Ses travaux sur le transformisme, 758.

Rameaux. — Voir *Bénédiction des Rameaux*.

Reclusage. — Voir *Colette (Sainte)*.

Rédemption. — En quoi consiste son côté mystérieux, 926.

Religieuses. — Une religieuse à vœux simples peut-elle faire célébrer des messes pour ses défunts, sans permission de sa supérieure, 373. — Que penser d'une religieuse qui ne renouvelle pas ses vœux, dans une communauté où chaque Sœur les renouvelle en particulier, mais qui vit extérieurement comme les autres Sœurs, 414. — Quelles sont les attributions de l'évêque dans sa visite canonique à une communauté de religieuses à vœux simples, approuvée par Rome, 1056. — Quelles sont les règles à suivre dans ces communautés pour l'interprétation du vœu d'obéissance, 1094.

Religieux. — I. *Discipline canonique.* — D'après quel ordre de préséance se classent les Instituts religieux, 800. — Classification à adopter pour les différents Ordres, 145. — Quel est le genre de vie le plus parfait, 146. — Parmi les Ordres du même genre, quel est celui qu'on doit regarder comme le plus parfait, 148. — L'évêque peut-il s'opposer à l'entrée d'un curé dans un Ordre religieux, 126. — Les membres d'une Congrégation peuvent-ils être aussi membres d'un Tiers Ordre, 29. — Pour embrasser une vie plus parfaite, un jeune religieux fait-il bien de quitter sa Congrégation à laquelle il est très nécessaire, 640. — Que penser des raisons que donne un religieux à vœux simples pour s'excuser de manquer à sa Règle, 665. — Dans les Ordres à vœux solennels, à quel moment les novices doivent-ils faire la renonciation à leurs biens, 953. — Un supérieur peut-il obliger un novice non à jeun à communier le jour où la communauté fait ses Pâques, 389. — Peut-on donner la soutane qui est l'habit de la Congrégation, avant l'admission au noviciat, 847. — Pour quelles fautes graves la procédure sommaire est permise et même prescrite contre les religieux à vœux solennels, 1093. — Dans quels Ordres peut être reçu un religieux sécularisé qui désire rentrer dans une autre communauté, 1103.

II. *Biens religieux.* — Peut-on louer des maisons bâties sur des terrains volés aux religieux, 303.

Religion. — Comment employer la force au service de la religion, 174. — Histoire des religions, 971.

Réserve (Sainte). — Il faut une lampe toujours allumée devant le Saint-Sacrement, 720. — On ne doit l'avoir qu'à un autel, 751. La sainte Réserve est de précepte dans toutes les églises paroissiales, 1022. — Comment on a conservé la sainte Eucharistie dans le cours des âges, 764. — Si on la transporte d'un autel à l'autre, il suffit d'un acolyte portant un cierge à la main, 288. — La clef de la sainte Réserve doit rester sous la garde du prêtre et il n'appartient pas au sacristain d'ouvrir et de fermer le tabernacle, 735, 782, 1024. — Le renouvellement de la sainte custode ne nécessite pas pour cela l'exposition du Saint-Sacrement, 1022. — S'il reste des hosties qu'on a consacrées dans une chapelle particulière pour la communion des fidèles, on ne doit pas les laisser à cet autel, mais les reporter à celui du Saint-Sacrement, 47.

Restitution. — Celui qui a reçu cent francs il y a vingt ans sans avoir pu découvrir le propriétaire volé et a remis 200 fr. pour les œuvres, est-il encore tenu de rembourser la somme à son véritable maître qu'il vient de retrouver, 128. — Quand on a fait passer une pièce fausse à son fournisseur, est-on obligé de restituer et comment, 254. — Quand un marchand n'a pas porté tous les articles vendus sur sa facture, suffit-il de le prier de vérifier, 345. — *Quid* d'un négociant qui, sans déclaration, avait installé dans sa maison où le feu a pris un dépôt de pétrole, 363. — Que penser de ceux qui cachent, en mentant au besoin, les défauts des bêtes qu'ils vendent, 369. — Comment faire une restitution dans un cas difficile, en pays chinois, 634. — Certaines inquiétudes de conscience d'un banquier sont-elles justifiées, 927. — Est-il permis de s'approprier des objets que l'on sait devoir se perdre, comme du linge rongé par les souris ou des fruits tombés que le propriétaire ne ramasse pas, 1094.

Retraites ecclésiastiques. — Que penser de l'abstention générale de la communion pendant ces retraites, 119.

Retraites ouvrières. — *Quid* d'un patron qui détourne ses domestiques de se faire inscrire, 223. — Est-il obligé en conscience de payer la contribution patronale, 1055.

Reuss. — Que pense ce critique de la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, 509.

Révolution. — La douce vie en France avant la Révolution, 6. — Comédies de société à la veille de la Révolution, 7. — Mentalités ecclésiastiques à cette époque, 266. — Voir *Clergé constitutionnel.*

« **Revue du Foyer** ». — Quel est son but et son programme, 163.

Richelieu. — Le confesseur du roi et ses démêlés avec le cardinal-ministre, 401.

Robert Morier (Sir). — Publication de ses *Mémoires* relatifs à la guerre franco-allemande, 1050.

Robespierre. — Edition de ses œuvres, 1054.

Robinet. — Ses idées transformistes, 724.

Rogations. — La messe des Rogations se dit à la suite de la procession, n'eût-elle lieu que dans l'intérieur de l'église, 671. — S'il n'y a qu'un prêtre, on ne peut *in casu* dire la messe d'enterrement, 783. — Quelle différence existe-t-il entre les litanies majeures et les litanies mineures, 286. — S'il n'y a pas procession le jour de S. Marc, on ne dit l'oraison des Rogations qu'à la messe principale du jour, 112. — Cérémonial à suivre à la croix de station, 766.

Rosaire. — On ne peut choisir le temps de la messe chantée du dimanche pour dire le rosaire imposé pendant le mois d'octobre, 288. Après les litanies on n'a pas à ajouter le verset ni l'oraison de la Sainte Vierge, 1071. — A propos des visites pour l'indulgence *toties* du Rosaire, 848.

Rousseau (J.-J.). — Conférence de M. Gautherot sur ce philosophe, 780.

Royauté. — Conception religieuse de la royauté et théorie absolutiste, 169. — Est-ce un péché grave d'être royaliste et partisan d'un coup de force contre le régime actuel, 435. — Voir *Monarchie, Pouvoir civil.*

Russie. — Voir *Jésuites, Soloviev.*

Ruville (Albert de). — Un converti du protestantisme allemand, 1041. — Avant la conversion, période de religion pratique et d'incertitude théorique, 1042. — La lecture d'un livre de Harnack le ramène à Jésus-Christ, 1043. — Première orientation vers Rome, 1043. — Premiers contacts avec la doctrine catholique, 1044. — Son retour dans le sein de l'Eglise catholique, 1045. — Son livre sur l'*Humilité* marque de la vraie Eglise, 1047.

Sabatier (Armand). — Décédé doyen de la Faculté des Sciences de Montpellier. Ce qu'il pense de la prière, 587.

Sabatier (Auguste). — Décédé en 1901. Ce fut le grand initiateur du mouvement moderniste, 584.

Sabatier (Paul). — Huguenot qui a écrit une vie de saint François d'Assise condamnée, et qui

prétend sauver la religion en l'isolant de tout dogmatisme, 584.

Sacrements. — Peut-on dire que dans l'Eglise les sacrements sont toujours valides dès lors que le ministre veut les conférer et le sujet les recevoir, 747.

Sacristie. — Peut-on exposer sur ses murs les portraits des anciens curés, 987.

Sainte-Enfance. — Voir *Enfance (Sainte-)*.

Sainte Réserve. — Voir *Réserve (Sainte)*.

Salutation Angélique. — Voir *Ave Maria*.

Samedi Saint. — On peut bénir à la fois un cierge pascal pour sa paroisse et un pour son annexe, 767. Le même cierge pascal peut être bénit plusieurs années de suite, 943. — Comment se récitent les Litanies ce jour-là, 764. — Il n'y a pas encens à la messe sans ministres sacrés, 783. — Le cierge pascal n'est obligatoire que là où il y a des fonts, 814.

Sand (George). — Son caractère d'écrivain, 684.

Scapulaire. — Un curé directeur d'une confrérie du scapulaire dans sa paroisse a-t-il des pouvoirs pour l'imposer dans son annexe, 864. — Comment procéder quand on l'impose à beaucoup de personnes à la fois, 511. — Règles à suivre pour la bénédiction des médailles-scapulaires, 956.

Scapulaire bleu. — Indulgences attachées à la récitation des 6 *Pater* et *Ave*, 750.

Scapulaire du Sacré-Cœur. — L'omission de l'eau bénite avant de l'imposer est-elle une cause d'invalidité, 1102.

Schismatiques. — Comment les aider à bien mourir, 325. — Que doit faire un curé vis-à-vis de familles russes orthodoxes installées dans sa paroisse, 328.

Schismatiques (Prêtres). — En vertu de quels pouvoirs administrent-ils le sacrement de pénitence. Les dispenses données pour les mariages sont-elles valides, 1076.

Schisme d'Occident (Grand). — Aube des théories conciliaires, 261.

Séailles (Gabriel). — Professeur de philosophie à la Sorbonne, a écrit un livre haineux sur les affirmations de la conscience moderne, 585.

Semaine Sainte. — Au Triduum sacré, en fait de funérailles, il n'y a que les privées qui soient permises, 766. — Comment se concluent Matines et se commencent Laudes séparées de Matines durant le Triduum sacré, 512. — Voir *Jeudi Saint, Samedi Saint, Vendredi Saint*.

Séminaire. — La prohibition des Revues dans les séminaires s'étend-elle aux volumes reliés des années précédentes, 512.

Sensibilité. — L'envers de la sensibilité : Condorcet et Mme Suard, 775.

Sépulture. — Peut-on refuser la sépulture à ceux qui ne font pas leurs pâques, 749 ; à des impies notoires, 319 ; à un suicidé, si un prêtre a été appelé à la dernière minute, 346. — Peut-on accorder la sépulture chrétienne à certaines catégories de gens qui en paraissent indignes, 123. — Les prêtres rétribués pour y assister sont-ils tenus de chanter l'office des morts avec les chantres, 224. — Voir *Enterrement*.

Servante de Dieu. — Peut-on la représenter sur des vitraux quand on a introduit la cause de béatification, 592.

Service militaire. — Est-il permis à un séminariste ou à un religieux d'accepter un grade d'officier de réserve, 621.

Siégert. — Ami de Billaud-Varenne déporté comme lui à Cayenne, 587.

Slesvig. — Résistance de ce pays à la germanisation, 1050.

Solennités transférées. — D'après l'indult du cardinal Caprara, les solennités transférées au dimanche se célèbrent dans les églises paroissiales et chapelles publiques du lieu, même où il n'y a qu'un prêtre tenu à la messe de paroisse, 46, 466, 656, 671, 814, 944, 1119 ; on peut également, si on le veut, les célébrer dans les chapelles semi-publiques, 814, 1088. Cas où l'on ne fait rien de la solennité externe, 944. Si elle coïncide avec le jour de la Trinité, la solennité consiste seulement à en dire l'oraison sous la même conclusion, 672. La solennité des fêtes plus solennelles de l'Eglise universelle l'emporte sur le Titulaire de l'église, 1023 ; et s'il y a plusieurs solennités en présence, on fait de la plus digne, 783, 785, c'est-à-dire de la solennité qui a quelque supériorité sur l'autre, 784. La solennité de la Purification et de S. Joseph, concédée *ad tramitem decreti card. Caprara*, suit les mêmes règles, 1023.

« **Sollicitantes** ». — Quand faut-il faire ou non cette dénonciation, 688.

Soloviev (Vladimir). — Un Newman russe, 1121. — Années d'éducation et de crise : la vocation philosophique et apostolique, 1122. — Sa carrière universitaire, 1123. — Soloviev écrivain, 1124. — Vers l'union à l'Eglise universelle, 1125. — La conversion ; ce qui retarde l'entrée de Soloviev dans l'Eglise romaine, 1126.

Sophocle. — Découverte d'un drame satyrique, 859.

Sorciers. — Est-il vrai qu'un homme puisse jeter des sorts et quelle est la doctrine de l'Eglise à ce sujet, 1092.

Spifame (Jacques). — Procès et condamnation de cet évêque de Nevers au XVIe siècle, 13.

Stapfer (Paul). — Ce qu'il pense de la nécessité de la prière, 586.

Statues. — On ne peut mettre des statues au milieu du maître-autel ni sur le tabernacle du Saint-Sacrement, 159, mais on peut en ériger une par derrière dans une niche proche de l'autel, 894. — Voir *Autel, Procession*.

Strossmayer (Mgr). — Mgr S. et Soloviev, 1128.

Suard (Madame). — Sa correspondance avec Condorcet, 775.

Succession. — Voir *Héritage, Parents*.

Suffrage. — Il n'y a plus de suffrage à part pour les Titulaires d'église, leur nom est seulement prononcé dans l'Oraison *A cunctis*, 95, 672, 831, et encore n'en fait-on nulle mention si le vocable est un mystère, 466, ou bien le jour où l'on célèbre la Vigile du Titulaire, 672.

On omet le suffrage à la Vigile de la Toussaint, 466, 672, puis les dimanches où il y a un double simplifié, mais non dans les féries majeures se trouvant dans le même cas, 214, 719. — Les Tertiaires ne peuvent plus dire celui de S. François, 704.

Suicide. — Peut-on approuver le suicide d'un chef qui blessé se tue pour que ses soldats ne se fassent pas tuer en le protégeant, 15. — Voir *Sépulture*.

Sully. — Son rôle dans l'abjuration d'Henri IV, 173.

Sully Prudhomme. — Une des grandes victimes de l'intellectualisme, 505.

Syndicalisme. — Organisation aux Etats-Unis du syndicalisme féminin, 589.

Taine. — Un trait concernant ses derniers instants, 506.

Temple de Jérusalem. — Tentative de reconstruction par Julien l'Apostat, 771.

Théâtre chrétien. — Peut-on autoriser, dans les patronages, des jeunes gens à s'habiller en filles et *vice versa*, 340.

Théosophie. — Sa nature et conduite à tenir avec ses adeptes, 314.

Tiers Ordre. — Les membres d'une Congré-

gation religieuse peuvent-ils être en même temps membres d'un Tiers Ordre, 29. — Revue sacerdotale du Tiers Ordre, 161.

Titulaire. — L'office du Titulaire n'oblige que ceux qui sont attachés à l'église par un titre canonique, 992, et se célèbre sous le rit de 1re cl. avec octave et le *Credo* dans l'église propre, 39, 159, 831. — Un curé n'a pas à faire l'office du Titulaire de l'annexe, mais quand il y va, il en dit la messe ; il fait l'office du Titulaire de sa paroisse, mais il n'en dit pas la messe ni la mémoire dans l'annexe, 95, 671, 784. — Un saint honoré en son jour comme titulaire ne peut avoir un second office le jour où il est renvoyé pour le diocèse, 703, 992. — S'il est empêché, on le célèbre le 1er jour n'ayant ni 1re ni 2e cl., ni office encluant les fêtes de 1re cl. transférées, 111. Par exemple, tombant dans l'octave de la Pentecôte, il se renvoie au lundi de la Trinité, 672.

Différence entre le Titulaire et le Patron de lieu, 160. Le vocable du S. Rédempteur l'emporte sur la Dédicace, 943. Celui qui tomberait le 2 janvier se célèbre sans octave et supprime le jour octave de S. Etienne, 701. — Pour le Titulaire d'une chapelle publique ou semipublique, voir *Aumônier*.

Que faire si l'église est placée sous le vocable d'une sainte non inscrite au Martyrologe Romain, ou dont on ignore le jour de la fête, 95, 943. Quel vocable célébrer dans l'église dédiée à S. Emmanuel, 1087.

Les prêtres séculiers sont tenus au Titulaire de la cathédrale sous le rit de 1re cl. avec octave, 1119.

Transformisme. — Avant Darwin. Trois phases de son histoire, 721. — Au moyen âge, 723. — Ses propagateurs au XVIIIe siècle, 723. — Théories de Lamarck, 725. — Apogée de cette illusion transformiste. Erasme et Charles Darwin, 737. — L'*Origine des espèces* et analyse de cet ouvrage, 740. — Succès de l'ouvrage, 741. Autres travaux de Darwin, 743. — Le déclin de ces théories. Simplisme de la théorie évolutionniste, 753. — L'hérédité, 754. — Les mutations, 756. — Les lois de Mendel, 757. — Le mimétisme, 758. — Travaux de René Quinton, 758. — Les recherches de Fabre sur l'instinct, 759. — Conclusion, 761.

Translations. — Une fête perpétuellement empêchée doit recevoir comme siège fixe le 1er jour libre, 158, 288, 1088. Le 28 janvier et le 3 février sont des jours libres, mais non le 2 novembre, 144, 384. Si accidentellement son ancien siège devient libre, on ne l'y célèbre pas pour cela cette année-là, 815. — Voir *Solennités transférées*.

On ne transfère pas les fêtes simples, 691, 1088. De même les doubles-majeurs fixés au dimanche, eussent-ils joui jusqu'à présent du droit de translation ; mais on les simplifie ou plutôt on les omet, 467, 703, 783, 942. Si cependant ces fêtes célébrées ainsi le dimanche dans certaines églises avaient un jour fixe dans le reste du diocèse, c'est ce jour-là qu'on devrait désormais les célébrer partout, 467. On ne transfère pas davantage les fêtes fixées aux féries v. g. à celles de Carême, et empêchées, elles n'ont que mémoire, 467.

Les fêtes de 1re et de 2e cl. se transfèrent en cas d'empêchement au 1er jour non occupé par un double de 1re ou de 2e cl., par un dimanche ou par un office excluant toute fête transférée, 467, 719, 942, 216, 285, 350. C'est le cas du Rosaire empêché par S. Remi, titulaire, 159, 655, puis du S. Nom de Jésus empêché par la Septuagésime, 375, 448, 942, et aussi de la Purification, mais la bénédiction des cierges ne se renvoie pas, 384.

Que faire si l'on a deux de ces fêtes à replacer, l'une empêchée depuis le samedi et l'autre le dimanche ; à qui donner la priorité, 701. Pour la translation des fêtes perpétuellement empêchées dans le calendrier paroissial, on prend les jours laissés libres après les permutations faites dans le calendrier diocésain, et également les translations accidentelles dans l'Ordo paroissial se font aux 1ers jours restant libres après les translations de même nature faites dans l'Ordo diocésain, 351.

Traub. — Pasteur protestant de Westphalie suspendu de ses fonctions à cause de ses idées radicales, 1048.

Tripolitaine. — Le commerce et les caravanes, 165. — La domination romaine, 164.

Tuteur. — Un prêtre peut-il être tuteur ou subrogé-tuteur, 496.

Uzureau (Abbé). — Ses études sur la Révolution en Anjou, 589.

Vases sacrés. — Ils sont susceptibles d'exécration, mais les actes donnant lieu à la profanation de l'église ne peuvent les profaner, 895.

Vellay. — Historien robespierriste, 587.

Vendredi (Premier) du mois. — A la messe du Sacré-Cœur, le St-Sacrement exposé n'a pas mémoire, 655. Pour être privilégiée, elle doit être accompagnée de quelque exercice en l'honneur du Sacré-Cœur, 735. Ce que l'évêque prescrit à cet effet oblige même les Réguliers, 894. La consécration au Sacré-Cœur doit précéder le *Tantum ergo*, 1022. Après cette messe on peut omettre les prières de Léon XIII, 768. S'il n'y a qu'un prêtre et qu'il ait à dire la messe conventuelle, il ne peut célébrer la messe du Sacré-Cœur, 976.

Vendredi Saint. — On dépose chasuble et manipule pour découvrir la croix, et on reprend l'un et l'autre pour les impropères, 751. Où et comment exposer la vraie Croix ce jour-là, 1024. Faut-il l'entourer de fleurs et de lumières, 768. Après le chemin de la Croix, si l'on bénit l'assistance avec la sainte relique, on suit la coutume, 767.

Vendredis (Treize). — Voir *François de Paule (Saint)*.

Vêpres. — Quand l'évêque officie pontificalement, il n'encense que l'autel du chœur, 63. — Manière de faire l'encensement pendant le chant du *Magnificat*, 766. — On n'a pas à changer le V de sainte Elisabeth, quoique *Ora pro nobis* soit aussi celui de la Sainte Vierge, 1087.

Verhaeren. — Poète belge. Sa tragédie *Hélène de Sparte*, 685.

Véronique (Sainte). — A-t-elle essuyé la face de N.-S., 733.

Viatique. — Ayant à porter le saint Viatique, on découvre l'autel pour y placer le corporal, 400. L'ombrellino ne peut être porté par une femme, 764. Le prêtre, en raison d'une chaleur torride, pourrait-il se couvrir de la barrette, 815. Y a-t-il des cas où l'on peut tolérer l'usage de la bicyclette, 111, 1072. Si en arrivant le prêtre trouve le malade déjà mort, peut-il consommer l'hostie sur place et dire encore la messe, 208. Quand le malade a communié, si au fond du ciboire il y a quelques petits fragments de l'hostie qui restent, le prêtre peut les faire prendre au malade avec l'ablution qui suit, ou bien les rapporter à l'église, 112. Si un tuberculeux qui a touché l'hostie du bout des lèvres n'a pu la recevoir, on la garde à part dans le tabernacle, et une fois les saintes espèces décomposées, on en jette les restes dans la piscine, 399.

Vicariat apostolique. — Quand un Vicariat apostolique est démembré, quelle est la situation canonique du clergé séculier demeurant dans le nouveau Vicariat, quoique ordonné pour l'ancien, 912.

Vigiles. — Si une Vigile tombe en Carême ou un jour de Quatre-Temps, on n'en dit pas le dernier évangile à la messe, 349, 1071 ; on en fait seulement mémoire, 944. A la Vigile d'un saint,

on incline la tête en prononçant son nom, 39. Dans l'Octave de la Fête-Dieu, on ne dit pas la messe d'une Vigile, 349, et dans l'Octave de saint Laurent on dit la messe de la Vigile de l'Assomption, 349.

A la Vigile de S. Simon et S. Jude tombant le lundi, la 2e oraison est *Fidelium* et la 3e *Concede nos*, 944. La Vigile de l'Epiphanie a les mêmes privilèges que le dimanche en occurrence et en concurrence, 691, 959. La veille de l'Ascension, s'il y a une fête de 1re cl., on ne fait rien de la férie ni de la Vigile, 607. La Vigile de la Pentecôte admet la 9e leçon d'un simplifié, 959. Si une Vigile coïncide avec une fête double, on est libre de dire la messe de la fête ou celle de la Vigile, mais la messe privée de *Requiem* est défendue, 672.

Les Vigiles, à Matines, empruntent les répons de la férie courante, 1088.

Vin. — Voir *Messe in genere*, § I.

Vocation sacerdotale. — Est-on obligé de s'examiner d'une façon spéciale sur les germes de cette vocation que l'on croit avoir. Quelle faute y a-t-il à ne pas suivre ces invitations divines, 100. — La vocation et les mères, 1134.

Vœu. — Comment un prêtre séculier peut-il faire le vœu de pauvreté, 434. — Est-ce un véritable vœu de vouer un enfant au bleu et au blanc en l'honneur de la Sainte Vierge. Est-ce un péché d'y manquer, 122. — Le vœu d'obéissance n'oblige-t-il qu'à l'obéissance extérieure, 1000.

Vœu héroïque. — Empêche-t-il d'offrir ses pénitences pour un vivant, 128.

Vogüé. — Son *Roman russe*, 504.

Vol. — Voir *Restitution*.

Vondel. — Poète hollandais. Son *Lucifer*, 857.

Vraie Croix. — Voir *Vendredi Saint*.

Zittel (Karl). — Paléontologiste allemand, 745.

VARIÉTÉS

Souvenirs d'un Vieux Moraliste

La morale des artistes

I. — Du *beau* et de la *morale*, 449. — Que penser de la formule : L'art pour l'art, 453. — Comment expliquer que des choses immorales soient belles, 455.

II. — De l'*art* et de la *morale*, 529. — L'exhibition du beau est-elle toujours morale, 531. — Y a-t-il des œuvres d'art mauvaises que réprouve la morale, 534.

III. — L'*artiste* et la *loi morale*, 625. — Les artistes auteurs sont-ils la cause première du mal, 627. — Que penser des artistes exécutants, 628. — Comment les traiter au confessionnal, 630. — *Quid* des habitués du théâtre et des spectateurs de circonstance, 631.

Causeries avec un jeune curé

Administration temporelle de la Paroisse (suite)

XIX. — Le style de la Renaissance *(suite)*. — Productions de l'architecture en Italie, 129, 130. — Saint-Pierre de Rome, 131. — En Allemagne, 138. — Dans les Flandres, 139. — En Espagne, 140.

XX. — Le style de la Renaissance *(fin)*. — Productions de l'architecture en France, 417. — Eglises françaises du XVIIIe siècle et de l'Empire, 423. — Valeur architecturale de la Renaissance française, 428.

XXI. — Les matériaux d'une église et leur emploi. — Matériaux du corps de bâtiment : la pierre, 545. — Les marbres simples et composés, 547. — Les grès et pierres granitiques, 548. — Pierres de taille, espèces diverses et la pose, 549. — Les briques et leur emploi, 551. — Le plâtre et les mortiers composés, 552. — Composition du mortier, 554. — Les ciments et leur application, 555.

XXII. — Matériaux d'une église *(suite)*. — La voûte des églises, 641. — Voûtes en pierres et en briques, 642. — Précautions à prendre au point de vue de l'acoustique, 643. — La toiture des églises, 644. — Les couvertures, diverses espèces, 646. — Couvertures en tuiles, 648. — L'écoulement des eaux, 650. — Paratonnerre, 651. — Le pavement des églises, 652. — La mosaïque et la terre cuite, 653.

XXIII. — Le batiment matériel. — Le portique, 913. — Ses diverses formes et architecture, 914. — La façade et le pignon, 915. — Les portes et leur nombre, 916. — Leur décoration, 917. — La nef et le déambulatoire, 918. — Les fenêtres et leur nombre, 919. — Les vitraux, 921. — Les personnages des vitraux et le droit canonique, 923.

Les Sciences au Presbytère (suite)

VI. — Comment on déchiffre les inscriptions. — Préliminaires : l'épigraphie et l'histoire ; divisions, 513. — Lecture des inscriptions, 514. — Leur explication, 516. — Critique et utilisation, 518.

« L'AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES [1]

TABLE ALPHABÉTIQUE [2]

Airaudi (Abbé). — Comment vivre. Pourquoi vivre, 1037.

Alanio (Mathilde). — Le miracle des Perles, *227*. — Et l'amour dispose, 812.

Albalat (A.). — Lacordaire, 472.

Alençon (P. Ubald d'). — Des influences franciscaines sur l'auteur du *Combat spirituel*, 475.

Alès (P. d'). — Dictionnaire apologétique de la Foi catholique, 429.

Allard (Abbé). — Toute l'histoire de la Religion depuis Adam, en 75 instructions, *251*.

Allo (P.). — La Paix dans la Vérité, 429.

Alméras (M. L.). — L'Evasion, 809.

Amado (P.). — J'ai perdu la Foi ! 430.

Angot (E.). — Louis de Talleyrand-Périgord (1784-1808), 41.

Anita (Mlle Marie). — Monologues pour fillettes et petits garçons, pour jeunes filles et pour dames, 222.

Anizan (Abbé F.). — En Lui, 470.

Arcangues (Pierre d'). — Le chant des sources, 40.

[1] Les chiffres en *italique* indiquent les pages des couvertures jaunes.

[2] Les ouvrages anonymes ne figurent pas dans cette table ; on devra les chercher à la *Table analytique*.

ARDOUIN-DUMAZET. — Les petites Industries rurales, 472.
ARNAUD (RAOUL). — La Princesse de Lamballe, 62.
ARVISENET. — Memoriale vitæ sacerdotalis, 441.
AUBERT (MARCEL). — Les Villes d'art : *Senlis*, 1086.
AUDARD (ABBÉ). — Journal d'exil d'un prêtre de Touraine (1792-1797), 1064.
AUMALE (DUC D'). — Sa correspondance avec Cuvillier Fleury, T. III, 1066.
AUVRAY (AUGUSTE). — Le Vén. Jean-Marie-Robert de La Mennais, 1108.
AVENTINO. — Le gouvernement de Pie X, 604.
BABIN (G.). — Au Maroc. Par les camps et par les villes, 1113.
BADET (P.). — La vie meilleure par la Prière, 599.
BAILLOUD ET BERTRAND. — De la méthode dans les sciences, 40.
BAINVEL. — La dévotion au Sacré-Cœur, 470.
BAKER (MISS). — Vers la maison de Lumière, Histoire d'une conversion, 577.
BANCKAERT. — Retraite pour jeunes enfants, 891.
BARATIER (LIEUTENANT-COLONEL). — A travers l'Afrique, 1114.
BARBET DE VAUX. — Marie, notre Mère (Mois de Marie), 606.
BARENTON (P. HILAIRE DE). — Le Mystère de saint François, 1010.
BATAILLE (FRÉDÉRIC). — Flores monographiques, 792.
BATZ (BARON DE). — Les conspirations et la fin de Jean, baron de Batz (1793-1822), 91.
BAUDOT (DOM). — Le Missel romain, 429.
BAUDRILLART (MGR). — Ozanam, 471. — Vie de Mgr d'Hulst, 471. — Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, 695, 1057. — Histoire de France : Cours moyen, 956.
BAUMANN (ANTOINE). — Hugues Capet, 809.
BAUMANN (EMILE). — Trois villes saintes, 801.
BAUNARD (MGR). — Frédéric Ozanam, 471.
BAYARD (EMILE). — Le style Louis XVI, *119*.
BAYE (BARON DE). — Smolensk, 1017.
BAYE (BARONNE DE). — Le Temple du Rêve, 810.
BAZIN (RENÉ). — Davidée Birot, 380. — Les hommes de demain, 473.
BEAUNIER (ANDRÉ). — Le sourire d'Athèna, 939. — Les plus détestables bonshommes, 940. — L'Homme qui a perdu son moi, 941.
BEAUREGARD (COSTA DE). — Le Roman d'un Royaliste sous la Révolution : Souvenirs du comte de Virieu, 1066.
BEAUTERNE (CHEVALIER DE). — Sentiment de Napoléon Ier sur le Christianisme, *214*.
BÉGULE. — La cathédrale de Lyon, 478.
BELLUT. — Les Organisations de Jeunesse à l'Etranger, 157.
BENDERLY (J. DE). — Ce que racontent monnaies et médailles, 192.
BÉNÉDICTIN (UN) DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS. — L'idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours, 1062.
BÉNÉDITE (LÉONCE). — Les Artistes, 192.
BENOIT. — Conditions d'efficacité du Tiers-Ordre, *287*.
BÉRÉZIAT. — La confrérie du T. S. Sacrement à notre époque, *198*.
BERNIES. — Amour et Abandon. Essai de théologie, 699.
BERTEVAL. — Le théâtre d'Ibsen, 1004.
BERTHEM BONTOUX. — Billets à ma filleule, 700. — La Double Montée, 810.
BESNARD. — Le Mont Saint-Michel, 478.
BESSON. — L'Instruction *Inter ea* et l'administration temporelle des communautés religieuses, *159*.
BETHLÉEM (ABBÉ). — Quelques livres d'Etrennes et de Fêtes recommandés aux familles, 1060.
BIGEARD ET GUILLEMIN. — Flore des champignons de France, 792.
BILLARD (Dr MAX). — Les femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire, 990.
BLAISE. — Au désert avec Jésus-Christ, *35*.
BLANC (MGR ELIE). — Dictionnaire alphabétique et logique, *203*.
BLANCHARD. — En garde ! Termes anglais et anglicismes, *286*.
BLANCHON. — Eugène Fromentin : Correspondance et fragments inédits, 1085.
BLED (VICTOR DU). — La société française du XVIe siècle au XXe, 7.
BLIARD. — Jureurs et Insermentés (1790-1794), 266.
BOCQUILLON. — Une maison de retraites fermées à Nancy au XVIIIe siècle, 1010.
BOISFLEURY (ROBERT DE). — Syndicats d'officiers, 473.
BONILLA (P. JEAN DE). — Traité de la Paix de l'Ame, 475.
BONNAL (GÉNÉRAL). — Voyage d'histoire militaire de Mgr le Duc d'Orléans en Bohême, 480.
BONNE (VICOMTE JOSEPH DE). — La lumière de Sicile, 1114.
BORDEAUX (H.). — La neige sur les Pas, 670. — La vie au théâtre : IIe série, 671. — Ames modernes, 1005. — Semailles sanglantes, *251*.
BORDIER (HENRI). — Les blés qui mûrissent..., 1083.
BORREL. — Benoît Spinoza, 44.
BOSSUET. — Œuvres choisies, par Calvet, 156, 505.
BOTREL (TH.). — Les alouettes, 700.
BOUBÉE. — Camille Jordan en Alsace et à Weimar, 1016.
BOUCARD. — Les Sacrements, 430.
BOUCHAGE (P.). — Théorie du missionnaire, 887.
BOUGLON (BARON DE). — Les Reclus de Toulouse sous la Terreur, 989.
BOULAY (P.). — Prêtre et Pasteur (Extraits des Œuvres du B. Jean Eudes), 245.
BOULENGER (JACQUES). — Le Grand Siècle, 698.
BOURCEAU. — Manuel de Morale et d'Instruction civique, *215*. — La Messe, 430.
BOURELLY (GÉNÉRAL). — La guerre de 1870 et le Traité de Francfort, 480.
BOURGET (P.). — Pages choisies : Vogüé, 505. — Pages de Critique et de Doctrine, 669. — L'Envers du Décor, 670. — Le Tribun, 1006.
BOUTROUX (EMILE). — Science et Religion, 585.
BOUVET. — Premières notions d'Instruction religieuse et Leçons de choses religieuses, *215*.
BOYLESVE (RENÉ). — Madeleine jeune femme, 807.
BOYSSON (A. DE). — La Loi et la Foi. Etude sur S. Paul et les Judaïsants, 557.
BRACHET (VICOMTE DE). — Le Conventionnel J.-B. Le Carpentier (1759-1829), 1063.
BRÉHIER (EMILE). — Schelling, 1015.
BRÉHIER (LOUIS). — L'Auvergne, 801.
BREMOND. — Sainte Chantal, 673.
BRÊTE (JEAN DE LA). — Un obstacle, 812.
BRICOUT. — Où en est l'Histoire des Religions ? 439.
BRILLANT. — Le charme de Florence, 805.
BROQUELET. — Nos cathédrales, 802.
BROU. — S. François Xavier, 377.
BROUILLET. — Catéchisme illustré des tout petits, *286*.

Broussolle. — L'Education eucharistique, 430.
Browning (Elisabeth). — Femme et Poète, 1005.
Bruchard (Henry de). — 1896-1901. Petits mémoires du temps de la Ligue, 1007.
Brun (Abbé F.). — Les saluts grégoriens, *107*. — Cinq pièces brèves pour orgue, *138*.
Brune. — Deuxième recueil de pièces d'orgue-harmonium, *227*.
Bruneteau. — Les tentations du jeune homme, 699.
Brunetière. — Discours de combat, *34*. — Lettres de combat, 472.
Bucceroni (P.). — La B. Vierge Marie (trad. par le P. Million), *95*.
Buvée. — Memento pratique du ministère paroissial, 605.
Cabane. — Cours-Résumé d'histoire romaine, *14*.
Cabat. — Les Porteurs du Flambeau, d'Homère à Victor Hugo, 700.
Cabrol et Leclercq (Doms). — Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, 154, 695.
Calippe. — L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle : IIIe série, 1112.
Callaey (Frédégand). — L'Idéalisme franciscain spirituel au XIVe siècle, 82.
Callaudaux. — Essais poétiques et littéraires, *239*.
Calvet. — Bossuet : Œuvres choisies, 156, 505.
Cans. — L'Organisation financière du Clergé de France à l'époque de Louis XIV, 936. — La Contribution du Clergé de France à l'impôt (1689-1715), 937.
Cantonnet (Dr). — Notions générales de Médecine, 477.
Carbone. — De Modernistarum doctrinis, 157.
Carillion. — Messe et Vêpres de la B. Jeanne d'Arc, *102*.
Carlyle. — Histoire de la Révolution française (trad. J. Roche), 1060.
Carmignani. — Elementa theologiæ fundamentalis, 143.
Caron. — Paris pendant la Terreur, 988. — Manuel pratique pour l'étude de la Révolution Française, 1010.
Casamajor (Abbé de). — Catéchisme familial illustré, *286*.
Castelein (P.). — Le surnaturel dans les Apparitions et dans les guérisons de Lourdes, 803.
Cathrein. — *Vita D. N. Jesu Christi*, de Lohmann, 441.
Caulle. — La Morale catholique et la Pureté, 700.
Cavène. — Le miracle permanent d'Andria, 803.
Celier. — S. Charles Borromée, 378.
Chabot. — Paroles de Jésus sur la Montagne, Entretiens à des jeunes gens de ce temps, 600.
Chabot (Comte de). — Vendéennes ! 1793-1832, 61.
Chaillan. — S. Césaire (470-543), 667.
Chaillet. — L'abbé Beraud, ancien curé de Blanzy, fondateur d'orphelinats, *139*.
Chaine. — La consécration et l'épiclèse dans le missel éthiopien, 158.
Charpentier. — Jacques Cathelineau, 430.
Charruau. — Vendéenne, 1065.
Chateaubriant (Alphonse de). — Monsieur des Lourdines, 806.
Chauffailles (P. de). — Vie du serviteur de Dieu Louis-Marie Maulbon d'Arbaumont, 890.
Chauvin. — De la préservation morale de l'Enfant, 1083.
Chérancé (P. de). — Jeanne d'Arc l'Héroïne, *119*.
Chollet (Mgr). — Les Enfants : Questions du temps présent, 217.
Ciolli. — Directoire pratique du jeune confesseur, *138*.
Clunet. — Les Associations au point de vue historique et juridique, *150*.
Cochin (Henry). — Lamartine et la Flandre, 1003.
Colas (Emile). — Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, 44.
Collin (Dr). — Les Foyers nouveaux, 1116.
Compaing (P.). — Les Psaumes, *286*.
Comte (T.). — La Maltournée, 810.
Constant (Max). — Le Journal d'un sceptique, 1083.
Convert. — Notre-Dame d'Ars, *107*.
Coppin (P.). — La vocation au mariage, au célibat, à la vie religieuse, *158*.
Cordonnier. — Bethléem, ou Principes et Fondements de la vie chrétienne ; — Nazareth, ou Alimentation de la vie chrétienne, 891.
Cossé de Brissac (P. de). — Confitebor Tibi in Cithara, 431.
Costantin et Dufour. — Nouvelle Flore des champignons, 792.
Coste. — Lettres choisies de S. Vincent de Paul, 430.
Couderc. — La Mère Marcelline de Chamerlat, 247.
Courson (Vicomte de). — Une jeune fille à l'armée vendéenne, 1065.
Cradock (Mme). — La vie française à la veille de la Révolution (1783-1786), 6.
Creusen. — Tabulæ fontium Traditionis Christianæ, 244.
Cristiani. — Prescience divine et liberté humaine, 429. — Du Luthéranisme au Protestantisme, 557.
Crosnier. — A travers nos Ecoles chrétiennes, 441.
Cyon (Elie de). — Dieu et Science. Essai de psychologie des sciences, *63*. — Histoire de l'entente franco-russe, 1886-1894, 1055.
Dadolle (Mgr). — Méditations pour le Chemin de la Croix ; — Le Mois de Marie ; — Le Prêtre, *94*.
Damas (Comte Roger de). — Mémoires, 1066.
Dard (Abbé). — En suivant le Maître (Mois du Sacré-Cœur) ; — Le Prophète de Galilée, 440.
Darriens (Amiral). — La puissance navale nécessaire, *159*.
Darwin (Erasme). — Zoonomia, 737.
Darwin (Ch.). — Voyage d'un naturaliste autour du monde, 738. — L'origine des espèces, 740. — La descendance de l'homme, 744.
Daudet (E.). — Les deux Antoinette, *283*.
David et Lorette. — Petite Histoire de l'Eglise, 431.
Daval (P. Guy). — La B. Bonne d'Armagnac (1434-1457), 668.
Davot. — Premières leçons de Catéchisme, 431.
Debuchy (P.). — La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc, 1065.
Decrouïlle. — La sainteté sacerdotale, 246.
Degeuser. — Les sept Paroles de la T. S. Vierge, 379.
Deherme (G.). — Les classes moyennes. Etudes sur le Parasitisme social, 1116.
Delacroix. — Ascétique et Mystique, 699.
Delage (Yves). — Les théories de l'évolution, 756.
Delaporte (P.). — Une page de l'histoire de France, *107*. — Tolbiac ; — Pour l'Honneur, *139*.
Delassus (Mgr). — La conjuration antichrétienne, 604.
Delly (M.). — Magali, *138*.
Demaison. — La cathédrale de Reims, 479.

DEMIMUID (MGR). — La B. Marguerite-Marie, 378.
DEMORE. — La vraie Politesse, *158*.
DENIFLE. — Luther et le Luthéranisme, 557, 1110.
DEPOIX. — La vie de Jeanne d'Arc (drame en 4 actes), *15*.
DEQUIN ET LEDIEU. — Mon grand catéchisme, 431.
DERAN. — Ambition, *83*.
DESBRUS (P.). — Notes d'un missionnaire, 1008.
DESILVES (J.). — Le Protestantisme dans la seigneurie de Saint-Amand (1562 à 1584), 1109.
DESLOGE. — Etudes sur la signification des choses liturgiques, 892.
DESPATYS (BARON). — Un ami de Foucher, d'après les Mémoires de Gaillard, 1066.
DESPREZ. — Peut-on croire sans être un imbécile ? 597.
DESROCHES (M.). — Boules de neige. Etudes sociales, 1113.
DESSIAUX. — Une chrétienne de nos jours : Michelle Collin, 246.
DHORME (P.). — Les pays bibliques et l'Assyrie, 601.
DIDEROT. — Pensées de l'interprétation de la nature, 724.
DIDIER (JEAN). — John Locke, 44. — Condillac ; — Berkeley, 429.
DOBLACHE ROJDESTVENSKY (OLGA). — La vie paroissiale en France, 937.
DUCHESNE (A.). — Histoire naturelle des Fraisiers, 724.
DUFOURCQ. — Le passé chrétien : Histoire de l'Eglise (1049-1300), 956.
DUMATHERA. — Messe et sacrements et prières essentielles du pieux fidèle, *63*.
DUMONT. — Malgré son Père, *283*.
DUPLESSY. — Le Pain Evangélique, *38*, *139*.
DUPONT. — Le Mont Saint-Michel inconnu, 801.
DUPORTAL (MARGUERITE). — Le théâtre au Pensionnat, *251*.
DUTHU. — L'*Ave Maria* de l'harmonie, 441.
DUTOIT. — Vie mondaine et vie chrétienne, 600.
DUVAL (FRÉDÉRIC). — Les livres qui s'imposent, 378.
ENLART ET ROUSSEL. — Catalogue général illustré du Musée de sculpture comparée au Palais du Trocadéro, 479.
EPHREM (P. GEORGES). — Les solennités de la Sainte Vierge, 379.
EUCKEN. — Le sens et la valeur de la vie, 699.
FABER. — Le Saint-Sacrement, *83*.
FABRE (A.). — Jean-Henri Fabre, 472.
FAIVRE. — Histoire de la Littérature française, 475.
FANTON. — Les Eglises et leur mobilier devant la loi civile, *107*.
FAUPIN. — Les champignons comestibles et vénéneux, 791.
FAURE (P.). — Les grands problèmes de la vie, *38*.
FAVET (VICTOR). — Et puis après ? 810.
FAVIER (Mme). — Comment nous pouvons nous rendre bons et heureux les uns par les autres, 700.
FAVRE. — Le manuscrit de Cecilia, *63*.
FERCHAT. — Le roman de la famille française, 670.
FICHAUX (MGR). — Manuel d'Instruction chrétienne, *215*.
FIDAO. — Pierre Leroux, 429.
FILLION. — Les miracles de N.-S. J.-C., 158.
FINKE. — Aus den Tagen Bonifaz VIII, 66.
FINZI. — Histoire de la Littérature italienne, 474.
FLEURY. — La cathédrale du Mans, 478.
FLEURY (Dr MAURICE DE). — Bréviaire de l'Arthritique, 887.
FLICHE. — Les apprêts du beau jour de la vie, *159*.
FŒRSTER. — Pour former le caractère, 347.
FOLEY (CHARLES). — Femmes aimées, femmes aimantes, 1117.
FOUGÈRES. — Les Villes d'art : *Athènes*, 1086.
FRANÇOIS (VALET DE CHAMBRE). — Souvenirs sur Guy de Maupassant, 93.
FROMENTIN. — Correspondance et Fragments inédits, 1085.
FUNK. — Histoire de l'Eglise, *6*.
GABILLY. — Montravers autrefois et aujourd'hui, 43.
GABRIAC (P. DE). — Le R. P. de Ponlevoy, *227*.
GAFFAREL ET DURANTY. — La peste de 1720 à Marseille et en France, 82.
GAFFRE. — Le Christ et l'Eglise dans la question sociale, 472.
GALLI. — Gambetta et l'Alsace-Lorraine, 717.
GALLIER (HUMBERT DE). — Les mœurs et la vie privée d'autrefois, 59. — Usages et mœurs d'autrefois, 958.
GAMBER. — Le discours de Jésus sur la montagne, 600.
GARDEIL (P.). — La « Certitude probable » ; — La Crédibilité et l'Apologétique, 596.
GARRIGUET. — L'évolution actuelle du Socialisme en France, 1112.
GASTOUÉ. — La musique d'église, 248. — Les messes royales de Henry du Mont, 441. — Ordinaire des Saluts, 441.
GATTERER ET KRUS (Drs). — L'éducation de la chasteté, 478.
GAUDÉ. — Theologia moralis S. Alphonsi ; — Praxis confessarii, 469.
GAUDRY. — Enchaînements du monde animal, 745.
GAUTHEROT. — Gobel, évêque constitutionnel de Paris, 961. — La Révolution française dans l'ancien évêché de Bâle, 961.
GAUTHEY (LUCIE). — Le destin nous conduit, 812.
GAUTHIEZ. — Contes sur vélin, 808.
GAUTIER (JUDITH). — La Fille du Ciel, 93.
GAY. — Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880, 429.
GEBHART (EM.). — De Panurge à Sancho Pança, 92. — Contes et fantaisies, 811. — Petits Mémoires, 1006.
GELLÉ. — La grâce à dix ans, 1061.
GIBERGUES (MGR DE). — Entretiens sur l'Eucharistie, 431.
GIBON (FÉNELON). — Le Dimanche de l'Ouvrier, *63*. — Memento de l'Enseignement libre, 442.
GIELLY. — Les Maîtres de l'art : Bazzi, dit le Sodoma, 478.
GILBERT (ANDRÉ). — Pour la Patrie, 808.
GILLET. — Histoire artistique des Ordres mendiants, 1085.
GIMET (P.). — Le Tiers-Ordre et le Prêtre dans le saint ministère, *83*.
GIRARD (CHAN.). — L'Ami des malades, *198*.
GIRARD (P.). — S. Elzéar de Sabran et la B. Delphine de Signe, 1108.
GIRODIE. — Les Maîtres de l'art : Martin Schongauer, 478.
GIROUILLE. — Le Frère Edouard (1829-1909), 893.
GODARD (ANDRÉ). — Le procès du Neuf-Thermidor, 1064.
GONDAL. — Parlons ainsi, 439.
GORCE (PIERRE DE LA). — Histoire religieuse de la Révolution française, 933.
GOURAUD D'ARLANCOURT (M.). — Madame la Duchesse d'Alençon intime, 668.

GOURDON. — Les Courtagré, 807.
GOUTAY. — Un moine au XXe siècle : Dom Mayeul Lamey, 378.
GOYAU (G.). — Bismarck et l'Eglise, le Culturkampf, 76. — Autour du catholicisme social : 5e série ; — Les catholiques au pouvoir, 473.
GOYAU (LUCIE FÉLIX-FAURE). — L'Ame des enfants, des pays et des saints, 1061.
GRANDMAISON (Dr DE). — Vingt guérisons à Lourdes, 803.
GRANGER. — Petit memento pour la formation des enfants à la vie chrétienne, *263*. — Manuel d'Education religieuse des enfants, 348.
GRANGES (M. DES). — Histoire de la Littérature française ; — Morceaux choisis des Auteurs français, 475.
GRASSET (Dr). — Idées paramédicales et médico-sociales, 1112.
GRAVIER. — Cantiques de circonstance, 248.
GREGOROVIUS. — Promenades italiennes, 1018.
GRIGNION DE MONTFORT (B.). — Le secret admirable du très saint Rosaire, 248.
GROS. — A l'ombre du clocher, 1062.
GUÉPIN (DOM). — Dom Guéranger et Mme Durand, 249.
GUERLIN (HENRI). — Les provinces françaises : La Touraine, 801. — Le Château de Chambord, 802.
GUÉRONNIÈRE (ABBÉ DE LA). — La messe au Catéchisme, *287*.
GUIBERT. — Cours de morale théorique et pratique, 1060.
GUICHEN (VICOMTE DE). — La France morale et religieuse au début de la Restauration, 60.
GUIGNET. — S. Grégoire de Nazianze orateur et épistolier, 1007.
GUILLAUME. — Le Pain de vie, 891.
GUIRAUD (J.). — Histoire partiale, Histoire vraie : T. II : Moyen Age, Renaissance, Réforme, 957.
HALLAYS (ANDRÉ). — En flânant : Provence, Touraine, Anjou et Maine, 801.
HAMON. — Au-delà du tombeau, *234*.
HARMEL (FRANÇOISE). — Une grave question de l'éducation des jeunes filles : la chasteté, 477.
HARNACK. — L'Essence du christianisme, 1042.
HARTENBERG (Dr). — Traitement des neurasthéniques, 887.
HAUMANT. — Pouchkine, 191.
HAUSSONVILLE (COMTESSE D'). — La charité à travers la vie, 440.
HAUSSONVILLE (M. D'). — Femmes d'autrefois, Hommes d'aujourd'hui, 1116.
HEDDE. — S. Thomæ Aquinatis Quæstiones disputatæ de Anima, 598.
HEECKEREN (EMILE DE). — Correspondance de Benoît XIV, 1018.
HEINRICH. — Histoire moderne (classe de seconde), 956.
HERBIGNY (P. D'). — Vladimir Soloviev, 1121.
HILD. — Honoré Tournely und seine Stellung zum Jansenismus, 1081.
HILGERS. — Livre d'or du Cœur de Jésus. Indulgences et privilèges de la dévotion au Cœur de Jésus, 893.
HOULBERT. — Les insectes ennemis des livres, 872.
HOUSSAYE (HENRY). — Iéna et la campagne de 1806, 1016.
HUBY. — Christus : Manuel d'histoire des religions, 438.
HUE. — Le Colonel de Villebois-Mareuil, 430.
HUGON (P. ED.). — Le mystère de la T. S. Trinité, *215*.
HUGON (ABBÉ H.). — Y a-t-il un Dieu ? 430.
HULST (MGR D'). — Nouveaux Mélanges oratoires, 472.
HUME. — La cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne (1621-1665), 1109.
HUPERZ (P.). — Herz-Jesu-Ehrenkrone, 1010.
ISNÉ (Y. D'). — Un prince contemporain : Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Alençon, 888.
JANSSEN. — L'Allemagne et la Réforme, 1018.
JANVIER. — L'action catholique ; — La Foi ; — La religion catholique dans la vie humaine, 188. — Exposition de la morale catholique : La Foi (suite), 1036.
JEAN-BAPTISTE (P.). — S. Polycarpe et son tombeau sur le Pagus, 602.
J. M. A. — Les petits amis de Jésus, *95*.
JOERGENSEN. — Le Livre de la Route, 479.
JOLY (HENRI). — L'Enfant, 429.
JOOSSENS. — La foi catholique et les faits observés, *263*, 893.
JOUBERT (ABBÉ). — Les Maîtres contemporains de l'orgue, 603.
JOUVIN. — A travers les ronces, 472.
JUDAS DE COLOGNE. — Récit de ma conversion, 1049.
KELLERSHOHN. — Syndicalisme chrétien en Allemagne, 1113.
KEROYN (P.). — Méthode de l'apostolat moderne en Chine, 1008.
KIRWAN (C. DE). — Bible et Science, Terre et Ciel, 429.
KNOCH. — L'Education de la chasteté, 1084.
KREBS (P.). — Dieu me suffit, *287*.
KURTH (GODEFROID). — L'Eglise aux tournants de l'histoire ; — Les origines de la civilisation moderne, *71*. — Mizraïm, Souvenirs d'Egypte, 601.
LABAUCHE. — Lettres à un Etudiant sur la sainte Eucharistie, 557.
LABERTHONNIÈRE. — Positivisme et Catholicisme, 90.
LACHÈZE (MARTHE). — La violoniste, *159*.
LACROUSILLE (JEANNE DE). — Le roman des fiancés, 1113.
LAFERRIÈRE. — Etude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, 1105.
LAFON (ANDRÉ). — L'élève Gilles, 808.
LALLEMAND. — Histoire de la Charité : Les temps modernes. T. IV : Europe, 989.
LALLEMAND (P.). — Allocutions pour les jeunes gens, *234*.
LAMARCK. — Flore française, 726.
LAMBALLE. — La Contemplation ou Principes de théologie mystique, *55*.
LAMBERT. — Le Décret restaurateur, 1008.
LAMMNE. — La Rédemption, 158.
LAMY (ÉTIENNE). — Quelques œuvres et quelques ouvriers, 1037.
LANDOUZY. — Histoire de la musique, 1086.
LAPLANA. — Les fondements de la foi, 1060.
LAPPARENT (A. DE). — Volcans et Tremblements de terre, 597.
LARGENT. — Le P. Lescœur, 378. — Le cardinal Langénieux, 957.
LASNE (MGR). — L'Evangile du Sacré-Cœur, 893.
LASTEYRIE (R. DE). — L'architecture religieuse en France à l'époque romane, 480.
LATTY (MGR). — Les sept paroles de la Croix, *35*. — La crise de la morale et de la moralité, *107*.
LAUDE. — Le nouveau Grand Jour, *119*.
LAURENCIE (LIONEL DE LA). — Lully, 603.
LAURENT (JACQUES). — Cartulaire de l'abbaye de Molesmes, 694.
LAURENT (P.). — Mater amabilis, *95*.
LAVISSE (ERNEST). — Souvenirs, 1037.
LAVRAND (Dr). — Hystérie et Sainteté, 429.
LE BACHELET. — Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine, 938.

LE BLANT. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule, 514.
LEBLOND. — Le P. Auguste Achte, des Pères Blancs, 714.
L'EBRALY (M.). — A Jésus, simplement et de toute notre âme, *70*.
LE BRAZ. — Ames d'Occident, 807.
LE CAMUS (ABBÉ). — L'éducation chrétienne, *82*.
LECLANCHE. — Correspondance de M. Jaffré, député à l'Assemblée nationale, 42.
LECLERCQ (DOM). — Les Martyrs. T. XI : La Révolution, 605.
LECLERCQ (JULES). — Voyage à l'Ile Majorque, 1114.
LECORNU. — Le mystère d'amour, 557.
LE DANTEC. — La crise du Transformisme, 757.
LEDAY. — Premières connaissances agricoles ; — Premières connaissances scientifiques, *119*. — A travers la morale, A travers les choses, *215*.
LE DENTU (Dr). — Visions d'Egypte, 602.
LE GAUDIER. — De la présence de Dieu, *222*.
LEGOUIS. — Chaucer, 45.
LEGRAND. — C'est le Mois de Marie, *138*.
LEGUEU. — La sainte Humanité de N.-S. J.-C., 893.
LEJEUNE. — Conseils de Direction spirituelle, 892.
LELIÈVRE. — La religion de Jésus d'après l'Evangile, 556.
LELONG. — Les Pères Apostoliques : *Le Pasteur* d'Hermas, 1007.
LEMAIRE. — Les Abeilles et leurs Ruches, 598.
LÉMANN (JOSEPH ET AUGUSTIN). — La Cause des restes d'Israël introduite au Concile œcuménique du Vatican, 1115.
LEMARIÉ. — Catéchisme de la doctrine chrétienne, 890.
LE MIÈRE (MARIE). — Les Filles de Maître Bien-Aimé, *138*.
LENFANT. — La pureté du cœur, 478.
LENOBLE. — Recueil de compositions philosophiques, *251*.
LENOBLE (P.). — Lectures eucharistiques, *239*.
LENÔTRE (G.). — Le Drame de Varennes, 779. — Les Noyades de Nantes, 990.
LÉON (FRÈRE). — Miroir de la Perfection du B. François d'Assise, 377.
LÉON (JULES). — *Le Petit Journal*, 1060.
LESAGE. — Yvignac autrefois, 43.
LESCŒUR. — Les Coffres-forts et le Fisc, 89.
LESTANG (CH. DE). — Y a-t-il conflit entre la science et la foi ? *107*.
LÉVY. — Maïmonide, 1014.
LHANDE (P.). — Jeunesse : Petit Code d'éducation au foyer, 1084.
LICHTENBERGER (ANDRÉ). — Petite Madame, 813.
LINTELO. — Triduum sur la communion quotidienne d'après les décrets de S. S. Pie X, 891.
LIZERAND. — Clément V et Philippe-le-Bel, 257.
LŒVENGARD (PAUL). — Le génie hébraïque et Victor Hugo, *159*.
LOISY. — L'Evangile selon Marc, 971.
LOMBAERDE (P. DE). — Ma journée avec Marie, *214*.
LOMBEZ (P. DE). — Traité de la Paix intérieure, *227*.
LONGHAYE (P.). — Le souper d'Auteuil, *139*.
LONGUEMARE. — Bossuet et la Société française sous le règne de Louis XIV, 698.
LORÉDAN (JEAN). — La grande misère et les voleurs au XVIIIe siècle, 2.
LOTI (PIERRE). — La Fille du Ciel, 93.
LOTTINI. — Compendium philosophiæ scholasticæ ad mentem S. Thomæ, 157.
LOUIS. — Philon le Juif, 44.
LOUIS DE BLOIS (V.). — Œuvres spirituelles, 893.
LOYOLA (MÈRE MARIE). — Jésus de Nazareth, *139*.
LUCHAIRE. — Innocent III ; — La Société française au temps de Philippe-Auguste, 11.
LUCIDARME. — Les meilleures Pages : Schiller, 156.
LUCOT. — Palladius : *Histoire lausiaque*, 668.
MAGNAN. — Histoire de la race française aux Etats-Unis, 1112.
MAILLET (BENOIST DE). — Telliamed, 723.
MAINDRON (M.). — Ce bon Monsieur de Vérages, *283*.
MALEISSYE (COMTE DE). — Les lettres de Jeanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen, 74.
MALOU. — L'Ecole maçonnique, *15*.
MANCINI. — Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles : Des origines à 1815, 1110.
MANGENOT (Dr). — Une enquête sur le logement des familles nombreuses à Paris, *214*.
MARCAULT. — Essai historique sur Messire Joseph Sain, 42.
MARICOURT (ANDRÉ DE). — L'oncle Praline, *158*.
MARIE-JOSEPH DU SACRÉ-CŒUR (P.). — Le P. Doussot, dominicain, et la Mère Elisabeth, carmélite, sa sœur, 84.
MARTEL. — Dominicales ; — La Pénitence ; — Le Temps de Carême, 1002.
MARTIN. — Malebranche, 429.
MASCARON. — Sermons inédits, 430.
MAUPASSANT. — Souvenirs de son valet de chambre, 93.
MAUPERTUIS. — Système de la Nature, 724.
MAURIN. — Le Petit Sou de la Providence, *82*.
MAURRAS (CH.). — La Barque et le Drapeau, 473.
MAURY. — Figures littéraires. Ecrivains français et étrangers, 474.
MAYET. — Une Educatrice : Mlle Dissard, 1109.
MERCIER. — Hélène Sorbiers, 806.
MÉRIC (MGR). — L'autre vie, *15*.
MERMET. — Boulogne-sur-Mer berceau de saint Patrice, 1109.
MEUNIER (STANISLAS). — L'évolution des théories géologiques, 40.
MICHEL. — L'*Histoire ancienne de l'Eglise* de Mgr Duchesne est-elle un péril pour la foi ? 408.
MICHELETTI. — De Pastore animarum, 605.
MIMANDE (PAUL). — Les chemins tortueux, *119*.
MINUTIUS FÉLIX. — *Octavius*, 429.
MISSIONNAIRES (DEUX). — Vade-mecum des prédicateurs, *55*. — Le Petit Journal des Saints, *239*.
MISSIONNAIRE D'ORIENT (UN). — De la chasteté, 477.
MOISANT. — L'Optimisme au XIXe siècle : Carlyle, Browning, Tennyson, 44.
MOLLIEN. — Le P. Gratry : Pages choisies, *63*.
MONLAUR (R.). — Leur vieille maison, 812.
MONTEUUIS. — La jalousie, 440.
MONTIER (EDW.). — Le Cycle des Hymnes de l'Eglise en vers français, 599.
MORICE. — Jeunesse et Idéal, *198*.
MORIENVAL. — Manuel théâtral des Œuvres, *70*.
MOTTE. — Le trésor des catéchistes volontaires. 606.
MOURRET. — L'Ancien Régime, 936.
MOUSSAC (GEORGES DE). — Dans la mêlée : Journal d'un cuirassier de 1870-1871, 1007.
MOUSSAC (MARQUIS DE). — Un prêtre d'autrefois : L'abbé de Moussac (1753-1827), 40.

MOUTERDE. — Le Catéchisme appris aux enfants, 606. — Catéchisme en images, *286*.
MURAT (Dr). — L'Idée de Dieu dans les sciences contemporaines, 598.
MURY. — Guide des Catéchismes, 348.
NANTES (P. RENÉ DE). — Histoire des Spirituels dans l'Ordre de S. François, 81.
NAU. — Le livre d'Héraclide de Damas ; — Nestorius d'après les sources orientales, 407. — La Didascalie des Douze Apôtres, 1036.
NETTY DU BOYS. — Mgr Dupanloup à La Combe, 1010.
NICATI (Mme W.). — Elisabeth Browning, 1005.
NOVICOW. — La morale et l'intérêt dans les rapports individuels et internationaux, 559.
OISY (P. EUGÈNE D'). — Manuel du Tiers Ordre de S. François, *158, 226*. — Catéchisme ou Petit Manuel des novices tertiaires ; — Qu'est-ce que le Tiers Ordre franciscain ? *226*.
OZANAM. — Lettres (1831-1853), 1037.
PACHEU. — L'expérience mystique et l'activité subconsciente, 89.
PAQUERIE (J. DE LA). — Eléments d'Apologétique. T. III, 597.
PARAVY. — A la suite de Jeanne d'Arc, *15*.
PARN. — Les Semeurs de vent, *83*.
PARVILLEZ ET VERLEY. — Quelques livres à conseiller aux jeunes gens qui ont terminé leurs études, 1059.
PELLETIER. — Paroissien des enfants, *287*.
PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (UN). — Le Guide de la vie chrétienne, 605.
PERRAULT. — L'Histoire d'un jour, *119*.
PERROUD. — J.-B. Brissot : Correspondance et papiers, 1011.
PETIGAT. — Croquis de la montagne, 43.
PICARD (ERNEST). — 1870. Sedan, 431.
PICAVET. — Roscelin philosophe et théologien, d'après la légende et d'après l'histoire, 1012.
PICHON. — Fra Angelico, 805.
PICOT. — Documents pour servir à l'histoire des assemblées réunies sous Philippe-le-Bel, 70.
PILANT. — Le patriotisme en France et à l'étranger, 558.
PIONNIER. — Une page de l'histoire des Temps héroïques de la Mission de Calédonie, *55*.
PILLION (Mlle LOUISE). — Les Sculpteurs français du XIIIe siècle, 1086.
PISANI. — L'Eglise de Paris et la Révolution. T. III, 988.
POITEAU. — La meilleure part, 1062.
POLART (LOUIS). — Les Chiens courants, *286*.
POMAIROLS (CH. DE). — Le repentir, 811.
POULET. — La Libératrice, *102*.
POULIN (ABBÉ). — Manuel préparatoire à la Première Communion privée, *286*.
POULPIQUET (P. DE). — L'objet intégral de l'Apologétique, 347.
PRAT. — La théologie de S. Paul, 556.
PRAVIEUX (JULES). — A quoi servent les missionnaires, *186*. — Sans lumière, 430. — Le nouveau Docteur, 811.
PRIEUR. — Henri de Tourville (1842-1903), 87.
PRUNEL. — Sébastien Zamet. Sa vie et ses œuvres ; — Lettres, 1105.
QUÉLET. — Flore mycologique de France, 792.
QUENTIN (DOM). — Les Martyrologes historiques du moyen âge, 945.
QUIÉVREUX. — La vie à l'ombre du clocher, 157.
QUINET. — Exercices pratiques de Catéchisme, 348. — Le premier livre de messe, *286*.
RABORY (DOM). — La Princesse Louise de Bourbon-Condé, fondatrice du monastère du Temple, 86.
RADZIWILL (PRINCESSE). — Louise de Prusse : Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815), 1015.
RAFFY. — Organistes célèbres et Grands Maîtres classiques, 248.
RAGEOT. — La Renommée, 807.
RATTI (MGR). — S. Charles Borromée et les *Exercices* de S. Ignace, 1010.
REBSTOCK (DOM). — De vita regulari, 441.
REINHOLD (Dr). — Der alte und der neue Glaube, 1044.
RELIGIEUSE DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE NEVERS (UNE). — Bernadette Soubirous, 1009.
RENARD (COMMANDANT). — La conquête de l'air, 239.
RENARD (P.). — Pensées et Maximes du P. de Ravignan, *263*. — Pensées choisies du P. de Ponlevoy, 600.
RETTÉ. — Dans la lumière d'Ars, 803.
REVERDY. — Les Jeunes d'aujourd'hui, *239*.
REY. — La Renaissance de l'Orgueil français, 1115.
REYMOND. — Brunelleschi, 805.
REYMONT. — L'Apostolat du knout en Pologne, 1114.
RICARD (MGR). — S. Antoine de Padoue, *239*. — La Vén. Emilie de Rodat (1787-1852), 667.
RICHÉ. — Les Catholiques sont-ils des citoyens ? 1116.
RIGAUX. — Quand l'Ame est droite... ; — Vers les Humbles, 189.
RIMBAULT. — Par l'Amour et la Douleur ! Etude sur la Passion, *63*.
RITTER. — Les Eglises chrétiennes au matin du XXe siècle, 938.
RIVIÈRE (BLANCHE DE). — Le Roman d'une Mystique, 1062.
ROGER (NOELLE). — De l'un à l'autre Amour, 809.
ROGERON. — Séjour de mon grand-oncle Pierre Gaultier en Espagne, en Italie et dans le Tyrol (1791-1802), 1011.
ROLLAND. — Atlas des champignons de France, 792.
RONCES (F. BERNARD DES). — Nellie ou la Petite Violette du Saint-Sacrement, 892.
RONDEAU. — Histoire du Monastère des Ursulines d'Angers (1618-1910), 1064.
ROQUES. — Hegel, 1015.
ROTHE (TANCRÈDE). — Traité de Droit naturel, 473.
ROUET DE JOURNEL. — Enchiridion Patristicum, 244.
ROUILLON. — Le P. Ollivier, 88.
ROUPAIN. — Jeanne d'Arc, *119*. — Leçons et lectures d'apologétique : La vraie Religion, 716.
ROUSSET. — Lamennais et ses correspondants inconnus, 604.
ROUSTAN. — Les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle, 61.
ROUX. — Le château d'Anet, 478.
ROY. — A Marie Immaculée, *102*.
ROZ. — Tennyson, 190.
RUVILLE (ALBERT DE). — Ses Œuvres, 1041.
RUYSSEN. — Schopenhauer, 43.
SABATIER (PAUL). — L'Orientation religieuse de la France actuelle, 584.
SACKEBANT. — La petite Histoire Sainte des enfants du catéchisme, *251*.
SAINT-JEAN (ABBÉ DE). — Le Catéchisme de maman, 431.
SAINT-JURE (P.). — De l'abnégation et de l'anéantissement de soi-même, *239*.
SAINT-LÉGER (J. DE). — Etait-ce Louis XVII évadé du Temple ? 92.
SAINT-QUAY. — Vivre ou se laisser vivre ? 599.
SAINTRAIN. — Vie admirable de Jeanne de Cambry, recluse, 412.

SAMARAN. — D'Artagnan, capitaine des mousquetaires du roi, 679.
SANT (P.). — Du Presbytère au Couvent : le R. P. Jean-Baptiste de Beauvais, 890.
SANTO. — Le Bilan de la France ; — Les Taupes des Loges, *71*.
SAUVÉ. — Le culte de S. Joseph, 219.
SCHAHOVSKOY STRECHNEFF (PRINCESSE). — Le comte de Fersen, 62.
SCHNEIDER (MGR). — Preuves de l'Immortalité de l'âme, 597.
SCHŒNHER. — Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet (1612-1908), 42.
SCHURÉ. — L'Evolution divine. Du Sphinx au Christ, 937.
SCHWALM (P.). — Leçons de philosophie sociale. T. II, 472.
SÉAILLES. — Les affirmations de la conscience moderne, 585.
SEGOND. — La Prière. Essai de psychologie religieuse, 599.
SÉGUR (MARQUIS DE). — La bonté et les affections naturelles chez les Saints, *203*.
SEILLIÈRE. — Les mystiques du néo-romantisme. Evolution contemporaine de l'appétit mystique, 88.
SELMA LAGERLÖF. — Le merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède, 1114.
SÉRENT (P. ANTOINE DE). — L'enseignement du latin liturgique dans les écoles et les œuvres de jeunesse, *138*.
SERRE. — Le penseur dans Tolstoï, 44.
SERVIÈRE (J. DE LA). — Croquis de Chine, 802.
SICARD. — Le Clergé de France pendant la Révolution : T. I, 933. — L'Ancien Clergé de France, 936.
SIMON (Mlle JULES). — L'Ouvrière, 429.
SOLANET. — Manuel d'Agriculture : Plantes cultivées, 890.
SORNAY. — Méditations pour une neuvaine en l'honneur du B. Chanel, *82*.
SOULIER. — Le Tintoret, 805.
STENGER (GILBERT). — Grandes Dames du XIXe siècle, 60. — L'Imperturbable Silence, 810.
STROWSKI. — Tableau de la Littérature française au XIXe siècle, 700.
SULLY PRUDHOMME. — La vraie Religion selon Pascal, 506.
SUPÉRIEUR DE GRAND SÉMINAIRE (UN). — Mon Directoire spirituel, religieux, pastoral, 227.
SURBLED (Dr). — Le Remède contre la mort, *55*.
SWEENS. — Theologia moralis fundamentalis, 1003.
TARDIF. — S. Lezin, évêque d'Angers, 246.
TAVERNIER. — Le Modernisme, *239*.
TERRASSE. — L'ignorance religieuse au XXe siècle (Enquête de la *Croix*), 432.
THELLIER DE PONCHEVILLE. — Au Travail ! Par l'Education ! L'Appel au Sacerdoce, 889. — A la gloire du parler de France, *286*.
THIRIET. — Une âme d'apôtre : Mme Florent intime, 1109.
THOMAS. — Origines du Concordat de 1516, 263. — Les chants du sanctuaire, 441.
TIXERONT. — Histoire des Dogmes dans l'antiquité chrétienne. T. III, 886.
TOMBELLE (G. DE LA). — Dix pièces pour orgue, *138*.
TORNEZY. — La Légende des Philosophes : Voltaire, Rousseau, Diderot, 61.
TOURELLES (JEAN DES). — A pleines mains, *63*.
TOURNEBIZE. — Histoire politique et religieuse de l'Arménie, 1037.
TRUC. — Monsieur de Nugbo philosophe, 810.
UBALD D'ALENÇON (P.). — Les Frères Mineurs et les débuts de la Réforme à Port-Royal, 82. — Les Vies de sainte Colette Boylet de Corbie, 82.
URBAIN ET LEVESQUE. — Bossuet : Correspondance. T. V, 698.
USMER BERLIÈRE (DOM). — L'Ordre monastique. Des origines au XIIe siècle, 1116.
USSEL (VICOMTE JEAN D'). — L'intervention de l'Autriche (décembre 1812-mai 1813), 716.
UZUREAU. — Andegaviana, 41, 989. — Histoire de la guerre de Vendée. T. V et VI, 41. — Mme Turpault ; — Un prêtre français pendant l'émigration, 42. — Noël Pinot, curé du Louroux, guillotiné le 21 février 1794, 246. — Les Elections et le Cahier du Tiers-Etat de la ville d'Angers ; — Miracle eucharistique des Ulmes, 589. — Les victimes de la Terreur en Anjou, 990.
VACANDARD. — Etudes de critique et d'histoire religieuse, 769.
VACANT-MANGENOT. — Dictionnaire de théologie catholique, 141, 885.
VALENSIN. — Jésus-Christ et l'étude comparée des religions, 142.
VALOIS ET RENIÉ. — Les manuels scolaires, 441.
VANDEPITTE. — Petite histoire de l'Eglise, *107*. — Dévotion pratique au Sacré-Cœur, *138*. — Conférences à la jeunesse des écoles, *158*. — Nouveau manuel des Enfants de Marie, *214*.
VANEL ET CONDAMIN. — Martyrologe de la sainte Eglise de Lyon, 948.
VAUDON. — La Paroisse, 440.
VAUJANY. — L'école primaire en France sous la 3e République, 441.
VERDUN. — Les Sermons de Bourdaloue adaptés à notre époque, 440.
VERHAEREN. — Hélène de Sparte, 685.
VERMEERSCH. — Sur-nègres ou chrétiens, 90. — La Tolérance, 439.
VERRIÈRES (J. DES). — Même pour tout l'or du monde ; — Prêcherine, *286*.
VEUILLOT (LOUIS). — Lettres à Mlle Charlotte de Grammont (1863-1876), 888. — Cara, 1068.
VIEILLE. — La Famille chrétienne et la Sainte Famille, *159*.
VINCENT (Dr). — Le médecin. Son rôle dans la famille et dans la société, 477.
VINCENT (FRANCIS). — Augustin Thierry, 156. — Ames d'Aujourd'hui, 700.
VIRIEU (COMTE DE). — Souvenirs, 1066.
VISMES (HENRIETTE DE). — Les petites âmes, 812.
VOGUÉ (MARQUIS DE). — Jérusalem hier et aujourd'hui, 601.
VOGUÉ (VICOMTE DE). — Sous les Lauriers, 92.
VONDEL. — Lucifer, 858.
WASMANN. — La probité scientifique de Hæckel, 40. — La Biologie moderne et la théorie de l'évolution, 100.
WATRIGANT. — Les *Exercices spirituels* à la naissance des séminaires, 1010.
WEBER. — Pourquoi et comment lire, méditer, enseigner le saint Evangile, 227.
WEEDE (GASPARD DE). — Le roi des airs, *138*.
WEILL. — La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848), 1003.
WEINMANN (KARL). — La musique d'église, 1085.
WELSCHINGER. — Bismarck (1815-1898), 558.
WELVERT. — En feuilletant de vieux papiers, 958.
WILLY (COLETTE). — Sept Dialogues de Bêtes, 808.
WOUTERS (P. DE). — L'Eucharistie et le Sacré-Cœur, *215*.
WYZEWA (TH. DE). — Les Petites Fleurs de S. François d'Assise, 377. — Mozart. Sa vie musicale et son œuvre, 602.

TABLE SYNTHÉTIQUE

Apologétique

Ames d'aujourd'hui. — Fr. Vincent, 700.

A quoi servent les missionnaires. — Jules Pravieux, *186*.

Autre (L') vie. — Mgr Méric, *15*.

Bible et science, Terre et ciel. — C. de Kirwan, 429.

Dictionnaire apologétique de la Foi catholique. — P. d'Alès, 429.

Dieu et science. — Elie de Cyon, *63*.

Discours de combat. — Brunetière, *34*.

Eléments d'apologétique. T. III. — J. de la Paquerie, 597.

Foi (La) catholique et les faits observés. — J. Joossens, *263*, 893.

Fondements (Les) de la foi. — P. Laplana, 1060.

Grands (Les) problèmes de la vie. — P. Faure, *38*.

Hystérie et Sainteté. — Dr Lavrand, 429.

Idée (L') de Dieu dans les sciences contemporaines. — Dr L. Murat, 598.

J'ai perdu la Foi ! — P. Amado, 430.

Leçons et lectures d'apologétique : La vraie Religion. — E. Roupain, 716.

Lettres à un Etudiant sur la Sainte Eucharistie. — L. Labauche, 557.

Lettres de combat. — F. Brunetière, 472.

Marque (La) du véritable anneau. — Alb. de Ruville, 1047.

Miracles (Les) de N.-S. J.-C. — L. Fillion, 158.

Objet (L') intégral de l'Apologétique. — P. de Poulpiquet, 347.

Octavius. — Minutius Félix, 429.

Origines (Les) de la civilisation moderne. — Godefroid Kurth, *71*.

Pages de critique et de doctrine. — Paul Bourget, 669.

Peut-on croire sans être un imbécile ? — H. Desprez, 597.

Preuves de l'immortalité de l'âme. — Mgr Schneider, 597.

Récit de ma conversion. — Judas de Cologne, 1049.

Religion (La) catholique dans la vie humaine. — P. Janvier, 188.

Retour à la sainte Eglise. Expériences et croyances d'un converti. — Albert de Ruville, 1041.

Sans lumière. — J. Pravieux, 430.

« Science et Religion. » — Collection Bloud, 429.

Sentiment de Napoléon Ier sur le christianisme. — Chevalier de Beauterne, *214*.

Surnaturel (Le) dans les apparitions et dans les guérisons de Lourdes. — P. Castelein, 803.

Vers la Maison de Lumière, Histoire d'une conversion. — Miss Baker, 577.

Vingt guérisons à Lourdes. — Dr de Grandmaison, 803.

Vladimir Soloviev. — P. d'Herbigny, 1121.

Volcans et tremblements de terre. — A. de Lapparent, 597.

Y a-t-il conflit entre la science et la foi ? — Charles de Lestang, *107*.

Y a-t-il un Dieu ? — Abbé H. Hugon, 430.

Apostolat

Action (L') catholique. — P. Janvier, 188.

Agenda de l'Ecole libre, *239*.

Ame (Une) d'apôtre : Mme Florent intime. — Ed. Thiriet, 1109.

Ami (L') des malades. — Chan. Girard, *198*.

A pleines mains. — Jean des Tourelles, *63*.

Au Travail ! Par l'Education ! L'appel au sacerdoce. — Abbé Thellier de Poncheville, 889.

Chants de gymnastique, *158*.

Chrétienne (Une) de nos jours : Michelle Collin. — E. Dessiaux, 246.

Confrérie (La) du T. S. Sacrement à notre époque. — Chan. Béréziat, *198*.

Dimanche (Le) de l'Ouvrier. — Fénelon Gibon, *63*.

Ecole (L') Maçonnique. — Maurice Malou, *15*.

Famille (La) chrétienne et la Sainte Famille. — P. Vieille, *159*.

Hommes (Les) de demain. — René Bazin, 473.

Ignorance (L') religieuse au xxe siècle (Enquête de la *Croix*). — Abbé Terrasse, 432.

Jeunes (Les) d'aujourd'hui. — Henry Reverdy, *239*.

Livres (Les) qui s'imposent. — Frédéric Duval, 378.

Méthode de l'apostolat moderne en Chine. — P. Louis Keroyn, 1008.

Mystère (Le) de S. François. — P. Hilaire de Barenton, 1010.

Nellie ou la Petite Violette du St-Sacrement. — F. Bernard des Ronces, 892.

Nouveaux Mélanges oratoires de Mgr d'Hulst, 472.

Organisations (Les) de Jeunesse à l'Etranger. — Eug. Bellut, 157.

Ouvrière (L'). — Mlle Jules Simon, 429.

Petit (Le) Journal. — Léon Jules, 1060.

Petits Souhaits de S. François de Sales pour 1913, *275*.

Pochette du conscrit français, *214*.

Quelques livres à conseiller aux jeunes gens qui ont terminé leurs études. — A. de Parvillez et C. Verley, 1059.

Quelques livres d'étrennes et de Fêtes recommandés aux familles. — Abbé Bethléem, 1060.

Regensburger Marienkalender, *222*.

Remède (Le) contre la mort. — Dr Surbled, *55*.

Taupes (Les) des Loges. — J. Santo, *71*.

Tiers Ordre (Le) de S. François, *83*.

Tract (Le) populaire illustré, *38*.

Triduum sur la communion quotidienne. — P. Lintelo, 891.

Vacances (Les) de Suzette pour 1912, *182*.

Vie mondaine et vie chrétienne. — H. Dutoit, 600.

Vivre ou se laisser vivre ? — Pierre Saint-Quay, 599.

Archéologie et Architecture

Architecture (L') religieuse en France à l'époque romane. — R. de Lasteyrie, 480.

Cathédrale (La) de Lyon. — L. Bégule, 478.

Cathédrale (La) du Mans. — G. Fleury, 478.

Cathédrale (La) de Reims. — L. Demaison, 479.

Cathédrales (Nos). — A. Broquelet, 802.

Château (Le) d'Anet. — A. Roux, 478.

Château (Le) de Chambord. — Henri Guerlin, 802.

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie. — Dom Cabrol, 154, 695.

Mont (Le) Saint-Michel. — H. Besnard, 478.

Style (Le) Louis XVI. — Emile Bayard, *119*.

Villes (Les) d'Art. — *Athènes*, par G. Fougères ; *Senlis*, par Marcel Aubert, 1086.

Art

Artistes (Les). — Léonce Bénédite, 192.

Brunelleschi. — Marcel Reymond, 805.

Catalogue général illustré du Musée de sculpture comparée au Palais du Trocadéro. — Enlart et Roussel, 479.

Fra Angelico. — Alfred Pichon, 805.

Fromentin : Correspondance et fragments inédits. — P. Blanchon, 1085.

Histoire artistique des Ordres Mendiants. — Louis Gillet, 1085.

Maîtres (Les) de l'art : *Bazzi, dit le Sodoma*, par L. Gielly ; — *Martin Schongauer*, par A. Girodie, 478.
Sculpteurs (Les) français du XIIIe siècle. — Mlle Louise Pillion, 1086.
Tintoret (Le). — G. Soulier, 805.

Biographies

Abbé (L') Beraud, ancien curé de Blanzy. — Abbé Chaillet, *139*.
Bernadette Soubirous. — Une Religieuse de l'Instruction chrétienne de Nevers, 1009.
Bousquet (Le T. R. P.), 86.
Cardinal (Le) Langénieux. — A. Largent, 957.
Colonel (Le) de Villebois-Mareuil. — G. Hue, 430.
Comte (Le) de Fersen. — Princesse Schahovskoy Strechneff, 62.
Doussot (Le P.), dominicain, et la Mère Elisabeth, carmélite, sa sœur. — P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur, 84.
Du Presbytère au Couvent : Le R. P. Jean-Baptiste de Beauvais. — P. Célestin-Marie Sant, 890.
Femmes d'autrefois, Hommes d'aujourd'hui. — M. d'Haussonville, 1116.
Frédéric Ozanam. — Mgr Baunard, 471.
Frère (Le) Edouard (1829-1909). — H. Girouille, 893.
Henri de Tourville (1842-1903). — P. Prieur, 87.
Jacques Cathelineau. — F. Charpentier, 430.
Jean-Henri Fabre, l'entomologiste. — A. Fabre, 472.
Lacordaire. — A. Albalat, 472.
Lamartine et la Flandre. — Henry Cochin, 1003.
Lescœur (Le P.). — P. Largent, 378.
Louis de Talleyrand-Périgord (1784-1808). — E. Angot, 41.
Madame la Duchesse d'Alençon intime. — M. Gouraud d'Ablancourt, 668.
Mère (La) Marcelline de Chamerlat. — J.-B. Couderc, 247.
Mgr Dupanloup à La Combe. — Netty du Boys, 1010.
Moine (Un) au XXe siècle : Don Mayeul Lamey. — E. Goutay, 378.
Mozart. Sa vie musicale et son œuvre. — T. de Wyzewa et Georges de Saint-Foix, 602.
Noël Pinot, curé du Louroux, guillotiné le 21 février 1794. — Abbé Uzureau, 246.
Ollivier (Le P.). — P. Rouillon, 88.
Ozanam. — Mgr Baudrillart, 471.
Petit (Le) Sou de la Providence. — J. Maurin, *82*.
Pierre Leroux. — J. Fidao, 429.
Ponlevoy (Le R. P. de). — P. de Gabriac, *227*.
Prêtre (Un) d'autrefois : L'abbé de Moussac (1753-1827). — Marquis de Moussac, 40.
Prince (Un) contemporain : Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Alençon. — Y. d'Isné, 888.
Princesse (La) Louise de Bourbon-Condé, fondatrice du monastère du Temple. — Dom Rabory, 86.
Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. — Emile Collas, 44.
Valroger (Le P. de), 378.
Vie admirable de Jeanne de Cambry, recluse. — P. Saintrain, 412.
Vie de Mgr d'Hulst. — Mgr Baudrillart, 471.
Vie du serviteur de Dieu Louis-Marie Maulbon d'Arbaumont. — P. Norbert de Chauffailles, 890.

Catéchisme, Première Communion

Apprêts (Les) du beau jour de la vie. — Abbé Fliche, *159*.
Catéchisme (Le) appris aux enfants. — Abbé Mouterde, 606.
Catéchisme de la doctrine chrétienne. — Abbé Lemarié, 890.
Catéchisme (Le) de maman. — Abbé de Saint Jean, 431.
Catéchisme en images. — Mouterde, *286*.
Catéchisme illustré des tout petits. — Brouillet, *286*.
Catéchisme familial illustré. — Abbé de Casamajor, *286*.
Confession (La) et la Communion des tout petits, *138*.
Exercices pratiques de catéchisme. — Abbé Quinet, 348.
Grâce (La) à dix ans. — Abbé Gellé, 1061.
Guide des catéchismes. — Ch. Mury, 348.
Histoire (L') de la création ou l'œuvre des six jours, *38*.
Manuel d'Education religieuse des enfants. — Abbé Granger, 348.
Manuel préparatoire à la Première Communion privée. — Abbé Poulin, *286*.
Messe (La) au catéchisme. — Abbé de la Guéronnière, *287*.
Méthode courte et facile pour préparer les petits enfants à la Première Communion privée, *119*.
Mon grand catéchisme. — Dequin et Ledieu, 431.
Nouveau (Le) grand jour. — Abbé Laude, *119*.
Pain (Le) Evangélique. — Abbé Duplessy, *38*, *139*.
Paroissien des enfants. — Abbé Pelletier, *287*.
Petite (La) Histoire Sainte des enfants du Catéchisme. — J. Sackebant, *251*.
Petits (Les) Amis de Jésus. — J. M. A., *95*.
Premier (Le) Livre de messe. — Abbé Quinet, *286*.
Premières leçons de Catéchisme. — Abbé Davot, 431.
Premières notions d'instruction religieuse et leçons de choses religieuses. — Abbé Bouvet, *215*.
Prières et Cantiques, *287*.
Retraite pour jeunes enfants. — P. Henri Banckaert, 891.
Trésor (Le) des catéchistes volontaires. — Abbé Motte, 606.

Droit

Associations (Les) au point de vue historique et juridique. — Ed. Clunet, *150*.
Eglises (Les) et leur mobilier devant la loi civile. — — Abbé Fanton, *107*.
Manuel des Cultes. — Collection Dalloz, 479.
Traité de Droit naturel. — Tancrède Rothe, 473.

Ecriture Sainte

Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine. — P. Le Bachelet, 938.
Didascalie (La) des Douze Apôtres. — Abbé Nau, 1036.
Loi (La) et la Foi : Etude sur S. Paul et les Judaïsants. — A. de Boysson, 557.
Pays (Les) bibliques et l'Assyrie. — P. Dhorme, 601.
Psaumes (Les). — R. Compaing, *286*.

Etudes évangéliques :

Discours (Le) de Jésus sur la montagne. — S. Gamber, 600.
Jésus de Nazareth. Sa vie racontée aux enfants. — Mère Marie Loyola, *139*.
Pain (Le) Evangélique. — E. Duplessy, *38*, *139*.
Pourquoi et comment lire, méditer, enseigner le saint Evangile. — Ch. Weber, *227*.
Prophète (Le) de Galilée. — Abbé Dard, 440.
Religion (La) de Jésus d'après l'Evangile. — Abbé Lelièvre, 556
Vita D. N. Jesu Christi de Lohmann. — V. Cathrein, 441.

Education, Enseignement, Pédagogie

(voir *Apostolat*)

Ame (L') des enfants, des pays et des saints. — Lucie Félix Faure-Goyau, 1061.
A travers la morale. A travers les choses. — J. Leday, *215*.
A travers nos Ecoles chrétiennes. — Alexis Crosnier, 441.
Billets à ma Filleule. — Berthem Bontoux, 700.
Chasteté (De la). — Un missionnaire d'Orient, 477.
Conférences à la jeunesse des écoles. — M. Vandepitte, *158*.
Cours de morale théorique et pratique. — J. Guibert, 1060.

Ecole (L') primaire en France sous la 3e République. — J. Vaujany, 441.
Education (L') chrétienne. — Abbé Le Camus, *82*.
Education (L') de la chasteté. — A. Knoch, 1084.
Education (L') de la chasteté. — Drs Gatterer et Krus, 478.
Education (L') eucharistique. — J. Broussolle, 430.
Educatrice (Une) : Mlle Dissard, 1109.
Enfant (L'). — Henri Joly, 429.
Enfants (Les). Questions du temps présent. — Mgr Chollet, 217.
Enseignement (L') du latin liturgique dans les écoles et les œuvres de jeunesse. — P. Antoine de Sérent, *138*.
Grave (Une) question de l'éducation des jeunes filles : La chasteté. — Françoise Harmel, 477.
Jeunesse et Idéal. — Abbé Morice, *198*.
Jeunesse. Petit Code d'éducation au foyer. — P. Lhande, 1084.
Manuel d'Instruction chrétienne. — Mgr Fichaux, *215*.
Memento de l'Enseignement libre. — Fénelon Gibon, 442.
Morale (La) catholique et la pureté. — E. Caulle, 700.
Petites (Les) âmes. — Henriette de Vismes, 812.
Petit Memento pour la formation des enfants à la vie chrétienne. — Abbé Granger, *263*.
Pour former le caractère. — F.-W. Fœrster, trad. par C. Thirion et M. Paris, 347.
Préservation (De la) morale de l'Enfant. — Abbé Chauvin, 1083.
Pureté (La) du cœur. — Abbé Lenfant, 478.
Tentations (Les) du jeune homme. — E. Bruneteau, 699.
Vraie (La) Politesse. — Abbé Demore, *158*.

Ethnographie *(Récits, Voyages)*

A la gloire du parler de France. — Thellier de Poncheville, *286*.
Auvergne (L'). — Louis Bréhier, 801.
Charme (Le) de Florence. — Maurice Brillant, 805.
En Flânant : Provence, Touraine, Anjou et Maine. — André Hallays, 801.
Lumière (La) de Sicile. — Vicomte Joseph de Bonne, 1114.
Merveilleux (Le) voyage de Nils Holgersson à travers la Suède. — Selma Lagerlöf, 1114.
Mizraïm. Souvenirs d'Egypte. — Godefroid Kurth, 601.
Promenades italiennes. — Gregorovius, 1018.
Provinces (Les) françaises : La Touraine. — H. Guerlin, 801.
Séjour de mon grand-oncle Pierre Gaultier en Espagne, en Italie et dans le Tyrol (1791-1802). — M. Rogeron, 1011.
Trois Villes saintes. — Emile Baumann, 801.
Visions d'Egypte. — Dr Le Dentu, 602.
Voyage à l'Ile Majorque. — Jules Leclercq, 1114.

Hagiographie

B. (La) Bonne d'Armagnac (1434-1457). — P. Guy Daval, 668.
B. (La) Marguerite-Marie. — Mgr Demimuid, 378.
Bonté (La) et les affections naturelles chez les saints. — Marquis de Ségur, *203*.
Miroir de la Perfection du B. François d'Assise. — Frère Léon, 377.
Paix (La) dans la Vérité. — P. Allo, 429.
Petit (Le) Journal des Saints. — Deux missionnaires, *239*.
Saint Antoine de Padoue. — Mgr Ricard, *239*.
Saint Césaire (470-543). — Abbé Chaillan, 667.
Saint Charles Borromée. — L. Celier, 378.
Sainte Chantal. — M. Bremond, 673.
Saint Elzéar de Sabran et la B. Delphine de Signe. — P. Girard, 1108.
Saint François Xavier. — A. Brou, 377.
Saint Lezin, évêque d'Angers. — Abbé Tardif, 246.
Saint Pascal Baylon, *239*.
Vén. (La) Emilie de Rodat (1787-1852). — Mgr Ricard, 667.
Vén. (Le) Jean-Marie-Robert de La Mennais. — Auguste Auvray, 1108.
Vies (Les) de sainte Colette Boylet de Corbie. — P. Ubald d'Alençon, 82.

Histoire

1° Critique historique :

Eglise (L') aux tournants de l'histoire. — Godefroid Kurth, *71*.
Etudes de critique et d'histoire religieuse. — Vacandard, 769.
Histoire (L') ancienne de l'Eglise de Mgr Duchesne est-elle un péril pour la foi ? — A. Michel, 408.

2° Histoire des Religions :

Christus. Manuel d'histoire des religions. — J. Huby, 438.
Evolution (L') divine. Du Sphinx au Christ. — Edouard Schuré, 937.
Jésus-Christ et l'étude comparée des religions. — A. Valensin, 142.
Où en est l'histoire des religions ? — J. Bricout, 439.

3° Histoire de l'Eglise :

Ancien (L') Régime. — F. Mourret, 936.
Aus den Tagen Bonifaz VIII. — Finke, 66.
Bismarck et l'Eglise, le Culturkampf. — G. Goyau, 76.
Clément V et Philippe le Bel. — M. Lizerand, 257.
Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques. — Mgr Baudrillart, 695, 1057.
Eglises (Les) chrétiennes au matin du xxe siècle. — Eug. Ritter, 938.
Gouvernement (Le) de Pie X. — Aventino, 604.
Histoire de l'Eglise. — Funck, *6*.
Innocent III. — M. Luchaire, 11.
Passé (Le) chrétien : Histoire de l'Eglise (1049-1300). — Alb. Dufourcq, 956.
Petite Histoire de l'Eglise. — David et Lorrette, 431.
Petite Histoire de l'Eglise. — M. Vandepitte, *107*.

a) Documents :

Cause (La) des restes d'Israël introduite au Concile œcuménique du Vatican. — J. et A. Lémann, 1115.
Correspondance de Benoît XIV. — Emile de Heeckeren, 1018.
Documents pour servir à l'histoire des assemblées réunies sous Philippe le Bel. — G. Picot, 70.
Inscriptions chrétiennes de la Gaule. — Le Blant, 514.
Martyrologe de la Sainte Eglise de Lyon. — Vanel et Condamin, 948.
Martyrologes (Les) historiques du moyen âge. — Dom Quentin, 945.
Tabulæ fontium Traditionis christianæ. — J. Creusen, 244.

b) L'Eglise en France :

Ancien (L') clergé de France. — Abbé Sicard, 936.
Clergé (Le) de France pendant la Révolution. T. I. — Abbé Sicard, 933.
Contribution (La) du clergé de France à l'impôt (1689-1715). — Albert Cans, 937.
Eglise (L') de Paris et la Révolution. T. III. — P. Pisani, 988.
Gobel, évêque constitutionnel de Paris. — G. Gautherot, 961.
Histoire religieuse de la Révolution française. — Pierre de la Gorce, 933.
Jureurs et Insermentés (1790-1794). — P. Bliard, 266.
Les *Exercices spirituels* à la naissance des séminaires. — H. Watrigant, 1010.
Les Martyrs. T. XI : La Révolution. — D. Leclercq, 605.
Organisation (L') financière du clergé de France à l'époque de Louis XIV. — Albert Cans, 936.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

Maîtres (Les) de l'art : *Bazzi, dit le Sodoma*, par L. Gielly ; — *Martin Schongauer*, par A. Girodie, 478.

Sculpteurs (Les) français du XIIIe siècle. — Mlle Louise Pillion, 1086.

Tintoret (Le). — G. Soulier, 805.

Biographies

Abbé (L') Beraud, ancien curé de Blanzy. — Abbé Chaillet, *139*.

Bernadette Soubirous. — Une Religieuse de l'Instruction chrétienne de Nevers, 1009.

Bousquet (Le T. R. P.), 86.

Cardinal (Le) Langénieux. — A. Largent, 957.

Colonel (Le) de Villebois-Mareuil. — G. Hue, 430.

Comte (Le) de Fersen. — Princesse Schahovskoy Strechneff, 62.

Doussot (Le P.), dominicain, et la Mère Elisabeth, carmélite, sa sœur. — P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur, 84.

Du Presbytère au Couvent : Le R. P. Jean-Baptiste de Beauvais. — P. Célestin-Marie Sant, 890.

Femmes d'autrefois, Hommes d'aujourd'hui. — M. d'Haussonville, 1116.

Frédéric Ozanam. — Mgr Baunard, 471.

Frère (Le) Edouard (1829-1909). — H. Girouille, 893.

Henri de Tourville (1842-1903). — P. Prieur, 87.

Jacques Cathelineau. — F. Charpentier, 430.

Jean-Henri Fabre, l'entomologiste. — A. Fabre, 472.

Lacordaire. — A. Albalat, 472.

Lamartine et la Flandre. — Henry Cochin, 1003.

Lescœur (Le P.). — P. Largent, 378.

Louis de Talleyrand-Périgord (1784-1808). — E. Angot, 41.

Madame la Duchesse d'Alençon intime. — M. Gouraud d'Ablancourt, 668.

Mère (La) Marcelline de Chamerlat. — J.-B. Coudere, 247.

Mgr Dupanloup à La Combe. — Netty du Boys, 1010.

Moine (Un) au XXe siècle : Don Mayeul Lamey. — E. Goutay, 378.

Mozart. Sa vie musicale et son œuvre. — T. de Wyzewa et Georges de Saint-Foix, 602.

Noël Pinot, curé du Louroux, guillotiné le 21 février 1794. — Abbé Uzureau, 246.

Ollivier (Le P.). — P. Rouillon, 88.

Ozanam. — Mgr Baudrillart, 471.

Petit (Le) Sou de la Providence. — J. Maurin, *82*.

Pierre Leroux. — J. Fidao, 429.

Ponlevoy (Le R. P. de). — P. de Gabriac, *227*.

Prêtre (Un) d'autrefois : L'abbé de Moussac (1753-1827). — Marquis de Moussac, 40.

Prince (Un) contemporain : Ferdinand-Philippe d'Orléans, duc d'Alençon. — Y. d'Isné, 888.

Princesse (La) Louise de Bourbon-Condé, fondatrice du monastère du Temple. — Dom Rabory, 86.

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. — Emile Collas, 44.

Valroger (Le P. de), 378.

Vie admirable de Jeanne de Cambry, recluse. — P. Saintrain, 412.

Vie de Mgr d'Hulst. — Mgr Baudrillart, 471.

Vie du serviteur de Dieu Louis-Marie Maulbon d'Arbaumont. — P. Norbert de Chauffailles, 890.

Catéchisme, Première Communion

Apprêts (Les) du beau jour de la vie. — Abbé Fliche, *159*.

Catéchisme (Le) appris aux enfants. — Abbé Mouterde, 606.

Catéchisme de la doctrine chrétienne. — Abbé Lemarié, 890.

Catéchisme (Le) de maman. — Abbé de Saint Jean, 431.

Catéchisme en images. — Mouterde, *286*.

Catéchisme illustré des tout petits. — Brouillet, *286*.

Catéchisme familial illustré. — Abbé de Casamajor, *286*.

Confession (La) et la Communion des tout petits, *138*.

Exercices pratiques de catéchisme. — Abbé Quinet, 348.

Grâce (La) à dix ans. — Abbé Gellé, 1061.

Guide des catéchismes. — Ch. Mury, 348.

Histoire (L') de la création ou l'œuvre des six jours, *38*.

Manuel d'Education religieuse des enfants. — Abbé Granger, 348.

Manuel préparatoire à la Première Communion privée. — Abbé Poulin, *286*.

Messe (La) au catéchisme. — Abbé de la Guéronnière, *287*.

Méthode courte et facile pour préparer les petits enfants à la Première Communion privée, *119*.

Mon grand catéchisme. — Dequin et Ledieu, 431.

Nouveau (Le) grand jour. — Abbé Laude, *119*.

Pain (Le) Evangélique. — Abbé Duplessy, *38*, *139*.

Paroissien des enfants. — Abbé Pelletier, *287*.

Petite (La) Histoire Sainte des enfants du Catéchisme. — J. Sackebant, *251*.

Petits (Les) Amis de Jésus. — J. M. A., *95*.

Premier (Le) Livre de messe. — Abbé Quinet, *286*.

Premières leçons de Catéchisme. — Abbé Davot, 431.

Premières notions d'instruction religieuse et leçons de choses religieuses. — Abbé Bouvet, *215*.

Prières et Cantiques, *287*.

Retraite pour jeunes enfants. — P. Henri Banckaert, 891.

Trésor (Le) des catéchistes volontaires. — Abbé Motte, 606.

Droit

Associations (Les) au point de vue historique et juridique. — Ed. Clunet, *150*.

Eglises (Les) et leur mobilier devant la loi civile. — — Abbé Fanton, *107*.

Manuel des Cultes. — Collection Dalloz, 479.

Traité de Droit naturel. — Tancrède Rothe, 473.

Ecriture Sainte

Bellarmin et la Bible Sixto-Clémentine. — P. Le Bachelet, 938.

Didascalie (La) des Douze Apôtres. — Abbé Nau, 1036.

Loi (La) et la Foi : Etude sur S. Paul et les Judaïsants. — A. de Boysson, 557.

Pays (Les) bibliques et l'Assyrie. — P. Dhorme, 601.

Psaumes (Les). — R. Compaing, *286*.

Etudes évangéliques :

Discours (Le) de Jésus sur la montagne. — S. Gamber, 600.

Jésus de Nazareth. Sa vie racontée aux enfants. — Mère Marie Loyola, *139*.

Pain (Le) Evangélique. — E. Duplessy, *38*, *139*.

Pourquoi et comment lire, méditer, enseigner le saint Evangile. — Ch. Weber, *227*.

Prophète (Le) de Galilée. — Abbé Dard, 440.

Religion (La) de Jésus d'après l'Evangile. — Abbé Lelièvre, 556.

Vita D. N. Jesu Christi de Lohmann. — V. Cathrein, 441.

Education, Enseignement, Pédagogie

(voir *Apostolat*)

Ame (L') des enfants, des pays et des saints. — Lucie Félix Faure-Goyau, 1061.

A travers la morale. A travers les choses. — J. Leday, *215*.

A travers nos Ecoles chrétiennes. — Alexis Crosnier, 441.

Billets à ma Filleule. — Berthem Bontoux, 700.

Chasteté (De la). — Un missionnaire d'Orient, 477.

Conférences à la jeunesse des écoles. — M. Vandepitte, *158*.

Cours de morale théorique et pratique. — J. Guibert, 1060.

Ecole (L') primaire en France sous la 3e République. — J. Vaujany, 441.
Education (L') chrétienne. — Abbé Le Camus, *82*.
Education (L') de la chasteté. — A. Knoch, 1084.
Education (L') de la chasteté. — Drs Gatterer et Krus, 478.
Education (L') eucharistique. — J. Broussolle, 430.
Educatrice (Une) : Mlle Dissard, 1109.
Enfant (L'). — Henri Joly, 429.
Enfants (Les). Questions du temps présent. — Mgr Chollet, 217.
Enseignement (L') du latin liturgique dans les écoles et les œuvres de jeunesse. — P. Antoine de Sérent, *138*.
Grave (Une) question de l'éducation des jeunes filles : La chasteté. — Françoise Harmel, 477.
Jeunesse et Idéal. — Abbé Morice, *198*.
Jeunesse. Petit Code d'éducation au foyer. — P. Lhande, 1084.
Manuel d'Instruction chrétienne. — Mgr Fichaux, *215*.
Memento de l'Enseignement libre. — Fénelon Gibon, 442.
Morale (La) catholique et la pureté. — E. Caulle, 700.
Petites (Les) âmes. — Henriette de Vismes, 812.
Petit Memento pour la formation des enfants à la vie chrétienne. — Abbé Granger, *263*.
Pour former le caractère. — F.-W. Fœrster, trad. par C. Thirion et M. Paris, 347.
Préservation (De la) morale de l'Enfant. — Abbé Chauvin, 1083.
Pureté (La) du cœur. — Abbé Lenfant, 478.
Tentations (Les) du jeune homme. — E. Bruneteau, 699.
Vraie (La) Politesse. — Abbé Demore, *158*.

Ethnographie *(Récits, Voyages)*

A la gloire du parler de France. — Thellier de Poncheville, *286*.
Auvergne (L'). — Louis Bréhier, 801.
Charme (Le) de Florence. — Maurice Brillant, 805.
En Flânant : Provence, Touraine, Anjou et Maine. — André Hallays, 801.
Lumière (La) de Sicile. — Vicomte Joseph de Bonne, 1114.
Merveilleux (Le) voyage de Nils Holgersson à travers la Suède. — Selma Lagerlöf, 1114.
Mizraïm. Souvenirs d'Egypte. — Godefroid Kurth, 601.
Promenades italiennes. — Gregorovius, 1018.
Provinces (Les) françaises : La Touraine. — H. Guerlin, 801.
Séjour de mon grand-oncle Pierre Gaultier en Espagne, en Italie et dans le Tyrol (1791-1802). — M. Rogeron, 1011.
Trois Villes saintes. — Emile Baumann, 801.
Visions d'Egypte. — Dr Le Dentu, 602.
Voyage à l'Ile Majorque. — Jules Leclercq, 1114.

Hagiographie

B. (La) Bonne d'Armagnac (1434-1457). — P. Guy Daval, 668.
B. (La) Marguerite-Marie. — Mgr Demimuid, 378.
Bonté (La) et les affections naturelles chez les saints. — Marquis de Ségur, *203*.
Miroir de la Perfection du B. François d'Assise. — Frère Léon, 377.
Paix (La) dans la Vérité. — P. Allo, 429.
Petit (Le) Journal des Saints. — Deux missionnaires, *239*.
Saint Antoine de Padoue. — Mgr Ricard, *239*.
Saint Césaire (470-543). — Abbé Chaillan, 667.
Saint Charles Borromée. — L. Celier, 378.
Sainte Chantal. — M. Bremond, 673.
Saint Elzéar de Sabran et la B. Delphine de Signe. — P. Girard, 1108.
Saint François Xavier. — A. Brou, 377.
Saint Lezin, évêque d'Angers. — Abbé Tardif, 246.
Saint Pascal Baylon, *239*.
Vén. (La) Emilie de Rodat (1787-1852). — Mgr Ricard, 667.
Vén. (Le) Jean-Marie-Robert de La Mennais. — Auguste Auvray, 1108.
Vies (Les) de sainte Colette Boylet de Corbie. — P. Ubald d'Alençon, 82.

Histoire

1° Critique historique :

Eglise (L') aux tournants de l'histoire. — Godefroid Kurth, *71*.
Etudes de critique et d'histoire religieuse. — Vacandard, 769.
Histoire (L') ancienne de l'Eglise de Mgr Duchesne est-elle un péril pour la foi ? — A. Michel, 408.

2° Histoire des Religions :

Christus. Manuel d'histoire des religions. — J. Huby, 438.
Evolution (L') divine. Du Sphinx au Christ. — Edouard Schuré, 937.
Jésus-Christ et l'étude comparée des religions. — A. Valensin, 142.
Où en est l'histoire des religions ? — J. Bricout, 439.

3° Histoire de l'Eglise :

Ancien (L') Régime. — F. Mourret, 936.
Aus den Tagen Bonifaz VIII. — Finke, 66.
Bismarck et l'Eglise, le Culturkampf. — G. Goyau, 76.
Clément V et Philippe le Bel. — M. Lizerand, 257.
Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques. — Mgr Baudrillart, 695, 1057.
Eglises (Les) chrétiennes au matin du xxe siècle. — Eug. Ritter, 938.
Gouvernement (Le) de Pie X. — Aventino, 604.
Histoire de l'Eglise. — Funck, *6*.
Innocent III. — M. Luchaire, 11.
Passé (Le) chrétien : Histoire de l'Eglise (1049-1300). — Alb. Dufourcq, 956.
Petite Histoire de l'Eglise. — David et Lorrette, 431.
Petite Histoire de l'Eglise. — M. Vandepitte, *107*.

a) Documents :

Cause (La) des restes d'Israël introduite au Concile œcuménique du Vatican. — J. et A. Lémann, 1115.
Correspondance de Benoît XIV. — Emile de Heeckeren, 1018.
Documents pour servir à l'histoire des assemblées réunies sous Philippe le Bel. — G. Picot, 70.
Inscriptions chrétiennes de la Gaule. — Le Blant, 514.
Martyrologe de la Sainte Eglise de Lyon. — Vanel et Condamin, 948.
Martyrologes (Les) historiques du moyen âge. — Dom Quentin, 945.
Tabulæ fontium Traditionis christianæ. — J. Creusen, 244.

b) L'Eglise en France :

Ancien (L') clergé de France. — Abbé Sicard, 936.
Clergé (Le) de France pendant la Révolution. T. I. — Abbé Sicard, 933.
Contribution (La) du clergé de France à l'impôt (1689-1715). — Albert Cans, 937.
Eglise (L') de Paris et la Révolution. T. III. — P. Pisani, 988.
Gobel, évêque constitutionnel de Paris. — G. Gautherot, 961.
Histoire religieuse de la Révolution française. — Pierre de la Gorce, 933.
Jureurs et Insermentés (1790-1794). — P. Bliard, 266.
Les *Exercices spirituels* à la naissance des séminaires. — H. Watrigant, 1010.
Les Martyrs. T. XI : La Révolution. — D. Leclercq, 605.
Organisation (L') financière du clergé de France à l'époque de Louis XIV. — Albert Cans, 936.

Origines du Concordat de 1516. — Abbé J. Thomas, 263.

Révolution (La) française dans l'ancien évêché de Bâle. — G. Gautherot, 961.

Sébastien Zamet, Evêque de Langres. Sa vie et ses œuvres. — N. Prunel, 1105.

Vie (La) paroissiale en France. — Olga Doblache Rojdestvensky, 937.

c) Missions :

Achte (Le P. Auguste), des Pères Blancs. — P. Leblond, 714.

Croquis de Chine. — J. de la Servière, 802.

Page (Une) de l'histoire des Temps héroïques de la Mission de Calédonie. — P. Pionnier, *55*.

Sur-nègres ou chrétiens. — P. Vermeersch, 90.

d) Ordres religieux :

Cartulaire de l'Abbaye de Molesmes. — Jacques Laurent, 694.

Frères (Les) Mineurs et les débuts de la réforme à Port-Royal. — P. Ubald d'Alençon, 82.

Histoire des Spirituels dans l'Ordre de S. François. — P. René de Nantes, 81.

Idéalisme (L') franciscain spirituel au XIVe siècle. — Frédégand Callaey, 82.

Ordre (L') monastique : Des Origines au XIIe siècle. — Dom Ursmer Berlière, 1116.

Palladius. Histoire lausiaque. — E. Lucot, 668.

e) Protestantisme, Hérésies :

Allemagne (L') et la Réforme. — Janssen, 1018.

Etude sur Jean Duvergier de Hauranne, Abbé de Saint-Cyran (1581-1643). — J. Laferrière, 1105.

Honoré Tournely und seine Stellung zum Jansenismus. — Joseph Hild, 1081.

Livre (Le) d'Héraclide de Damas. — Nau, 407.

Luthéranisme (Du) au Protestantisme. — L. Cristiani, 557.

Luther et le Luthéranisme. — H. Denifle, 557, 1110.

Nestorius d'après les sources orientales. — Nau, 407.

Protestantisme (Le) dans la seigneurie de Saint-Amand, de 1562 à 1584. — J. Desilve, 1109.

f) Modernisme :

De Modernistarum doctrinis. — D. Cæsar Carbone, 157.

Evangile (L') selon Marc. — M. Loisy, 971.

Modernisme (Le). — Eug. Tavernier, *239*.

Orientation (L') religieuse de la France actuelle. — Paul Sabatier, 584.

4° Histoire de France :

A la suite de Jeanne d'Arc. — Abbé Paravy, *15*.

Etait-ce Louis XVII évadé du temple ? — J. de Saint-Léger, 92.

France (La) morale et religieuse au début de la Restauration. — Vte de Guichen, 60.

France (La) sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848). — G. Weill, 1003.

Grand (Le) Siècle. — Jacques Boulenger, 698.

Iéna et la campagne de 1806. — Henry Houssaye, 1016.

Jeanne d'Arc (1429-1431). — Eug. Roupain, *119*.

Jeanne d'Arc l'Héroïne. — P. Léopold de Chérancé, *119*.

Lettres (Les) de Jeanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen. — Cte de Maleissye, 74.

Peste (La) de 1720 à Marseille et en France. — P. Gaffarel et Mis de Duranty, 82.

Société (La) française au temps de Philippe-Auguste. — M. Luchaire, 11.

a) La Révolution :

Drame (Le) de Varennes. — G. Lenôtre, 779.

Conspirations (Les) et la fin de Jean, baron de Batz (1793-1822). — Baron de Batz, 91.

Conventionnel (Le) J.-B. Carpentier (1759-1829). — Vicomte de Brachet, 1063.

Elections (Les) et le Cahier du Tiers Etat de la ville d'Angers. — Abbé Uzureau, 589.

Femmes (Les) enceintes devant le Tribunal révolutionnaire. — Dr Max Billard, 990.

Histoire de la guerre de Vendée. T. V et VI. — Abbé Uzureau, 41.

Histoire de la Révolution française. — Carlyle, 1062.

Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française. — Pierre Caron, 1010.

Noyades (Les) de Nantes. — G. Lenôtre, 990.

Paris pendant la Terreur. — Pierre Caron, 988.

Procès (Le) du Neuf-Thermidor. — André Godard, 1064.

Reclus (Les) de Toulouse sous la Terreur. — Baron de Bouglon, 989.

Robespierre à Arras, 1054.

Vendéennes ! (1793-1832). — Comte de Chabot, 61.

Victimes (Les) de la Terreur en Anjou. — Abbé Uzureau, 990.

b) La guerre de 1870 :

Dans la mêlée. Journal d'un cuirassier de 1870-1871. — Georges de Moussac, 1007.

Gambetta et l'Alsace-Lorraine. — Henri Galli, 717.

Guerre (La) de 1870 et le Traité de Francfort. — Général Bourelly, 480.

1870. Sedan. — Ernest Picard, 431.

c) Les Manuels à l'Ecole :

Histoire de France. Cours moyen. — Mgr Baudrillart, 956.

Histoire moderne (classe de seconde). — G. Heinrich, 956.

Histoire partiale, Histoire vraie. T. II : Moyen âge, Renaissance, Réforme. — J. Guiraud, 957.

Manuel de Morale et d'Instruction civique. — E. Bourceau, *215*.

Manuels (Les) scolaires. — G. Valois et F. Renié, 441.

d) Colonisation :

A travers l'Afrique. — Baratier, 1114.

Au Maroc. — G. Babin, 1113.

Histoire de la race française aux Etats-Unis. — Abbé Magnan, 1112.

e) Questions actuelles :

Bilan (Le) de la France. — J. Santo, *71*.

Catholiques (Les) sont-ils des citoyens ? — Jules Riché, 1116.

Conjuration (La) antichrétienne. — Mgr Delassus, 604.

Détestables (Les plus) bonshommes. — André Beaunier, 940.

Histoire de l'entente franco-russe (1886-1894). — Elie de Cyon, 1055.

1896-1901. Petits mémoires du temps de la Ligue. — Henry de Bruchard, 1007.

Puissance (La) navale nécessaire. — Amiral Darriens, *159*.

Quelques Œuvres et quelques ouvriers. — Etienne Lamy, 1037.

Renaissance (La) de l'orgueil français. — Etienne Rey, 1115.

f) Pages d'Histoire :

Bossuet et la société française sous le règne de Louis XIV. — E. Longuemare, 698.

En feuilletant de vieux papiers. — Eugène Welvert, 958.

Histoire de la charité. Les temps modernes. T. IV : Europe. — Léon Lallemand, 989.

Mœurs (Les) et la vie privée d'autrefois. — Humbert de Gallier, 59.

Patriotisme (Le) en France et à l'étranger. — Paul Pilant, 558.

Siècle (Un). Mouvement du monde de 1800 à 1900, *227*.

Société (La) française du XVIe siècle au XXe. — Victor du Bled, 7.

Tolérance (La). — A. Vermeersch, 439.
Usages et mœurs d'autrefois. — Humbert de Gallier, 958.

g) Mémoires, Lettres, Souvenirs :

Ami (Un) de Foucher, d'après les mémoires de Gaillard. — Baron Despatys. 1066.
Bossuet. Correspondance : T. V. — Urbain et Levesque, 698.
Correspondance de M. Jaffré, député à l'Assemblée nationale. — Ch. Leclanche, 42.
Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier Fleury : T. III, 1066.
Dom Guéranger et Mme Durand. — Dom Guépin, 249.
J.-B. Brissot. — Correspondance et papiers. — Cl. Perroud, 1011.
Jeune (Une) fille à l'armée vendéenne. — Vicomte de Courson, 1065.
Journal d'exil d'un prêtre de Touraine (1792-1797). — Abbé Audard, 1064.
Lamennais et ses correspondants inconnus. — Alfred Rousset, 604.
Lettres à Mlle Charlotte de Grammont (1863-1876). — Louis Veuillot, 888.
Lettres choisies de S. Vincent de Paul. — P. Coste, 430.
Lettres d'Ozanam (1831-1853), 1037.
Louise de Prusse : Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815). — Princesse Radziwill, 1015.
Mémoires du comte Roger de Damas, 1066.
Petits Mémoires. — Em. Gebhart, 1006.
Roman (Le) d'un Royaliste sous la Révolution : Souvenirs du comte de Virieu. — Costa de Beauregard, 1066.
Souvenirs. — Ernest Lavissse, 1037.
Souvenirs sur Guy de Maupassant, par François, son valet de chambre, 93.
Vendéenne. — Jean Charruau, 1065.
Vie (La) française à la veille de la Révolution (1783-1786). Journal de Mme Cradock, 6.

5° Histoire des autres nations :

Apostolat (L') du knout en Pologne. — L.-S. Reymont, 1114.
Bismarck (1815-1898). — H. Welschinger, 558.
Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles : Des origines à 1815. — Jules Mancini, 1110.
Cour (La) de Philippe IV et la décadence de l'Espagne (1621-1665). — Martin Hume, 1109.
Cours-Résumé d'histoire romaine. — H. Cabane, *14*.
Histoire politique et religieuse de l'Arménie. — Fr. Tournebize, 1037.
Intervention (L') de l'Autriche (déc. 1812-mai 1813). — Vicomte Jean d'Ussel, 716.
Restauration (La) de l'Empire Allemand : Le rôle de la Bavière. — Albert de Ruville, 1041.
Smolensk. — Bon de Baye, 1017.
Sourire (Le) d'Athèna. — André Beaunier, 939.
Voyage d'histoire militaire de Mgr le duc d'Orléans en Bohême. — Général Bonnal, 480.

6° Monographies :

Andegaviana. — Abbé Uzureau, 41, 989.
Artagnan (D'). — Ch. Samaran, 679.
Croquis de la Montagne. — A. Petitgat, 43.
Dans la lumière d'Ars. — Adolphe Retté, 803.
Essai historique sur Messire Joseph Sain. — O. Marcault, 42.
Femmes aimées, Femmes aimantes. — Charles Foley, 1117.
Grande (La) Misère et les Voleurs au XVIIIe siècle. — Jean Lorédan, 2.
Grandes Dames du XIXe siècle. — Gilbert Stenger, 60.
Histoire du monastère des Ursulines d'Angers (1618-1910). — Chan. Rondeau, 1064.
Histoire du Séminaire de St-Nicolas du Chardonnet (1612-1908). — P. Schœnher, 42.
Jérusalem hier et aujourd'hui. — Mis de Vogüé, 601.
Madame Turpault. — Abbé Uzureau, 42.
Maison (Une) de retraites fermées à Nancy au XVIIIe siècle. — E. Bocquillon, 1010.
Miracle (Le) eucharistique des Ulmes. — Abbé Uzureau, 589.
Miracle (Le) permanent d'Andria. — Léon Cavène, 803.
Montravers autrefois et aujourd'hui. — Abbé J. Gabilly, 43.
Mont (Le) Saint-Michel inconnu. — Et. Dupont, 801.
Prêtre (Un) français pendant l'émigration. — Abbé Uzureau, 42.
Princesse (La) de Lamballe. — Raoul Arnaud, 62.
Retraite (La) de Quimper et Victoire de St-Luc. — P. Debuchy, 1065.
Saint Polycarpe et son tombeau sur le Pagus. — P. Jean-Baptiste, 602.
Yvignac autrefois. — Abbé Lesage, 43.

Littérature *(Histoire et Critique)*

Ames modernes. — Henry Bordeaux, 1005.
Augustin Thierry. — Francis Vincent, 156.
Bossuet : Œuvres choisies. — J. Calvet, 156, 505.
Figures littéraires. Ecrivains français et étrangers. — Lucien Maury, 474.
Fille (La) du ciel. Drame chinois. — Judith Gautier et Pierre Loti, 93.
Génie (Le) hébraïque et Victor Hugo. — Paul Lœvengard, *159*.
Histoire de la Littérature française. — M. des Granges, 475.
Histoire de la Littérature française. — J. Faivre, 475.
Meilleures (Les) Pages : Schiller. — J.-B. Lucidarme, 156.
Morceaux choisis des Auteurs français. — M. des Granges, 475.
Pages choisies : Vogüé. — P. Bourget, 505.
Panurge (De) à Sancho Pança. — Em. Gebhart, 92.
Saint Grégoire de Nazianze, orateur et épistolier. — Marcel Guignet, 1007.
Sous les Lauriers. — Vicomte de Vogüé, 92.
Tableau de la Littérature française au XIXe siècle. — F. Strowski, 700.
Vie (La) au théâtre : IIe série. — H. Bordeaux, 671.

a) Littératures étrangères :

Camille Jordan en Alsace et à Weimar. — R. Boubée, 1016.
Chaucer. — E. Legouis, 45.
Elisabeth Browning. — Mme W. Nicati, 1005.
Histoire de la Littérature italienne. — J. Finzi, 474.
Pouchkine. — E. Haumant, 191.
Tennyson. — Firmin Roz, 190.

b) Poésie :

Alouettes (Les). — Théodore Botrel, 700.
Cara. — Louis Veuillot, 1068.
Chant (Le) des sources. — Pierre d'Arcangues, 40.
Confitebor Tibi in Cithara. — P. de Cossé de Brissac, 431.
Cycle (Le) des Hymnes de l'Eglise en vers français. — Edw. Montier, 599.
Essais poétiques et littéraires. — Ch. Callaudaux, *239*.
Porteurs (Les) du Flambeau, d'Homère à Victor Hugo. — Aug. Cabat, 700.
Pour la Patrie. — André Gilbert, 808.
Temple (Le) du Rêve. — Baronne de Baye, 810.

Liturgie

Avec l'Eglise, *107*.
Bréviaire (Le) romain mis à la portée des communautés et des personnes pieuses, 667.
Breviarium Romanum. — Edit. Mame, 667.

Consécration (La) et l'épiclèse dans le missel éthiopien. — P. Marius Chaine, 158.
Etude pratique sur le nouveau Psautier, *107*.
Etudes sur la signification des choses liturgiques. — Timothée Desloge, 892.
Horæ diurnæ. — Edit. Mame, *263*.
Messe (La). — E. Bourceau, 430.
Missel (Le) romain. — Dom J. Baudot, 429.
Petit Office des Morts. Texte latin et trad. française, *239*.

Mariologie

B. (La) Vierge Marie. — P. Bucceroni, *95*.
Ma journée avec Marie. — P. de Lombaerde, *214*.
Marie notre Mère (Mois de Marie). — Jean Barbet de Vaux, 606.
Mater amabilis. — P. Ch. Laurent, *95*.
Mois (Le) de Marie. — Mgr Dadolle, *94*.
Notre-Dame d'Ars. — Abbé Convert, *107*.
Petit Mois de Marie à l'usage des enfants, *95*.
Sept (Les) Paroles de la T. S. Vierge. — Abbé Degeuser, 379.
Solennités (Les) de la Sainte Vierge. — P. Georges Ephrem, 379.

Musique et Plain-chant

Ave (L') Maria de l'harmonie. — Duthu, 441.
Cantiques de circonstance. — Gravier, 248.
C'est le Mois de Marie. — E. Legrand, *138*.
Chants (Les) du sanctuaire. — Abbé Thomas, 441.
Cinq pièces brèves pour orgue. — Abbé F. Brun, *138*.
Deuxième recueil de pièces d'Orgue-Harmonium. — E. Brune, *227*.
Dix pièces pour orgue. — G. de la Tombelle, *138*.
Guide pratique et populaire pour la bonne exécution du chant grégorien. — A. F., *159*.
Histoire de la musique. — Paul Landormy, 1086.
Libératrice (La). — Abbé Poulet, *102*.
Lully. — Lionel de la Laurencie, 603.
Maîtres (Les) contemporains de l'orgue. — Abbé J. Joubert, 603.
Marie (A) Immaculée. — Abbé Roy, *102*.
Messe et Vêpres de la B. Jeanne d'Arc. — Abbé J. Carillion, *102*.
Messes (Les) royales de Henry du Mont. — A. Gastoué, 441.
Musique (La) d'église. — A. Gastoué, 248.
Musique (La) d'église. — Karl Weinmann, 1085.
Musique pour Noël et Jour de l'an. — Haton, *275*.
Ordinaire des Saluts. — A. Gastoué, 441.
Organistes célèbres et grands maîtres classiques. — L. Raffy, 248.
Saluts (Les) Grégoriens. — Abbé F. Brun, *107*.

Philosophie

Affirmations (Les) de la conscience moderne. — Gabriel Séailles, 585.
Biologie (La) moderne et la théorie de l'évolution. — P. Wasmann, 100.
« Certitude probable » (La). — A. Gardeil, 596.
Comment nous pouvons nous rendre bons et heureux les uns par les autres. — Mme Ant. Favier, 700.
Condillac ; — Berkeley. — J. Didier, 429.
Crise (La) du Transformisme. — Le Dantec, 757.
Descendance (La) de l'homme. — Ch. Darwin, 744.
Hegel. — P. Roques, 1015.
Jalousie (La). — G. Monteuuis, 440.
Légende (La) des Philosophes : Voltaire, Rousseau, Diderot. — A. Tornezy, 61.
Locke. — Jean Didier, 44.
Maïmonide. — Lévy, 1014.
Malebranche. — J. Martin, 429.
Morale (La) et l'intérêt dans les rapports individuels et internationaux. — J. Novicow, 559.
Optimisme (L') au XIXe siècle : Carlyle, Browning, Tennyson. — X. Moisant, 44.
Origine (L') des espèces. — Ch. Darwin, 740.
Pensées de l'interprétation de la Nature. — Diderot, 724.
Penseur (Le) dans Tolstoï. — Joseph Serre, 44.
Philon le Juif. — M. Louis, 44.
Philosophes (Les) et la Société française au XVIIIe siècle. — M. Roustan, 61.
Probité (La) scientifique de Hæckel. — P. Wasmann, 40.
Recueil de compositions philosophiques. — E. Lenoble, *251*.
Schelling. — Emile Bréhier, 1015.
Schopenhauer. — Th. Ruyssen, 43.
Sens (Le) et la valeur de la vie. — R. Eucken, 699.
Spinoza. — Ph. Borrel, 44.
Système de la nature. — Maupertuis, 724.
Telliamed. — Benoist de Maillet, 723.
Théories (Les) de l'évolution. — Yves Delage, 756,

Philosophie religieuse :

Compendium philosophiæ scholasticæ ad mentem S. Thomæ. — Lottini, 157.
Crédibilité (La) et l'Apologétique. — A. Gardeil, 596.
Essence (L') du Christianisme. — Harnack, 1042.
Expérience (L') mystique et l'activité subconsciente. — J. Pacheu, 89.
Gratry (Le P.) : Pages choisies. — A. Mollien, *63*.
Mystiques (Les) du néo-romantisme. — E. Seillière, 88.
Positivisme et Catholicisme. — Laberthonnière, 90.
Prière (La). — J. Segond, 599.
Roscelin philosophe et théologien, d'après la légende et d'après l'histoire. — F. Picavet, 1012.
Science et Religion. — Emile Boutroux, 585.
S. Thomæ Aquinatis Quæstiones disputatæ de Anima. — F. Hedde, 598.
Vraie (La) religion selon Pascal. — Sully Prudhomme, 506.

Piété *(Vie chrétienne, Méditations)*

A Jésus simplement et de toute notre âme. — M. L'Ebraly, *70*.
Au désert avec Jésus-Christ. — Ch. Blaise, *35*.
Bethléem, ou Principes et Fondements de la vie chrétienne ; — Nazareth, ou Alimentation de la vie chrétienne. — Abbé Ch. Cordonnier, 891.
Charité (La) à travers la vie. — Comtesse d'Haussonville, 440.
Culte (Le) de S. Joseph. — Sauvé, 219.
Dévotion (La) au Sacré-Cœur. — Bainvel, 470.
Dévotion pratique au Sacré-Cœur. — M. Vandepitte, *138*.
Dieu me suffit. — P. Krebs, *287*.
En Lui. — Abbé F. Anizan, 470.
En suivant le Maître (Mois du Sacré-Cœur). — Abbé Dard, 440.
Eucharistie (L') et le Sacré-Cœur. — P. A. de Wouters, *215*.
Evangile (L') du Sacré-Cœur (Méditations évangéliques). — Mgr J. Lasne, 893.
Guide (Le) de la vie chrétienne. — Un Père de la Cie de Jésus, 605.
Herz-Jesu-Ehrenkrone. — P. Huperz, 1010.
Lectures eucharistiques. — P. Marie-François Lenoble, *239*.
Livre d'or du Cœur de Jésus. — J. Hilgers, 893.
Méditations pour le Chemin de la Croix. — Mgr Dadolle, *94*.
Méditations pour une neuvaine en l'honneur du B. Chanel. — Abbé Sornay, *82*.
Messe et sacrements et prières essentielles du pieux fidèle. — Abbé Dumathera, *63*.
Mystère (Le) d'amour. — P. Lecornu, 557.
Nouveau Manuel des Enfants de Marie. — Ch. Vandepitte, *214*.
Pain (Le) de vie. — A. Guillaume, 891.
Pensées choisies du P. de Ponlevoy. — Renard, 600.

Pensées et Maximes du P. de Ravignan. — Renard, *263*.
Petites (Les) Fleurs de S. François d'Assise. — T. de Wyzewa, 377.
Sainte (La) Humanité de N.-S. J.-C. — Legueu, 893.
Secret (Le) admirable du T. S. Rosaire. — B. Grignion de Montfort, 248.
Sept (Les) Paroles de la Croix. — Mgr Latty, *35*.
Vie (La) meilleure par la prière. — P. Badet, 599.

TIERS ORDRE :

Catéchisme ou Petit Manuel des novices tertiaires. — P. Eugène d'Oisy, *226*.
Conditions d'efficacité du Tiers Ordre. — E. Benoît, *287*.
Manuel du Tiers Ordre de S. François. — P. Eugène d'Oisy, *158, 226*.
Qu'est-ce que le Tiers Ordre franciscain ? — P. Eugène d'Oisy, *226*.
Tiers (Le) Ordre et le Prêtre dans le saint ministère. — P. Gimet, *83*.

VIE SACERDOTALE ET RELIGIEUSE :

Compte rendu du VI[e] congrès de l'Alliance des Grands Séminaires, 249.
De vita regulari. — Dom Rebstock, 441.
Idéal (L') monastique et la vie chrétienne des premiers jours. — Un bénédictin de Maredsous, 1062.
Instruction (L') *Inter ea* et l'administration temporelle des communautés religieuses. — J. Besson, *159*.
Memoriale vitæ sacerdotalis. — Arvisenet, 441.
Prêtre (Le), — Mgr Dadolle, *94*.
Prêtre et Pasteur (Extraits du B. Jean Eudes). — P. Boulay, 245.
Sainteté (La) sacerdotale. — Décrouïlle, 246.
Théorie du missionnaire. — P. Bouchage, 887.

ASCÉTISME, MYSTIQUE :

Abnégation (De l') et de l'anéantissement de soi-même. — P. Saint-Jure, *239*.
Amour et Abandon. — Ch. Bernies, 699.
Ascétique et Mystique. — J. Delacroix, 699.
Contemplation (La), ou Principes de théologie mystique. — P. Lamballe, *55*.
Influences (Des) franciscaines sur l'auteur du *Combat spirituel*. — P. Ubald d'Alençon, 475.
Œuvres spirituelles. — V. Louis de Blois, 893.
Présence (De la) de Dieu. — P. Le Gaudier, *222*.
Saint Charles Borromée et les *Exercices* de S. Ignace. — Mgr Ratti, 1010.
Traité de la Paix de l'Ame. — P. Jean de Bonilla, 475,
Traité de la Paix intérieure. — P. Ambroise de Lombez, *227*.

DIRECTION :

Conseils de Direction spirituelle. — Chan. Lejeune, 892.
Lettres spirituelles de Sébastien Zamet. — N. Prunel, 1105.
Vocation (La) au mariage, au célibat, à la vie religieuse. — P. Coppin, *158*.

Politique

Barque (La) et le Drapeau. — Ch. Maurras, 473.
Coffres-Forts (Les) et le Fisc. — Ch. Lescœur, 89.
Mouvement (Le) démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880. — Jules Gay, 429.
Syndicats d'officiers. — Robert de Boisfleury, 473.

Prédication, Eloquence

Allocutions pour les jeunes gens. — P. Lallemand, *234*.
Comment vivre. Pourquoi vivre. — Abbé Airaudi, 1037.
Discours eucharistiques, 470.
Dominicales ; — La Pénitence ; — Le Temps de Carême. — Ch. Martel, 1002.
Entretiens sur l'Eucharistie. — Mgr de Gibergues, 431.
Par l'Amour et la Douleur ! Etude sur la Passion. — Léon Rimbault, *63*.
Parlons ainsi. — M. Gondal, 439.
Paroles de Jésus sur la montagne (Entretiens à des jeunes gens de ce temps). — M. Chabot, 600.
Sermons (Les) de Bourdaloue adaptés à notre époque. — Abbé Verdun, 440.
Sermons inédits. — Mascaron, 430.
Toute l'histoire de la Religion depuis Adam en 75 instructions. — Abbé Allard, *251*.
Vade-mecum des prédicateurs. — Deux missionnaires, *55*.
Vie (La) à l'ombre du clocher. — C. Quiévreux, 157.

Revues

Apostolat (L') des Enfants de Marie, *263*.
Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes, 187.
Bulletin de la Société Gorini, 685.
Carillon (Le) du Fort, 269.
Coopération (La) des idées, 509.
Etudes carmélitaines, 685.
Recherches de science religieuse, 186.
Revue du Foyer, 163.
Revue sacerdotale du Tiers Ordre de Saint-François, 161.

Romans, Contes, Nouvelles, Récits

Albums illustrés pour enfants, *263, 283*.
Ames d'Occident. — Anatole Le Braz, 807.
Blés (Les) qui mûrissent... — Henri Bordier, 1083.
Ce bon Monsieur de Véragues. — Maurice Maindron, *283*.
Chemins (Les) tortueux. — Paul Mimande, *119*.
Contes et fantaisies. — E. Gebhart, 811.
Contes sur vélin. — Pierre Gauthiez, 808.
Courtagré (Les). — Pierre Gourdon, 807.
Davidée Birot. — René Bazin, 380.
De l'un à l'autre amour. — Noëlle Roger, 809.
Destin (Le) nous conduit. — Lucie Gauthey, 812.
Deux (Les) Antoinette. — Ernest Daudet, *283*.
Double (La) montée. — Berthem Bontoux, 810.
Elève (L') Gilles. — André Lafon, 808.
Envers (L') du Décor. — Paul Bourget, 670.
Et l'amour dispose. — Mathilde Alanic, 812.
Et puis après ?... — Victor Favet, 810.
Evasion (L'). — M. L. Alméras, 809.
Filles (Les) de Maître Bien-Aimé. — Marie Le Mière, *138*.
Hélène Sorbiers. — Louis Mercier, 806.
Histoire (L') d'un jour. — Pierre Perrault, *119*.
Homme (L') qui a perdu son moi. — André Beaunier, 941.
Hugues Capet. — Antoine Baumann, 809.
Imperturbable (L') silence. — Gilbert Stenger, 810.
Journal (Le) d'un sceptique. — Max Constant, 1083.
Livre (Le) de la Route. — J. Jœrgensen, trad. T. de Wyzewa, 479.
Madeleine jeune femme. — René Boylesve, 807.
Magali. — M. Delly, *138*.
Malgré son Père. — F. Dumont, *283*.
Maltournée (La). — T. Comte, 810.
Manuscrit (Le) de Cecilia. — Georges Favre, *63*.
Meilleure (La) part. — Emile Poiteau, 1062.
Miracle (Le) des Perles. — Mathilde Alanic, *227*.
Monsieur de Nugbo, philosophe. — Gonzague Truc, 810.
Monsieur des Lourdines. — Alphonse de Châteaubriant, 806.
Neige (La) sur les Pas. — H. Bordeaux, 670.
Nouveau (Le) Docteur. — Jules Pravieux, 811.
Obstacle (Un). — Jean de la Brète, 812.
Ombre (A l') du clocher. — Léopold Gros, 1062.

Oncle (L') Praline. — André de Maricourt, *158*.
Petite Madame. — André Litchenberger, 813.
Quand l'âme est droite... — M. Rigaux, 189.
Renommée (La). — Gaston Rageot, 807.
Repentir (Le). — Ch. de Pomairols, 811.
Roman (Le) des fiancés. — Jeanne de Lacrousille, 1113.
Roman (Le) d'une mystique. — Blanche de Rivière, 1062.
Roi (Le) des airs. — Gaspard de Weede, *138*.
Semeurs (Les) de vent. — Francisque Parn, *83*.
Sept Dialogues de Bêtes. — Collette Willy, 808.
Vers les Humbles. — M. Rigaux, 189.
Vieille (Leur) maison. — R. Monlaur, 812.
Violoniste (La). — Marthe Lachèze, *159*.

Sciences

Méthode (De la) dans les sciences. — Bailloud et Bertrand, 40.
Premières connaissances scientifiques. — J. Leday, *119*.

1° Sciences historiques :

Ce que racontent monnaies et médailles. — J. de Benderly, 192.

2° Sciences naturelles :

Atlas des champignons de France. — L. Rolland, 792.
Champignons (Les) comestibles et vénéneux. — E. Faupin, 791.
Flore des champignons de France. — Bigeard et Guillemin, 792,
Flore française. — Lamarck, 726.
Flore mycologique de France. — L. Quélet, 792.
Flores monographiques. — Frédéric Bataille, 792.
Histoire naturelle des Fraisiers. — Duchesne, 724.
Nouvelle Flore des champignons. — J. Costantin et L. Dufour, 792.
Voyage d'un naturaliste autour du monde. — Ch. Darwin, 738.
Zoonomia. — Erasme Darwin, 737.

3° Géologie, Zoologie :

Enchaînements du monde animal. — Albert Gaudry, 745.
Evolution (L') des théories géologiques — Stanislas Meunier, 40.

4° Agriculture, Apiculture :

Abeilles (Les) et leurs Ruches. — Paul Lemaire, 598.
Manuel d'agriculture : Plantes cultivées. — Albert Solanet, 890.
Premières connaissances agricoles. — J. Leday, *119*.

5° Hygiène et Médecine :

Bréviaire de l'arthritique. — Dr Maurice de Fleury, 887.
Médecin (Le). Son rôle dans la famille et dans la société. — Dr J. Vincent, 477.
Notions générales de médecine. — Dr Cantonnet, 477.
Traitement des neurasthéniques. — Dr Paul Hartenberg, 887.

6° Aviation :

Conquête (La) de l'air. — Commandant Paul Renard, *239*.

7° Philologie :

En garde ! Termes anglais et anglicismes. — Abbé Blanchard, *286*.
Dictionnaire alphabétique et logique. — Mgr Elie Blanc, *203*.
Prononciation (La) normale du latin. — M. J. V., 882.

8° Sciences pratiques :

Insectes (Les) ennemis des livres. — C. Houlbert, 872.

Sociologie

A travers les ronces. — B. Jouvin, 472.
Attitude (L') sociale des catholiques français au XIXe siècle : IIIe série. — Abbé Calippe, 1112.
Autour du catholicisme social : 5e série. — G. Goyau, 473.
Boules de Neige. — M. Desroches, 1113.
Catholiques (Les) au pouvoir. — G. Goyau, 473.
Christ (Le) et l'Eglise dans la question sociale. — M. Gaffre, 472.
Classes (Les) moyennes. Etudes sur le Parasitisme social. — G. Deherme, 1116.
Enquête (Une) sur le logement des familles nombreuses à Paris. — Dr Mangenot, *214*.
Evolution (L') actuelle du socialisme en France. — L. Garriguet, 1112.
Foyers (Les) nouveaux. — Dr R. Collin, 1116
Idées paramédicales et médicosociales. — Dr Grasset, 1112.
Leçons de philosophie sociale. T. II. — P. Schwalm, 472.
Petites (Les) industries rurales. — Ardouin-Dumazet, 472.
Roman (Le) de la famille française. — J. Ferchat, 670.
Syndicalisme chrétien en Allemagne. — Maurice Kellershohn, 1113.

Théâtre

Ambition. — A. Derran, *83*.
Déserteur (Le). — Abbé Mugnier, *257*.
Hélène de Sparte. — Em. Verhaeren, 685.
Lucifer. — Vondel, 858.
Manuel théâtral des Œuvres. — H. Morienval, 70.
Même pour tout l'or du monde. — J. des Verrières, *286*.
Monologues pour fillettes et petits garçons, pour jeunes filles et pour dames. — Mlle Marie Anita, *222*.
Musique et Théâtre pour Jeunesse. — Haton (édit.), *15*, *275*.
Page (Une) de l'histoire de France. — P. Delaporte, *107*.
Prêcherine. — J. des Verrières, *286*.
Semailles sanglantes. — Abbé J. Bordes, *251*.
Souper (Le) d'Auteuil. — P. Longhaye, *139*.
Théâtre pour jeunesse de Patronages. — Haton, *275*.
Théâtre (Le) d'Ibsen. — W. Berteval, 1004.
Théâtre du Pensionnat. — Marguerite Duportal, *251*.
Tribun (Le). — Paul Bourget, 1006.
Tolbiac ; — Pour l'Honneur. — P. Delaporte, *139*.
Vie (La) de Jeanne d'Arc. — Abbé Ch. Depoix, *15*.

Théologie (voir *Apologétique*)

1° Dogmatique :

Au-delà du tombeau. — P. Hamon, *234*.
Décret (Le) restaurateur. — J.-M. Lambert, 1008.
Der alte und der neue Glaube. — Dr Reinhold, 1044.
Dictionnaire de théologie catholique. — Vacant-Mangenot, 141, 885.
Elementa theologiæ fundamentalis. — C. Carnignani, 143.
Histoire des dogmes dans l'antiquité chrétienne. T. III. — J. Tixeront, 886.
Mystère (Le) de la T. S. Trinité. — P. Hugon, *215*.
Prescience divine et liberté humaine. — Abbé Cristiani, 429.
Rédemption (La). — J. Lammne, 158.
Sacrements (Les). — L. Boucard, 430.
Saint-Sacrement (Le). — P. Faber, *83*.
Théologie (La) de S. Paul. — P. Prat, 556.

2° Morale :

Crise (La) de la Morale et de la Moralité. — Mgr Latty, *107*.
Exposition de la morale catholique : La Foi. — P. Janvier, 188, 1036.
Praxis confessarii. — L. Gaudé, 469.

Theologia moralis fundamentalis. — Al. Swens, 1003.
Theologia moralis S. Alphonsi. — L. Gaudé, 469.

3° Patristique :

Enchiridion Patristicum. — Rouët de Journel, 244.
Pères (Les) apostoliques : *Le Pasteur* d'Hermas. — Aug. Lelong, 1007.

4° Pastorale :

De Pastore animarum. — Micheletti, 605.
Directoire pratique du jeune confesseur. — Ciolli, *138*.
Directoire (Mon) spirituel, religieux, pastoral. — Un Supérieur de Grand Séminaire, *227*.
Memento pratique du ministère paroissial. — H. Buvée, 605.
Notes d'un missionnaire sur diverses questions de théologie pastorale. — P. Desbrus, 1008.
Paroisse (La). — J. Vaudon, 440.

La Collection de l'AMI DU CLERGE

Au 31 décembre 1912, l'*Ami du Clergé* termine sa 34e année, la 4e de sa 4e Série décennale.

Le 1er n° de la Revue porte la date du 1er novembre 1878 ; et la 1re année (1879) comprend quatorze mois, jusqu'au 31 décembre 1879. La Revue était bien modeste alors : un seul fascicule de 16 pages suffisait chaque semaine pour la prédication et les questions de doctrine et de jurisprudence ; les deux premières et les deux dernières pages étaient réservées à ce qui remplit maintenant les couvertures jaunes. Elle vécut ainsi ses dix premières années.

Le 29 novembre 1888 paraissait le 1er n° de l'*Ami du Clergé Paroissial*, dont la première année porte le millésime de 1889. Au début de sa Deuxième Série, la Revue avait déjà conquis assez de sympathies pour se permettre cet agrandissement. Toutefois, pendant deux ans, le *Paroissial* n'eut que 8 pages, et la *Doctrine* continuait d'englober dans ses 16 pages les 4 pages de couverture. — En juin 1890, la couverture jaune était créée, et les seize pages blanches demeuraient entièrement réservées aux consultations. — Enfin, en juillet 1894, on ajoutait chaque semaine 4 pages blanches spéciales pour la *Jurisprudence*, et depuis 1901 celle-ci paraît en fascicules de 16 pages, tous les mois ou tous les quinze jours, suivant les besoins.

La Deuxième Série se termine avec l'année 1898 ; la Troisième va de 1899 à 1908 ; et la Quatrième a commencé en 1909.

En vente à nos bureaux

Sur le nombre déjà considérable de volumes dont se compose la Collection complète, beaucoup sont épuisés et ne peuvent se rencontrer que d'occasion.

Voici la liste des années qui sont encore en vente à nos bureaux :

Doctrine : toutes les années à partir de 1895 inclusivement ;

Prédication : *quelques exemplaires seulement des années 1895 et 1896 ;* et toutes les années à partir de 1897 inclusivement ;

Jurisprudence : 1897, 1898, 1901 et toutes les années suivantes ;

Couvertures jaunes : néant (nous n'en faisons que le tirage nécessaire au service des abonnés).

Chaque année se vend, en fascicules et port en sus : — *Doctrine* seule, 8 f.; — *Prédication* seule, 8 f.; — *Jurisprudence* seule, 3 f.; — *Doctrine* et *Prédication*, 13 f.; — *Doctrine*, *Prédication* et *Jurisprudence*, 15 f.

Les nos isolés d'une année récente coûtent 0 f. 30 pour la *Doctrine* et le même prix pour la *Prédication* et pour la *Jurisprudence*, quel que soit le nombre de pages. Plus anciens, leur prix peut aller jusqu'à 0 f. 50, et encore à condition qu'il en existe en dehors des Collections complètes de l'année dont ils font partie.

Tables Générales

Il en a été publié pour chaque Série.

Celles de la **Première Série** sont épuisées depuis très longtemps.

Celles de la **Deuxième Série** forment un volume de 592 pages sur 2 colonnes, du même format que la Revue. Elles coûtent brochées 6 f., plus le port (0 f. 40 pour la France, 0 f. 80 pour l'Etranger).

Celles de la **Troisième Série** ont paru à la fin d'octobre 1910 et s'écoulent très vite. C'est un volume de 732 pages. Elles coûtent brochées 8 f., plus le port (0 f. 50 pour la France, 1 f. pour l'Etranger).

Reliures

Nous nous chargeons de faire relier les volumes, moyennant 2 f. 50 l'un pour une demi-reliure basane (indiquer la couleur s'il y a lieu). Il nous faut pour cela un délai d'un mois environ.

En vente aux bureaux de l' « Ami du Clergé »

Œuvres musicales de M. le Chanoine GRAVIER

CANTIQUES

DES PAROISSES ET DES COMMUNAUTÉS

APPROUVÉS JUSQU'ALORS PAR QUATRE-VINGTS CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

300 cantiques, la plupart sur deux airs : l'un plus ancien ou plus populaire, l'autre nouveau ou plus solennel

OUVRAGE COMPLET (300 cantiques)

1. **Avec accompagnement,** in-4° de 600 pages. — Prix net : **20** fr.; port, **1** fr. (Colis postal, indiquer la gare).
3. **Texte et Chant.** *Chœurs à une voix.* Grand in-12. — Prix net : broc., **3** fr.; cart. **3** fr. **75**; relié, **4** fr.; port, 0 fr. 40
5. — *Chœurs à trois voix égales.* Grand in-12. — Prix net : **4** fr. ; **4** fr. **75** ; **5** fr. ; port, 0 fr. 40.
4. **Chœurs seuls.** *Chœurs à deux voix.* — Prix net : **1** fr.; port, 0 fr. 20.
6. — *Chœurs à quatre voix inégales.* — Prix net : **2** fr. ; port 0 fr. 20.
   Le n° 6 ajouté au n° 3. — Prix net : **5** fr. **75** ; **6** fr. ; port, 0 fr. 50.
7. **Texte seul.** — Prix net : broché, **1** fr. **50**; cartonné, **2** fr. ; relié, **2** fr. **25** ; port, 0 fr. 30.

ABRÉGÉ DU MÊME OUVRAGE (150 cantiques les plus populaires)

8. **Texte et Chant.** — Prix net : broché, **1** fr. **50**; relié, **2** fr.; port, 0 fr. 20.
9. **Texte seul.** — Prix net : cartonné, **0** fr. **75** ; port, 0 fr. 15.

CANTIQUES DE MISSION

10. **Texte et Chant.** — Prix net : **0** fr. **25**. *Par la poste :* 0 fr. 30.
11. **Texte seul.** — Prix net : **0** fr. **10**. *Par la poste :* 0 fr. 15.
12. **PETIT ABRÉGÉ DES CANTIQUES DE MISSION. — Texte seul.** — Prix net : **0** fr. **05**. *Par la poste :* 0 fr. 10

Bien indiquer le n° de l'édition qu'on désire

CANTIQUES DE CIRCONSTANCE

*1. Cantique de la foi. *Credo :* Je crois.
2. Adoration.
3. Prière.
4. Actions de grâces.
*5. Offertoire.
*6. Mariage.
*7. Cloches.
8. Bénédiction d'une église.
9. Erection d'un Chemin de Croix, ou Exercice du Chemin de la Croix.
10. Installation d'un Curé.
11. Jubilé sacerdotal ou épiscopal.
12. Renouvellement des promesses cléricales.
13. Arrivée d'un évêque.
14. Fête d'un Supérieur ou d'un Pasteur.
15. Sermon de Charité.
16. Mois de l'Enfant Jésus.
17. Sainte Famille.
18. Sainte Enfance ou Bénédiction des enfants.
19. Mois de Saint Joseph.
20. Saint Joseph patron de la Bonne Mort.
21. Mois du Sacré-Cœur.
22. Bienfaits du Sacré-Cœur.
23. Mois du Rosaire.
24. Scapulaire.
*25. Cantique des paroissiens.
**26. Cantiques des séminaires et des Collèges.
**27. Pensionnats et Ecoles.
**28. Vie religieuse : vêture, profession, rénovation des vœux.
**28 *bis*. Eucharistie, bonheur de l'âme.
*29. Noviciats.
*30. Orphelinats.
**31. Cercles et Patronages.
32. Ouvroirs.
33. Prisonniers.
34. Hôpitaux.
20 *bis*. Asiles des Petites Sœurs des Pauvres.
35. Refuge du Bon Pasteur et de la Miséricorde.
**36. Réunions ouvrières.
**37. Archiconfrérie de N.-D. des Armées.
**38. Cantique militaire pour la messe du départ.
**39. Souvenir français et Croix-Rouge.
**40. Notre-Dame-des-Champs.
41. Fête Nationale.
**42. Dieu et Patrie.
43. Fête patronale.
44. Cantique d'un Apôtre.
45. Cantique d'un Martyr.
46. Cantique d'un Pontife ou d'un Docteur.
47. Cantique d'un Confesseur.
48. Cantique d'une Vierge.
49. Cantique de Pèlerinage.
**50. Pèlerins de Jérusalem.
51. Pèlerins de Rome.
52. Pèlerins de Paray-le-Monial.
**53. Pèlerins de Montmartre.
54. Pèlerins de Lourdes.
**55. Sainte Anne : pèlerinage, offertoire, procession.
56. Confrérie des Mères chrétiennes.
57. Sainte Marthe, patronne des Congrégations hospitalières.
58. Sainte Catherine, patronne de la jeunesse.
59. Sainte Barbe, patronne des mineurs, des marins, des artilleurs.
60. Saint François d'Assise.
**60 *bis*. Cantique des Tertiaires.
61. Saint Ignace.
62. Saint Dominique.
63. Saint Alphonse de Liguori.
64. Saint Vincent de Paul.
65. Saint Benoît.
66. Saint Augustin.
67. Saint François de Sales.
68. B. Grignon de Montfort.
69. Saint Stanislas Kostka.
**70. Saint Antoine de Padoue.

APPENDICE

**Hymne à Jeanne d'Arc.

Partition, in-4°, texte, chant et accompagnement d'orgue. **Prix net : 10 fr.**; port et expédition : 0 fr. 70 pour la France et 1 fr. 40 pour l'Etranger.
Texte et chant. Prix net : **4** fr.; port, 0 fr. 30.
Texte seul. Prix net : **1** fr. **25** ; port, 0 fr. 25.

Nota. — Les n°s ci-dessus marqués d'un astérisque, se vendent *séparément* en grand format : édition avec accompagnement prix net : 1 fr. 50. — Les n°s marqués de deux astérisques ont l'édition avec accompagnement, prix net : 1 fr. 50 ; et l'édition texte et chant : 0 fr. 25.

LANGRES. — IMPRIMERIE MAITRIER ET COURTOT.

205 A516a v.34
9470

AUTHOR

TITLE
L'Ami du Clerge v. 34

DATE DUE	BORROWER'S NAME

205 A516a v.34
9470

BEFORE TAKING BOOK from library, remove slip; put your name and date on it and place it in the box provided

WHEN RETURNING BOOK return the slip to the pocket and replace the book in its proper place.

A BOOK IS NO GOOD UNLESS YOU CAN FIND IT WHEN YOU NEED IT

Your cooperation in keeping an orderly library will enable you to get the best possible service from your library.